

Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)

Site Internet : www.asse-solidarite.qc.ca

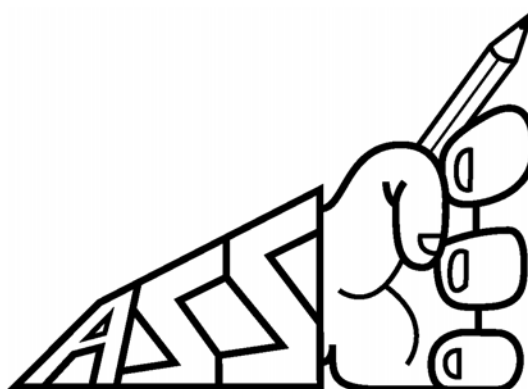
Téléphone : (514) 390-0110

Adresse : 2065 rue Parthenais, Local 383, Montréal (Québec) H2K 3T1

Cahier de Congrès – Version finale Dernière mise à jour : 21 avril 2011

Congrès annuel 2011

- Les 23 et 24 avril 2011 à partir de 9h00
- Lieu :
Centre St-Pierre de Montréal
Salle 100, Marcel-Pépin
1212, rue Panet, Montréal
- Frais de participation :
35\$ (membre)
40\$ (non-membre)





*Les * désignent les propositions, candidatures et textes reçus après les délais normaux désignés par les Statuts et règlements ainsi que par le Code des règles de procédures.*

Une proposition reçue après les délais normaux peut être mise en dépôt au tiers des associations étudiantes membres. (Réf. : Article 15 de l'Annexe D des Statuts et règlements : Documents préparatoires aux instances.

Documents utiles pour le Congrès :

(Tous sont disponibles sur notre site Internet)

- Statuts et règlements de l'ASSÉ
- Code des procédures de l'ASSÉ
- Procès-verbal et résumé des mandats du dernier Congrès
- Cahier des revendications

Ordre du jour

1. Le Conseil exécutif propose l'ordre du jour suivant :

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
 - 1.1 Praesidium
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Lecture et adoption du procès verbal du Congrès des 12 et 13 février
 - 1.4 Présentation du déroulement du Congrès et des procédures
- 2.0 Bilan
 - 2.1 Associations étudiantes
 - 2.2 Comités et conseils
- 3.0 Revendications
 - 3.1 Campagne 2011-2012
 - 3.2 Autres
- 4.0 Plan d'action
 - 4.1 Lutttes en Éducation
 - 4.2 Lutttes contre la tarification, les compressions et la privatisation des services publics
 - 4.3 Autres lutttes sociales
 - 4.4 Calendrier
- 5.0 Femmes
- 6.0 Élections
 - 6.1 Présentation
 - 6.2 Plénière
 - 6.3 Scrutin
- 7.0 Employé-e-s
- 8.0 Congrès d'orientation
- 9.0 Finances
 - 9.1 États des résultats
 - 9.2 Prévisions budgétaires 2011-2012
 - 9.3 Fonds d'entraide
- 10.0 Avis de motion
 - 10.1 Dépôt des avis de motion
 - 10.2 Traitement des avis de motion
- 11.0 Varia
- 12.0 Fermeture

Tables des matières

ORDRE DU JOUR	3
CANDIDATURE DE KEENA GRÉGOIRE AU COMITÉ À LA MOBILISATION	6
CANDIDATURE DE ALAIN SAVARD AU COMITÉ D'INFORMATION	7
CANDIDATURE DE HUGO BONIN AU COMITÉ D'INFORMATION	8
CANDIDATURE DE PHILIPPE LAPOINTE AU POSTE DE SECRÉTAIRE AUX AFFAIRES ACADÉMIQUES.....	9
CANDIDATURE DE MAXIME LARUE-BOURDAGES AU POSTE DE SECRÉTAIRE AUX RELATIONS INTERNES...	10
CANDIDATURE DE CAMILLE ROBERT AU COMITÉ D'INFORMATION.....	12
CANDIDATURE DE GUILLAUME VÉZINA AU POSTE DE SECRÉTAIRE À L'INFORMATION	13
CANDIDATURE D'ÉLISE CARRIER-MARTIN AU POSTE DE SECRÉTAIRE AUX RELATIONS INTERNES	15
CANDIDATURE DE JEAN-FRANÇOIS FILIATRAULT AU COMITÉ AUX LUTTES SOCIALES.....	16
CANDIDATURE DE GUILLAUME LEGAULT AU POSTE DE SECRÉTAIRE À LA COORDINATION	19
CANDIDATURE DE GABRIEL NADEAU-DUBOIS AU POSTE DE SECRÉTAIRE AUX COMMUNICATIONS.....	21
CANDIDATURE DE PHILIPPE ÉTHIER AU POSTE DE SECRÉTAIRE AUX FINANCES	23
CANDIDATURE DE GABRIELLE DESROSIERS AU COMITÉ FEMMES.....	25
CANDIDATURE DE JEAN-MICHEL THÉRIAULT AU POSTE DE SECRÉTAIRE AUX RELATIONS EXTERNES.....	26
CANDIDATURE DE FANNY LAVIGNE AU COMITÉ FEMMES.....	27
CANDIDATURE DE ALEXANDRE ANTAKI AU COMITÉ JOURNAL.....	29
CANDIDATURE DE VANESSA L'ÉCUYER AU COMITÉ FEMMES	30
CANDIDATURE DE MARTIN ROBERT AU COMITÉ DE FORMATION.....	32
CANDIDATURE DE MARIE-PIER BÉLAND AU COMITÉ À LA RECHERCHE ET AUX AFFAIRES ACADÉMIQUES ..	33
CANDIDATURE DE SHANIE MORASSE AU POSTE DE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE	35
CANDIDATURE DE JULIEN ROYAL AU COMITÉ DU JOURNAL	36
CANDIDATURE DE ARNAUD THEURILLAT-CLOUTIER AU COMITÉ DU JOURNAL.....	38
CANDIDATURE DE CHRISTIAN MICHAUD AU COMITÉ À LA MOBILISATION.....	40
BILANS DES COMITÉS ET CONSEILS	41
BILAN DU CONSEIL EXÉCUTIF*.....	41
BILAN DU CONSEIL FEMMES*.....	56
TEXTES DE RÉFLEXIONS.....	61
VERS UNE MANIFESTATION CONJOINTE?	61
STRATÉGIE POUR ÉVITER LA RÉCUPÉRATION DU MOUVEMENT DE GRÈVE	63
LE PLAN D'ACTION : L'ÉDUCATION EST UN DROIT! NON À LA HAUSSE DES FRAIS!	66
RAPPORT DU COMITÉ EMBAUCHE DE L'ASSÉ	69
PROPOSITIONS.....	72
1.0 PROCÉDURES.....	72
1.3 <i>Lecture et adoption du procès-verbal.....</i>	72
1.4 <i>Présentation du déroulement du Congrès et des procédures.....</i>	72
2.0 BILAN	72
2.1 <i>Associations étudiantes</i>	72
2.2 <i>Comités et Conseils.....</i>	72
3.0 REVENDICATIONS	72
3.1 <i>Campagne 2011-2012.....</i>	72
4.0 PLAN D'ACTION	73
4.1 <i>Luttes en éducation.....</i>	73
4.2 <i>Luttes contre la tarification, les compressions et la privatisation des services publics</i>	77
4.1 <i>Autres luttes sociales.....</i>	78
4.4 <i>Calendrier.....</i>	78
5.0 FEMMES	78
6.0 ÉLECTIONS	79
6.1 <i>Présentation.....</i>	79
6.2 <i>Plénière.....</i>	79
7.0 EMPLOYÉ-É-S.....	79

9.0 FINANCES	79
9.1 <i>État des résultats</i>	79
10.0 AVIS DE MOTION	79
10.1 <i>Dépôt des avis de motion</i>	79
PROPOSITIONS MISES EN DÉPÔTS	80
ANNEXE A : AVIS DE MOTION REPRIS PAR LE COMITÉ FEMMES (CONGRÈS ANNUEL 2010)	82
ANNEXE B : PLAN D’ACTION PROPOSÉ PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF	84
ANNEXE C : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DÉPOSÉES PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF*	86
ANNEXE D : DOCUMENT DE RÉFLEXION SUR LES PERSPECTIVES DE LA COALITION OPPOSÉE À LA TARIFICATION ET À LA PRIVATISATION DES SERVICES PUBLICS*	88
ANNEXE E : OFFRE D’EMPLOIS*	92
ANNEXE F : ÉTAT DES RÉSULTATS EN DATE DU 19 AVRIL 2011*.....	94
ANNEXE G : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES RÉVISÉES*.....	96
ANNEXE H : CONVENTION COLLECTIVE*.....	99
ANNEXE I : CONTRAT DE TRAVAIL (POUR MARIANITA HAMEL ET MARIEVE RUEL) * 116	

Candidature de Keena Grégoire au Comité à la mobilisation

*Candidature reçue le 30 mars 2011
Appuyée par : AFEA-UQAM*

Camarades,

À la veille d'une manifestation qui s'annonce comme étant le véritable commencement d'une lutte ardue mais oh! Combien nécessaire, je vous écris aujourd'hui pour vous annoncer ma volonté de poser ma candidature au sein du Comité à la mobilisation de l'ASSÉ pour l'année 2011-2012.

L'attaque face à laquelle nous devons nous défendre est historique, et notre réponse devra l'être tout autant. Hors, tout ça nécessitera organisation, et ce, à travers l'ensemble des Cégeps et Universités de la province. En fait, il faudra que la rage gagne l'ensemble de la population, et je ressens le besoin et l'urgence de mettre l'épaule à la roue pour ce combat qui nous attend.

Brièvement, je tiens à aviser que je ne pose pas ma candidature dans le but d'aller passer des tracts à 7h30 aux portes de tous les campus de la province. Je compte le faire, car en tant que militant je crois que c'est un travail primordial, mais je ne crois pas que ce soit le travail exclusif des membres du comité de mobilisation. Bien davantage, je vois le rôle du comité de mobilisation comme étant un outil servant d'une part à coordonner la mobilisation d'un point de vue national, et d'autre part, à offrir un soutien à l'organisation de comités de mobilisation et d'exécutifs fonctionnels dans chacun des campus. En ce sens, je crois que notre mandat n'est pas d'aller palier à un manque de mobilisation dans certains campus, mais bien de faire en sorte de trouver des gens capables de coordonner cette mobilisation par eux-mêmes et elles-mêmes dans chacune des associations étudiantes.

Je terminerai cette lettre en rappelant la nécessité pour l'ASSÉ d'arriver à porter notre lutte au sein de l'ensemble des associations étudiantes du Québec. Il est faux de croire que nous arriverons à construire avec les seules associations étudiantes membres de l'ASSÉ un rapport de force suffisant pour renverser cette hausse des frais de scolarité. En ce sens, il sera impératif de travailler avec d'autres associations étudiantes afin que celles-ci portent le même discours progressiste et radical que celui de l'ASSÉ. C'est uniquement de cette façon que nous pourrons créer une véritable mobilisation générale, que nous irons vers une grève générale illimitée victorieuse.

Solidairement,

*Keena Grégoire
Étudiant au Cégep de Bois-de-Boulogne*

Candidature de Alain Savard au Comité d'information

*Candidature reçue le 31 mars 2011
Appuyée par : l'AEMSP-UQAM*

L'année prochaine sera cruciale pour l'avenir du droit à l'éducation au Québec et nous ne pouvons pas nous permettre de subir une défaite. Étant actuellement à la maîtrise, j'ai la possibilité de donner beaucoup de temps pour mener à terme cette lutte. Je souhaite donc mettre à contribution mes 6 ans d'expérience en me présentant au Comité d'information de l'ASSÉ.

Mon expérience militante remonte à l'automne 2004 au sein du comité de mobilisation du cégep Ahuntsic. Depuis, j'ai occupé plusieurs fonctions au sein d'associations étudiantes locales. De l'automne 2007 à l'hiver 2009, j'ai été très actif au sein de l'AEMSP (Science politique – UQAM). J'ai ensuite été impliqué dans le Comité anticapitaliste de l'UQAM ainsi que dans le Regroupement Anti-G20 Étudiant. Je suis coordonnateur aux communications de l'AFESPED depuis l'automne 2010 et je prévois conserver ce poste pour l'année prochaine.

Au fil de mes implications, j'ai développé de bonnes compétences en production de matériel d'information. Je suis à l'aise avec les logiciels d'édition graphique et de mise en page. J'ai notamment contribué à la production d'affiches pour l'ASSÉ au cours de cette année. Je crois également que mes capacités d'écriture seront à la hauteur des défis que nous aurons à relever l'an prochain.

Si jamais vous avez des questions, je vous invite à me les adresser par courriel (qwertypowa@hotmail.com) ou à vous présenter en Congrès pour me les poser.

*Alain Savard,
Étudiant à la maîtrise en science politique à l'UQAM*

Candidature de Hugo Bonin au Comité d'information

*Candidature reçue le 1^{er} avril 2011
Appuyée par : l'AEMSP-UQAM et l'AECS-SP-UQAM*

Nous sommes ici, nous sommes partout, nous sommes une image du futur

Je souhaite par cette lettre déposer ma candidature au Comité à l'information de l'ASSÉ. Persuadé que notre lutte dans l'année à venir sera déterminante pour l'éducation au Québec, il me semble essentiel de mettre à contribution mes quelques talents et énergies au sein du mouvement étudiant. Alors que s'achève une année que je considère somme toute bonne sur le plan de la mobilisation du mouvement étudiant, il est clair qu'il reste encore énormément de travail à faire.

Je termine cette année un baccalauréat en science politique à l'UQAM. Je milite dans le mouvement étudiant depuis la grève de l'UQAM de 2009. Je termine aussi présentement un mandat de coordonateur à l'information et l'appartenance à l'Association Étudiante Modulaire de Science Politique (AÉMSP). L'année prochaine, je serais au certificat en études féministes à Concordia.

Au niveau de mes capacités, je suis relativement à l'aise dans la production de matériel d'information, particulièrement en ce qui concerne les textes et le montage. Je dois avouer que mes talents sont un peu plus limités en termes de graphisme. J'ai produits quelques affiches et brochures pour l'AÉMSP ainsi que le tract pour la manifestation du 31 avril. De plus, de manière complémentaire, je pense développer des capacités de traduction de matériel d'info au cours de l'année prochaine. J'ai toutefois confiance dans les capacités d'éventuel-le-s collaborateurs et collaboratrices sur le Comité et à l'externe pour pallier mes lacunes. Finalement, je pense être quelqu'un de fiable, qui n'a jamais abandonné le navire en court de route et qui a toujours – dans la mesure de mes capacités – tenu ses engagements.

Je ne souhaite pas vraiment m'étendre sur ma vision du matériel d'information puisque je crois que c'est aux associations membres d'orienter ce genre d'activités et de faire du feedback. Toutefois, je suis persuadé que malgré la complexité de certains aspects du discours de l'ASSÉ (économie du savoir, marchandisation de l'éducation, sous-financement, etc.), nous serons capables de produire du matériel d'information accessible, de qualité et gratuit !

N'ayant pas vraiment envie de m'étendre, j'en resterai là. Si jamais vous avez des questions, je vous invite à me les adresser par courriel ou à vous présentez en Congrès pour me les poser.

Hugo Bonin - Étudiant en science politique à l'UQAM

Candidature de Philippe Lapointe au poste de Secrétaire aux affaires académiques

Candidature reçue le 3 avril 2011

Appuyée par : AEMSP-UQAM et AECS-SP-UQAM

Camarades,

Par la présente lettre, je me présente au poste de Secrétaire aux affaires académiques, connu communément sous le terme «pédago». C'est loin d'être considéré comme étant le rôle le plus excitant, mais détrompez-vous! Moi, ça m'excite.

Parcours divers

Au cours, des dernières années, j'ai eu la chance de militer dans divers milieux, principalement étudiants et syndicaux. J'ai débuté ma démarche et mon éducation militante au CEGEP en 2005, puis je me tournai vers les associations étudiantes en 2007, me faisant élire au sein de l'Association facultaire de science politique et de droit de l'UQAM où je militai pendant deux ans en tant que secrétaire général, puis coordonnateur aux affaires académiques, jusqu'en 2009. Je vécus les grèves de 2007 et 2008, ainsi que la grève syndicale des professeur-e-s de 2009. Je transigeai ensuite vers le Syndicat des employé-e-s étudiant-e-s de l'UQAM (SÉtuE) où je suis encore responsable à la convention collective. J'étudie présentement à la maîtrise en science politique à l'UQAM.

Nous revendiquons!

Nous approchons d'un autre tournant dans notre lutte pour une éducation gratuite, de qualité, libre de l'influence d'un système marchand et apolitique. Nous devons lutter contre la boulimie du système néolibéral, qui en ce qui a trait à l'éducation, tente de nous convaincre que chaque étudiants et étudiantes ne sont que des individus égoïstes et promis à une carrière brillante digne du rêve corporatiste des dynasties financières. L'éducation qui nous est proposée est une marchandise. Notre sens critique? Un rebus indésirable, quelle entreprise voudrait nous embaucher? Nos luttes, nos passions et nos causes? De simples enjeux électoraux que nous pourrions exprimer dans quelques années. Pourquoi se plaindre en attendant? Nous ne nous plaignons pas, nous revendiquons.

En fait, je me présente comme *pédago* pour effectuer un travail pédagogique. La grève générale illimitée annoncée pour l'an prochain est un objectif, mais il n'est pas acquis. Je désire offrir mes services, mes capacités et mes énergies au Congrès, à l'ASSÉ, et obtenir de vous la légitimité, le mandat afin de produire une plateforme pédagogique sur la marchandisation du savoir, l'accessibilité aux études et les enjeux subséquents afin que tous et toutes puissent participer à la création et la promotion d'un cahier de charges avec le maximum d'information. Je favoriserai les tables rondes et discussions plutôt que les présentations et conférences. Ceci devra être un travail collectif, mon rôle sera de recueillir le fruit des débats et de les synthétiser.

Sur ce, un des défis premiers des intellos est de savoir quand arrêter! Une page ça suffit!

*Philippe Lapointe – Étudiant à la maîtrise en sciences politique de l'UQAM***

Candidature de Maxime Larue-Bourdages au poste de Secrétaire aux relations internes

Candidature reçue le 5 avril 2011

Appuyée par : AECSSP-UQAM, AFESH-UQAM et AGEELG

*« Nos défaites d'aujourd'hui ne prouvent rien, si ce n'est que nous sommes trop peu dans la lutte contre l'infamie, et de ceux qui nous regardent en spectateurs, nous attendons qu'au moins, ils aient honte »
- Bertolt Brecht*

Camarades et ami-e-s bonjours,

Je désire, avec cette lettre, présenter ma candidature au sein du Conseil exécutif au poste de Secrétaire aux relations internes. Depuis bientôt six ans, je participe activement et de mon mieux au mouvement étudiant. Après un parcours politique personnel, je peux maintenant affirmer que je crois dur comme fer aux principes et aux positions de l'ASSÉ d'un point de vue théorique. Au plan pratique cependant, pour moi, l'ASSÉ est d'abord et avant tout une organisation qui a un devoir historique : remettre la combativité à l'ordre du jour. Loin de moi l'idée de vouloir faire la leçon aux autres mouvements, je crois plutôt qu'à travers l'accumulation de démonstrations de forces victorieuses, l'ASSÉ aura joué un rôle encore plus important que les simples gains pragmatiques qu'elle peut espérer dans un avenir rapproché.

La lutte qui nous attend est, selon moi, la plus importante que l'ASSÉ aura eu à mener depuis son apparition dans le mouvement étudiant. Nous avons le devoir d'empêcher les hausses qui nous menacent et de le faire en mettant la combativité au premier plan. C'est seulement en réussissant à faire plier le pouvoir grâce aux méthodes du syndicalisme de combat qu'elle pourra mettre sur pied les bases qui rendront possible l'ascension vers son véritable objectif : la gratuité scolaire. C'est dans cet esprit et pour ces raisons que je désire donner mon temps et mon énergie afin de participer à la réussite des objectifs de l'ASSÉ. Afin d'en arriver là, il est de mon avis que l'ASSÉ doit s'activer le plus rapidement possible pour mener la lutte contre notre ennemi actuel à tous et toutes: le gouvernement du Québec et les franges du mouvement qui collaborent avec lui. En somme, il est de mon avis que l'ASSÉ doit prioriser le travail politique, car l'année qui suit devra, à mon avis, être une année de grève générale illimitée : ceci doit être notre objectif principal!

Le rôle de l'exécutif de l'ASSÉ, à mon avis, est principalement d'assurer, avec les Comités de travail l'exécution des mandats de Congrès et de mettre à disposition des associations membres les ressources nécessaires à l'élaboration d'une stratégie nationale qu'elles mettront de l'avant ensemble, et non pas de leur imposer cette stratégie d'aucune façon. Cependant, afin de réaliser les conditions de réalisations d'un tel fonctionnement, il est du devoir des membres du Conseil exécutif, et même des Comités, à mon avis, de participer au débat en apportant des propositions découlant de leur analyse et de leur perspective, tout en laissant aux associations étudiantes le loisir de les confirmer ou de les infirmer et même d'adopter des alternatives complètement différentes. L'important c'est que toutes les perspectives participent au débat, afin qu'il puisse être complet et sain.

Du point de vue de mes implications précédentes, je gravite autour du mouvement étudiant depuis la grève de 2005. A cette époque, je participais au comité mobilisation de l'Association Générale des Étudiants et des Étudiantes du Collège de Valleyfield (AGEECoV), qui était membre de la CASSÉE. J'ai par la suite occupé le poste de vice-président de l'AGEECoV pendant un an et demi, de l'automne 2006 à l'hiver 2007. Dès mon entrée à l'UQAM, en 2007, j'ai milité au sein de l'association facultaire étudiante des sciences humaines (AFESH-UQAM), notamment lors des campagnes de grève de 2007, de 2008 et de 2009. J'ai également participé activement à la campagne de mobilisation contre la tarification et la privatisation des services sociaux. Pendant tout ce temps, je me suis également impliqué au sein du comité MOB-UQAM. Cette année, j'ai fait le saut au niveau national, d'abord sur le Comité à la mobilisation et, ensuite, sur le Conseil exécutif au poste de Secrétaire aux relations internes dans le but de prêter main-forte à l'ASSÉ dans le cadre de la mise en place d'une campagne qui, espérons le, sera historique : celle contre la hausse des frais de scolarité au nom du droit à l'éducation. Cette lutte, c'est celle qui nous attend l'an prochain.

Au surplus, le poste de Secrétaire aux relations internes me semble le plus adapté à mes capacités. L'idée de faire des tournées et de porter assistance aux associations locales (tant au niveau mobilisation que logistique) me remplit d'enthousiasme. Grâce à mon expérience au sein du mouvement étudiant et de l'apprentissage que j'ai pu tirer de mon passage au Comité de mobilisation, ainsi qu'au sein du Conseil exécutif depuis le mois de décembre, je crois être en mesure de pouvoir appuyer les membres du Conseil exécutif et de m'acquitter des tâches aux relations internes. Je tiens à mentionner, comme je l'avais fait dans ma lettre de candidature pour le Comité à la mobilisation et celle de ma première candidature pour un poste sur l'exécutif : j'ai déjà été impliqué au sein de Québec solidaire (j'ai été candidat en 2008). Depuis, mes opinions politiques personnelles ont beaucoup évolué et depuis, je ne suis plus membre de ce parti et je ne participe à aucune instance non plus. En bref, mon implication à l'ASSÉ (en raison du fait que je crois aux positions d'indépendance face aux partis politiques de l'ASSÉ) et des considérations idéologiques ont fait en sorte que je ne suis plus membre de ce parti politique. Mes motivations politiques actuelles sont de natures syndicales et principalement du syndicalisme de combat en milieu étudiant. Je tiens également à préciser que je serai parti en France du 3 juin au 28 août en raison du fait que j'occupe, depuis maintenant 3 ans, un emploi d'été là bas. Je pourrai aisément entrer en contact avec le reste du Conseil exécutif sans problème durant l'été et participer à la préparation de la rentrée.

Que notre lutte soit victorieuse!

Maxime Larue Bourdages - Membre de l'AFESH-UQAM

Candidature de Camille Robert au Comité d'information

*Candidature reçue le 5 avril 2011
Appuyée par : l'AECSPP-UQAM et l'AFESH-UQAM*

Après mûre réflexion et plusieurs recommandations, je dépose enfin ma lettre de candidature au Comité à l'information de l'ASSÉ. Suite à une année où le comité a été très peu pourvu, il faut désormais grossir les rangs afin d'assurer une production massive de matériel de mobilisation de qualité. La prochaine année sera déterminante pour les luttes du mouvement étudiant et il est crucial de se doter d'outils d'information qui sauront rejoindre l'ensemble de la population étudiante.

Je viens tout juste de terminer ma deuxième année au baccalauréat en Histoire à l'UQAM. Je suis impliquée dans l'exécutif de mon association étudiante modulaire (AÉMH) depuis l'an dernier et j'ai occupé les postes de responsable aux affaires socioculturelles (2009-2010) et responsable aux affaires externes (2010-2011). L'an prochain, je poursuivrai mon baccalauréat tout en restant active au sein de mon association modulaire. Parallèlement à mon implication dans le mouvement étudiant, j'ai aussi milité dans le Rassemblement des artistes très sensibilisé-e-s (RATS), dans des groupes anticapitalistes comme la Convergence des luttes anticapitalistes (CLAC-2010) et dans l'Union Communiste Libertaire (UCL).

Mon implication dans divers milieux m'a emmenée à produire plusieurs formes de matériel de mobilisation, que ce soit conventionnel (affiches, *tracts*, journaux, autocollants, etc.) ou plus artistique (bannières, masques, cercueils, etc.). Je crois que nous devons diversifier la manière de présenter notre discours afin de rejoindre le plus de gens possible. Au niveau de mes compétences pour le comité, je maîtrise assez bien l'écriture et la correction de textes ainsi que la production d'affiches, d'autocollants et de *tracts* sur Photoshop. Ce qui me motive surtout à me présenter au Comité à l'information, c'est la volonté de repenser les méthodes traditionnelles de production du matériel de mobilisation et je suis persuadée que nous y parviendrons.

Si vous avez des questions ou des commentaires, je vous invite à m'écrire à camille.f.robert@gmail.com ou à communiquer avec moi durant le Congrès. En attendant, vous pouvez visionner le matériel que j'ai produit à ce lien : <http://www.mediafire.com/cfr>

Camille Robert - Étudiante au baccalauréat en Histoire à l'UQAM

Candidature de Guillaume Vézina au poste de Secrétaire à l'information

Candidature reçue le 6 avril 2011

Appuyée par : AEPSM-UQAM et l'AECCSP-UQAM

*« Et si le canadien avait joué comme une équipe de 8e position?
L'histoire s'écrit. »
Concept publicitaire NHL*

La mobilisation sonne à nos portes. Notre mission : mettre nos forces politiques en action. Le conflit se rapproche et il nécessitera beaucoup d'énergies et beaucoup d'émotions. Dans ce contexte, il m'a semblé pertinent de ralentir mes études pour me présenter sur le Conseil exécutif de l'ASSÉ au poste de Secrétaire à l'information. Je m'implique depuis quelques années dans le mouvement étudiant. Mes premières expériences remontent à la campagne échouée de GGI de 2007. À cette époque j'étudiais au cégep Maisonneuve. Ensuite, j'ai été représentant pour le module de science politique à l'UQAM et dans les deux dernières années j'ai occupé les responsabilités de coordonnateur à l'externe pour cette association étudiante. De plus, cette année j'ai eu le privilège de coordonner les activités du CRAM (Conseil régional de l'ASSÉ à Montréal). Ces expériences m'ont permis d'apprendre énormément notamment sur l'organisation politique et les différences entre la théorie et la pratique.

Avec le temps, j'ai eu envie de relever de nouveau défi et de sortir de mon environnement habituel. L'information m'est donc apparue comme toute désignée pour apprendre de nouvelles habiletés et pour travailler dans un contexte différent de celui d'une association étudiante locale. Puisque je n'ai pas de grande capacité en graphisme, j'espère apprendre et surtout je souhaite coordonner la production globale d'information de l'ASSÉ. Ainsi, je voudrais promouvoir une information plus variée dans son articulation tout en ayant un thème visuel plus continu pour qu'une campagne soit un thème graphique et non pas seulement des affiches disparates. Dans l'ensemble, je considère que le travail à l'information doit se faire en étroite collaboration avec les différents Comités et plus particulièrement avec le Comité d'information, le Comité journal et le Comité à la recherche et aux affaires académiques. Ensemble, nous devons nous donner des rôles et des objectifs pour ne pas dédoubler les tâches et pour fournir du matériel pertinent pour toutes les associations étudiantes, peu importe leur contexte social.

Tout comme le travail de production d'information, je considère que le travail sur un exécutif est un travail d'équipe où chaque personne n'est pas simplement confinée dans ses fonctions, mais bien où tous et toutes ont la responsabilité d'assister les autres membres de l'exécutif dans leurs fonctions. En ce sens, je compte bien aider mes autres camarades dans leurs fonctions. De façon plus générale, je considère que les exécutantes et exécutants doivent constamment faire preuve d'humilité face aux associations étudiantes et au Congrès. Ainsi ils et elles peuvent stimuler le débat dans les associations étudiantes, mais elles et ils doivent éviter à tout prix d'imposer leurs opinions personnelles dans les débats.

Finalement, un dernier mot pour rappeler que bien que je considère que le travail au national est très pertinent, il ne faut pas perdre de vue que la lutte s'organise d'abord au local.

Ainsi, le national est un support pour les luttes et les mobilisations local, mais il n'en est pas la principale composante. Pour gagner la prochaine lutte politique nous allons avoir besoin de beaucoup de militant-e-s qui connaissent leur campus et qui vont convaincre leur collègue un a un du bien fonder de notre cause!

N'oublions pas, notre plus grande force c'est d'avoir raison!

Guillaume Vézina - membre de l'AEMSP-UQAM

Candidature d'Élise Carrier-Martin au poste de Secrétaire aux relations internes

Candidature reçue le 5 avril 2011

Appuyée par : SECMV, AFESH-UQAM et AECSSP-UQAM

Le 17 mars dernier, le gouvernement provincial a signé une déclaration de guerre à tous les étudiants et à toutes les étudiantes du Québec en annonçant le montant de la hausse des frais de scolarité. L'année prochaine sera décisive et il nous faut mettre en place un mouvement fort et combatif pour mener la lutte et je crois que l'ASSÉ est la seule organisation en mesure de le faire. C'est donc après une longue réflexion, mais surtout face à mon désir de me battre pour conserver un système d'éducation accessible, de qualité et libre de l'intervention du privé que j'ai pris la décision de me présenter au poste de secrétaire aux relations internes de l'ASSÉ.

Le rôle de secrétaire aux relations internes

Pour l'année prochaine, je pense que le rôle premier que devront jouer les secrétaires aux relations internes sera de s'assurer et de supporter la mise en place du mouvement de mobilisation contre la hausse des frais de scolarité au sein des associations membres de l'ASSÉ en mettant à la disposition de toutes et tous les ressources nécessaires (travail de terrain, élaboration d'un plan de mobilisation, mise en place de comité de mobilisation locaux, logistique entourant les assemblées générales, production du matériel d'information, etc.). Dans un deuxième temps, une campagne aussi importante que celle de l'année prochaine nécessitera une communication constante entre les différentes associations étudiantes. Un de mes projets sera donc de mettre sur pied un système de conférences téléphoniques qui aurait lieu une fois par semaine avec l'ensemble des externes des associations membres et non-membres souhaitant y participer.

Au cours de mon présent mandat, j'ai eu la chance de faire des tournées dans pratiquement toutes les associations étudiantes membres de l'ASSÉ. Ceci m'a permis de me rendre compte des différences fondamentales que l'on retrouve d'une association à l'autre et de comprendre les réalités locales ce qui devrait m'aider dans le travail que j'aurai possiblement à accomplir au cours de l'année qui s'en vient. De plus, la tâche principale d'un ou d'une interne à l'ASSÉ devrait d'être sur le terrain, dans les campus locaux et c'est bien ce à quoi je compte accorder le plus de temps l'année prochaine si je suis élue.

Par contre, en posant ma candidature, je me dois de vous informer que je serai étudiante au baccalauréat en enseignement préscolaire et primaire à l'UQAM l'année prochaine. Il y a donc une possibilité que je sois en stage durant un mois à la session d'hiver 2012, ce qui me laisserait moins de temps pour m'impliquer durant cette période. De plus, je serai membre de l'ADEESE et, par le fait même, membre de la FEUQ pendant la majorité de mon mandat.

La lutte que nous mènerons l'année prochaine sera historique : la victoire est loin d'être garantie, mais la seule certitude que nous avons c'est que si nous ne luttons pas, nous sommes assuré-e-s de perdre.

Solidairement,

Élise Carrier-Martin - Membre de l'AFESH-UQAM

Candidature de Jean-François Filiatrault au Comité aux luttes sociales

Candidature reçue le 6 avril 2011
Appuyée par : SOGÉÉCOM

Bonjour,

Par la présente, je dépose ma candidature à l'un des postes de membre du Comité aux luttes sociales de l'ASSÉ.

Communautaire et syndical

Avec la lutte contre la hausse des frais de scolarité qui s'annonce, le mouvement étudiant aura besoin de tout le support populaire et syndical possible. Heureusement, avec la *Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics* de nombreux liens de solidarité sont déjà formés avec des groupes communautaires et quelques syndicats. Je crois qu'il est important et nécessaire de maintenir et enrichir ces liens si nous désirons entreprendre une campagne de *Grève générale illimitée* victorieuse; que ce soit en faisant des présentations dans les Assemblées générales des Syndicats, groupes communautaires, féministes et collectifs progressistes, en participant à la Coalition (que ce soit dans les processus démocratiques ou les actions) et aux coalitions régionales, en créant du matériel de mobilisation commun¹, en organisant des actions et événements communs et en faisant de la mobilisation urbaine².

Luttes en éducation à l'international

Le Comité aux luttes sociales (CLS) a aussi comme tâche de faire le suivi avec les luttes en éducation qui se déroulent sur la scène internationale³. En plus d'aider à la documentation de ces luttes (que ce soit pour des brèves sur le site Internet ou des articles de journaux), je désirerais (avec des tonnes de « *si* ») organiser une tournée de formation-conférence sur les luttes en éducation à l'international (grève, organisation syndicale, revendications, etc.) afin de démontrer que l'ASSÉ et le dégel des frais de scolarités s'inscrivent dans des courants internationaux⁴.

Luttes environnementales

Moins en lien avec la question du dégel des frais de scolarité et de la GGI, je désirerais organiser de nouveau une table nationale des Comités environnementaux⁵ et aider à la création d'un document d'éducation sur l'environnement (plus radical que ce qu'EnJeu⁶ fait..). En dehors des raisons apparentes, ceci viserait aussi à évaluer si un Comité environnemental serait viable à l'ASSÉ.

La lutte à venir

1 En 2007, le MÉPACQ avait créé un document d'éducation populaire sur la gratuité scolaire (plus complet que ce que l'ASSÉ n'a jamais créé). Il n'a pas été utilisé.

2 Le terme n'est pas très adapté vu qu'on peut en faire à l'île d'Orléans, mais en gros c'est mobiliser la population « civile » en opposition à la population « étudiante ».

3 Le CLS était autrefois le Comité aux relations internationales, mais en 2008 pour des raisons politiques (s'aligner plus avec les autres acteurs progressistes) et techniques (le Comité était vide..) il a été transformé pour devenir ce qu'il est actuellement.

4 En 2001, une rencontre étudiante internationale tenue à Montréal (grâce à la SOGÉÉCOM) avait posé les bases de notre analyse sur la question.

5 Vous pouvez consulter les bilans de l'année 2005-2006 pour plus d'informations.

6 Environnement Jeunesse

Avant ce qui suit, je dois avouer ne pas être sur asse-support ni *Facebook* et donc que je n'ai pas une vision bien complète de ce qui se passe⁷, mais j'ai l'impression que peu de débats ont été engagés quant à la prochaine GGI. Je nous inviterais donc à relire les bilans et textes de réflexion des grèves de 2005 et 2007 de même que le matériel produit par l'ASSÉ sur cette question (dont une revue!). Aussi, ne nous attardons pas trop sur les finances d'une éventuelle coalition (un texte écrit et non diffusé en 2007 sera bientôt envoyé) ou ses structures/revendications, mais préparons le matériel et la mobilisation durant l'été (malgré tout ce qui a été dit, je considère que c'est un point central dans les raisons de l'échec de la grève de 2007).

De plus, je suis très septique qu'une équipe nationale uqamienne⁸ (Unisexé? Blanche? Franco? Je rajoute combien de qualificatifs?) soit appropriée pour supporter une grève nationale dont une forte base proviendrait des cégeps. Sans appeler à battre en bloc les candidatures uqamiennes, je rappellerais tout de même que personne n'appliquera sur des postes ou comités occupés rendu à l'automne. Il aurait été intéressant qu'une association ou un groupe de personnes invitent les personnes s'intéressant aux tâches nationales à une rencontre de formation-présentation. Bien qu'il arrive trop tard par rapport à la date limite de dépôt de candidature, peut-être que le Conseil de Coordination du 12 avril pourrait en être une tentative. Quoi qu'il en soit, je tiens à dire que de tout temps, personne n'avait les compétences et connaissances nécessaires pour être sur le Conseil exécutif national avant d'y être, et ce peut importe leur expérience.

Quant à moi

Je milite à l'ASSÉ depuis l'année 2006-2007 que ce soit comme militant ou membre des Conseils, Comités et du Secrétariat général (en plus d'être brièvement le salarié de l'ASSÉ). J'ai assisté à la grève de 2005 en tant que *piqueteur* de mon association collégiale et je suis désormais étudiant en sociologie et études féministes à l'UQAM (et par extension membre de l'AEESPC⁹ et de l'AFESH-UQAM¹⁰) depuis l'hiver 2009 ce qui m'a permis, entre autres, d'assister à la Grève uqamienne de soutiens au professeur-e-s. J'ai, au travers de ces expériences, pu me réseauter et me familiariser avec plusieurs groupes; syndicats; tables; collectifs; etc. ce qui m'a fait comprendre le besoin de délaisser le corporatisme étudiant traditionnel et de concrétiser notre solidarité par l'action (on comprendra ici que je m'oppose au retrait de l'ASSÉ de la Coalition et que j'aime bien l'ASSÉ des débuts).

Je désirais au début me présenter comme Secrétaire général de l'ASSÉ, mais avec sa définition actuelle (poste ne comportant aucune part d'autonomie; de travail politique, c'est une sorte d'employé-e non rémunéré-e avec des tâches encore plus plates¹¹), et malgré l'importance que je lui vois, je préfère appliquer à un Comité dont le rôle est moins central dans la grève¹² à venir, mais dont la liberté de travail sera plus grande. J'ai évidemment conscience que mes projets devront être priorités, que certains/malheureusement plusieurs tomberont et que je devrai effectuer certains/malheureusement plusieurs mandats dont je ne

7 Ce qui est proprement aberrant. Facebook a pris une place complètement démesurée disproportionnée dans la vie politique et démocratique de notre syndicat national.

8 Évidemment la critique s'applique à moi aussi et les exceptions ne l'invalident pas.

9 Association des étudiantes et étudiants en sociologie premier cycle à l'UQAM. Membre fondatrice de l'ASSÉ.

10 Association facultaire étudiante des sciences humaines. Association comprenant le membership de l'AEESPC

11 D'ailleurs, des avis de motions ont déjà été écrit pour modifier ce poste s'il y a une association qui veut se pencher sur la question.

12 Bien que je le considère très important, j'ai conscience que ce Comité n'est pas essentiel comme le Comité du journal ou le Comité d'information.

veux pas, mais je tiens tout de même à exposer au Congrès que je désire être élu sur la base de mon « programme électoral » (sic) et non pas sur ma capacité d'accomplir des mandats.

Pour l'autogestion et la gratuité scolaire
Contre le montréalocentrisme et le féminisme de façade

Vive le syndicalisme de combat

Jean-François Filiatrault - Membre de l'AEESPC-UQAM

Candidature de Guillaume Legault au poste de Secrétaire à la coordination

*Candidature reçue le 7 avril 2011
Appuyée par : AÉCSSP-UQÀM*

Bonjour,

«Les gens raisonnables s'adaptent au monde, les gens déraisonnables persistent à tenter d'adapter le monde à eux. Tout progrès, dès lors, dépend de gens déraisonnables.» Shaw

Par la présente lettre, je souhaite déposer officiellement ma candidature au poste de Secrétaire à la coordination. L'année scolaire qui vient sera une année de lutte. Outre cela, ce sera une année de victoires, et ce point n'est pas négociable. Il en va de la pérennité de l'ensemble du mouvement étudiant québécois. Nous devons travailler dès aujourd'hui à organiser demain. Cette lutte, ensemble, nous la remporterons!

C'est d'abord sur un fond de crise que j'ai décidé de déposer ma candidature sur le Conseil exécutif de l'ASSÉ. La concrétisation de la menace d'une hausse des frais de scolarité a engendré chez moi une colère, mais également un regain de motivation pour l'implication étudiante. Ce serait cependant mentir que d'affirmer que je n'avais jamais songé à me présenter sur le Conseil exécutif de l'ASSÉ auparavant. Les présentes circonstances ne sont qu'une raison de plus qui me motive à vouloir travailler dans sur l'exécutif de notre organisation.

Tout d'abord, voilà quelques mots sur ma propre personne. Je suis présentement étudiant à temps plein à la maîtrise en Science politique à l'Université du Québec à Montréal. C'est également de l'UQÀM que j'ai obtenu mon baccalauréat en science politique à l'hiver 2010. Dans le cadre de mes travaux de recherche, je me concentre présentement sur les transformations syndicales québécoises contemporaines.

Au niveau de l'implication étudiante, bien que j'aie vécu et participé à la grève de 2005, c'est à mon arrivée à l'UQÀM que j'ai commencé à m'impliquer activement dans le mouvement étudiant. La tentative ratée de GGI de l'automne 2007 et la grève de l'hiver 2008 auront chez moi un très grand impact. C'est à cette époque que je commence à militer plus activement dans mon association étudiante d'alors, la Glorieuse AÉMSP. Tout d'abord représentant des étudiant-e-s de première année, puis Coordonateur à l'Interne par intérim, pour, en dernière année de Bacc., être Coordonateur Général de l'AÉMSP, ce parcours m'aura permis de mieux saisir les principes de gestion dynamique d'une association étudiante. Depuis maintenant près d'un an, je suis Coordonateur Général de l'AÉCSSP-UQÀM. Mon implication dans cette association étudiante m'aura permis de parfaire mes connaissances à en ce qui à trait à toutes les différentes fonctions sur le Conseil exécutif. Les circonstances ont cette année voulu que personne ne se présente au poste de Coordonateur à l'Externe. C'est donc moi qui assume l'intérim de ces fonctions. À l'AÉCSSP, j'ai la chance de travailler avec une équipe dynamique, créative, diversifiée et ouverte ce qui nous permet de bien travailler ensemble, dans une logique de partage de tâches. Cette expérience peut, en partie expliquer ma volonté de me présenter au poste de «coordo». Le poste de secrétaire à la coordination est pour moi le meilleur de tous les postes. Il permet de travailler en lien direct

avec les autres membres d'un Conseil exécutif, d'assurer un suivi, de rallier les membres en période de tension ainsi que de voir à aider les personnes qui en ont le plus grandement besoin. Dans un éventuel mandat, j'aimerais travailler à l'harmonisation du travail sur le Conseil exécutif et faire en sorte d'éviter une bureaucratisation du travail dans le cadre d'une mobilisation étudiante d'envergure. Le vrai travail, c'est dans la rue que nous le feront!

Au fil du temps, l'implication étudiante, c'est devenu, pour moi, bien plus qu'une cause. C'est devenu une question d'honnêteté avec moi-même. Si je décide en ce moment de me présenter sur l'exécutif de l'ASSÉ, c'est que je me sens outillé et prêt à faire face aux nombreux défis qui nous attendent. De plus, l'an prochain, ayant terminé ma scolarité de maîtrise, je pourrai plus activement de consacrer à mon implication sur le Conseil exécutif. C'est donc avec enthousiasme que j'entrevois la mobilisation l'année prochaine car nous ne pouvons pas nous permettre de baisser les bras. La résistance, ça s'organise, et ça commence maintenant!

Guillaume Legault - Étudiant au 2^{ème} cycle en Science politique à l'UQAM.

Candidature de Gabriel Nadeau-Dubois au poste de Secrétaire aux communications

*Candidature reçue le 8 avril 2011
Appuyée par : AECSSP-UQAM et AFESH-UQAM*

Camarades,

Cette lettre vous parvient après une longue réflexion, menée conjointement avec mes collègues de l'exécutif et mes proches. Elle a pour objet de déposer ma candidature au poste de Secrétaire aux communications de l'ASSÉ, pour une deuxième année consécutive. Ma vision de l'ASSÉ et du poste de Secrétaire aux communications ayant déjà été largement exposée dans mes précédentes lettres de candidatures, je me concentrerai ici sur les raisons qui m'intiment à poser ma candidature une deuxième fois. Je référerai donc ceux et celles qui désirent en savoir plus sur mon expérience militante, ma vision du poste et mon opinion au sujet du rôle des médias dans la stratégie de l'ASSÉ à mes précédentes lettres de candidature et textes de réflexions.

Il est devenu un lieu commun de souligner à quel point la campagne de l'an prochain sera un point tournant pour l'ASSÉ, voir pour l'ensemble du mouvement étudiant, si ce n'est pas pour l'histoire du Québec. Nous faisons face à une attaque sans précédent : notre riposte doit être à la hauteur. Comme nous le réalisons de plus en plus, les médias, quoi qu'on en dise, auront un rôle à jouer dans notre lutte. Nous devons soit les investir, soit ce laisser investir par eux. Si je pose ma candidature, c'est que je crois fermement en la première option, et que je crois pouvoir faire ma part dans cette direction en tant que Secrétaire aux communications de l'ASSÉ. La couverture médiatique de la manifestation du 31 mars dernier aura, je crois, démontré l'importance de développer une stratégie médiatique intelligente lors de nos actions, aura démontré l'importance de ne pas avoir peur de mettre de l'avant nos porte-paroles dans ces circonstances.

Cette année, à travers de nombreuses erreurs et tâtonnements que je reconnais humblement, j'ai beaucoup appris : sur l'ASSÉ, sur les médias, sur la relation entre les deux. L'année prochaine est trop importante pour qu'elle soit une année d'apprentissage. C'est donc avec cette expérience que je me présente devant le Congrès de l'ASSÉ, pour remplir les fonctions de Secrétaire aux communications. Par cette candidature, je souhaite aussi, par soucis de transparence, annoncer mon intention au Congrès d'occuper les fonctions de porte-parole de l'ASSÉ l'an prochain. Je crois avoir acquis une certaine expérience cette année, expérience qui sera, je crois, forte utile l'an prochain alors que l'ASSÉ sera appelée à commenter ses actions sur toute les tribunes médiatiques.

Évidemment, les nombreuses candidatures à l'exécutif ne sont pas étrangères à cette décision: elles ne peuvent qu'inspirer espoir et confiance en vue de l'an prochain.

Pour des élections démocratiques et transparentes à l'ASSÉ

L'an dernier, des circonstances qui restent encore obscures ont provoqué, pour la première fois de l'histoire de notre organisation, la non-élection de deux candidats sur l'exécutif. Si, sur certains points, des débats francs autour de certaines candidatures étaient

nécessaires, c'est surtout un climat de médisance et de salissage qui fut à l'origine du résultat que l'on connaît. Cette situation regrettable ne doit plus se reproduire.

Si des associations étudiantes membres de l'ASSÉ ont des réticences autour de ma candidature, je souhaite profondément que ces débats se tiennent dans les espaces prévus à cet effet: les instances légitimes et démocratiques de l'ASSÉ et de ses associations membres. Je suis d'ailleurs prêt à me déplacer dans toute association désirant me poser des questions, que ce soit devant l'exécutif ou l'Assemblée générale.

La lutte de l'an prochain, on l'a dit trop souvent, sera victorieuse ou sera la dernière. Je m'en remets dorénavant aux associations étudiantes membres de l'ASSÉ. À elles de décider démocratiquement et de manière transparente si ma candidature servira cette lutte, dans le cadre des fonctions que je me propose humblement de remplir.

Si étudier est un droit, résister est un devoir,

Solidairement,

Gabriel Nadeau-Dubois - Étudiant en Histoire, Culture et Société et membre de l'AFESH-UQAM

Candidature de Philippe Éthier au poste de Secrétaire aux finances

Candidature reçue le 8 avril 2011

Appuyée par : AECSSP-UQÀM, AGECD, AFESH-UQÀM et AGES

Par la présente lettre, je pose ma candidature au poste de secrétaire aux finances. Cette décision n'est pas le fruit d'une longue et pénible réflexion. Je n'ai passé aucune nuit blanche à me poser cette terrible question : devrais-je me présenter sur l'exécutif de l'ASSÉ? En réalité, l'ampleur de l'attaque à laquelle nous faisons face m'a rapidement convaincu à poser ma candidature pour une deuxième année¹³.

Face à cette attaque historique, nous n'avons pas le droit à l'échec. Une défaite aurait un impact catastrophique non seulement sur la nature de notre système d'éducation, mais surtout sur la société québécoise. Et ce, tout en réduisant à jamais la capacité du mouvement étudiant à s'imposer comme un acteur de changement social. Notre réplique se doit donc d'être organisée et réfléchie. La prochaine lutte sera difficile et nécessitera des sacrifices de chacun de nous. Plus que jamais, nous avons le devoir de nous impliquer, de nous organiser et de croire en ce que nous faisons. La construction de notre réaction doit passer par une réappropriation des structures associatives (nationales ou locales). Ainsi, avoir des exécutifs complets - comprenant la portée historique de leurs actes – ainsi que des comités de mobilisation actifs et populeux m'apparaît comme un objectif à atteindre rapidement.

Mon projet politique : politiser les finances de l'ASSÉ

C'est un fait : le poste aux finances est peu sexy. C'est un poste plate! Malgré ce triste constat, je reste motivé à occuper ce poste. Je dois par contre vous informer que je n'ai aucunes connaissances à ce niveau, que je n'ai jamais effectué les tâches relatives à ce poste au sein d'un Conseil exécutif. Par contre, je considère que dans le cadre la présente lutte, les enjeux liés aux affaires financières sont beaucoup trop importants pour être délaissés, pour que les finances ne soient pas prises en charge par un exécutant. Mon objectif premier, en présentant ma candidature à ce poste, est de politiser les finances de l'ASSÉ.

Pour mettre fin à l'austérité budgétaire

Loin de moi l'idée de proposer l'ouverture d'une boutique en ligne ou la vente de bons de la victoire, mais dans le cadre de la prochaine lutte nous devons nous assurer de financer convenablement notre lutte, d'avoir les moyens de nos ambitions. Depuis trop longtemps, nous appliquons des mesures d'austérités à l'ASSÉ, nous négligeons la nécessité d'avoir un budget considérable afin de financer tous nos projets. Sans vouloir ériger l'argent comme principale force motrice de la lutte, un constat s'impose : la prochaine campagne va nécessiter beaucoup plus d'argent que les précédentes par son intensité (plus d'instances, d'actions, de tournées mobilisation, de sorties de presse...) Si dans la prochaine année, toutes les associations étudiantes doivent se constituer un fond de grève, l'ASSÉ devra faire de même.

¹³ Si vous tenez absolument à connaître mon parcours militant, je vous invite à lire ma lettre de candidature déposé l'an dernier.

Le sous-financement chronique de notre organisation menace directement sa pérennité, la qualité de nos interventions et donc, la possibilité de mener à terme une lutte victorieuse. Après la grève de 2005, l'ASSÉ trainait une dette de plusieurs dizaines de milliers de dollars. Vous comprendrez que la présence d'un tel déficit menace directement la survie d'une organisation comme la nôtre et nous devons donc éviter de se retrouver dans une telle situation. À cet effet, je partirai en guerre pour l'atteinte du déficit zéro, et ce, en mettant tout en œuvre pour éviter de se serrer trop la ceinture.

Un troisième interne et cie.

Je tiens à vous aviser que les tâches relatives au secrétaire aux finances ne sont pas pour moi l'élément central de ce que constitue ma vision de mon prochain mandat. Je compte continuer à effectuer de l'interne l'an prochain afin d'appuyer les exécutants ou exécutantes qui seront élu-e-s comme secrétaires aux relations internes. À ce niveau, beaucoup de travail de soutien aux associations membres et non membres, à la mobilisation locale, sera à effectuer. Je crois avoir réussi à acquérir une certaine expérience cette année que je compte mettre à contribution avec mes futur-e-s collègues.

Ma conception d'un Conseil exécutif ne se limite pas à des postes ayant des tâches exclusives. Je crois qu'un Conseil exécutif est avant tout une équipe de travail. Et c'est dans cet esprit que je vais m'efforcer de soutenir l'ensemble des membres de l'exécutif que ce soit sur le plan de l'interne, de l'externe, de l'information ou encore de la coordination. La coordination de l'ASSÉ l'an prochain sera tout un défi. Lorsque nous auront plusieurs Congrès par mois, plusieurs personnes pourraient être nécessaires afin de préparer et coordonner l'organisation de ces instances.

Les réseaux sociaux et le web

Si l'apport des médias dans la construction du mouvement n'est pas à négliger, je crois que les réseaux sociaux seront un vecteur important de mobilisation dans la prochaine lutte et que nous devons rapidement apprendre à les utiliser convenablement. En permettant de démocratiser l'accès à l'information et d'augmenter la rapidité de sa circulation : les réseaux sociaux apportent des éléments intéressants à notre lutte. Bien qu'une étape considérable ait été franchie cette année : utilisation de la vidéo, utilisation constante de Facebook¹⁴ et de Twitter, nous devons accélérer le pas et développer une approche propre à l'ASSÉ.

En guise de conclusion, je crois nécessaire la présence d'une équipe forte et complète à l'ASSÉ (incluant les comités, le Conseil exécutif et la permanence) l'année prochaine. Le Congrès devrait accorder une attention particulière à l'élection d'une équipe voulant et ayant la capacité de travailler ensemble. L'élection d'un exécutif incomplet ou encore dysfonctionnel nuira à notre capacité de contrer la hausse. D'énormes défis nous attendent et dès cet été, nous devons nous mettre à l'œuvre afin de préparer une campagne qui sera, je l'espère, victorieuse.

Philippe Ethier - Étudiant et membre de l'AFESH-UQAM

¹⁴ Je tiens à préciser que nous sommes actuellement l'organisation nationale étudiante ayant la plus de Fans sur Facebook !

Candidature de Gabrielle Desrosiers au Comité femmes

*Candidature reçue le 8 avril 2011
Appuyée par : SECMV et AFESH-UQÀM*

« La radicalité est toujours créatrice par le sens critique qui l'alimente »
-Paulo Freire

Militantes, militants et féministes,

Je présente pour une nouvelle année ma candidature au Comité femmes de l'ASSÉ. J'avoue avoir hésité avant de prendre cette décision. L'année qui s'est écoulée m'a permis de constater que faire partie du Comité femmes et s'y impliquer activement, c'est lourd à porter. Le travail consiste entre autres à endosser une lutte quotidienne dans les instances de l'ASSÉ et porter une perspective féministe dans les actions, productions et activités de l'ASSÉ, en n'ayant qu'un soutien concret limité de la part du Conseil exécutif, des autres comités et conseils pour y parvenir. C'est aussi travailler pour amener les différentes tendances du mouvement étudiant à considérer les luttes féministes comme allant de pair avec la sienne et non plus comme de simples luttes à mener en parallèle. L'année qui s'en vient m'apparaît des plus inquiétantes pour deux raisons;

- la hausse qui nous menace est un danger d'amputation tangible à l'accessibilité aux études universitaires;
- la lutte à la hausse risque de taire complètement les luttes féministes qui se retrouvent déjà à la queue du peloton dans celles que mènent l'ASSÉ (seule association nationale du mouvement étudiant dans laquelle celles-ci figurent à la liste des préoccupations).

L'ASSÉ se revendique féministe, mais cette affirmation est loin d'être appliquée, légitimisée et acquise. Dans un contexte de grève, le respect des positions féministes de l'ASSÉ risque d'être encore plus fragile et par conséquent être membre du Comité femmes ça a été et sera tout un mandat.

Contribuer à l'organisation étudiante en milieu non-mixte est une expérience qui m'a énormément nourrie. Malgré toutes les difficultés inhérentes à la participation au Comité femmes, la perspective de poursuivre ce travail politique que je juge essentiel m'est très motivante et voilà pourquoi je me présente.

Dans l'espoir de nous voir solidaires dans nos luttes,

Gabrielle Desrosiers – Membre de l'AFESH-UQÀM

Candidature de Jean-Michel Thériault au poste de Secrétaire aux relations externes

*Candidature reçue le 8 avril 2011
Appuyée par : AFESH-UQAM.*

Camarades et ami-e-s bonjour,

La présente lettre a pour but de présenter ma candidature comme Secrétaire aux relations externes de l'ASSÉ.

Je cumule, à mon sens, un intéressant bagage de militantisme à l'ASSÉ : comité de mobilisation, comité formation, coordonateur par intérim et secrétaire aux relations internes. Il me semble important de revenir sur cette dernière implication. Ainsi, lors de l'année 2007-2008, durant la dernière campagne de grève générale illimitée, je siégeais sur le Conseil exécutif, j'étais donc aux premières loges afin de constater la débâcle. Il me serait, par ailleurs, impossible de minimiser l'impact de cette défaite sur mon développement militant et des leçons que j'en ai tirées : le manque de stratégie, d'organisation et de réflexion auront été fort coûteux. C'est en priorité cette expérience que je veux partager et qui me pousse à revenir sur le Conseil exécutif. En outre, mon militantisme à l'ASSÉ me permet de constater nombre de changements récents qui honnêtement me déplaisent. Ainsi, si je planifie revenir sur l'exécutif, c'est aussi en tant que tenant d'une tradition, d'habitudes de travail, voir même d'un certain radicalisme que certaines personnes tentent de marginaliser. Toutefois, que cela soit clair, cette candidature ne constitue pas une déclaration de guerre à l'encontre d'autres membres du Conseil exécutif ou de certaines factions au sein de l'ASSÉ, je suis quelqu'un qui est capable de travailler avec les différentes tendances, ce qui sera nécessaire dans l'année à venir; s'il nous faut débattre, nous ne pouvons nous entre-déchirer.

En conclusion, si je me présente au poste d'externe, c'est principalement dans l'idée de travailler à l'élaboration d'une coalition de grève autour de l'ASSÉ, une telle structure sera nécessaire si nous voulons un mouvement populaire et éviter la récupération des fédérations étudiantes.

Salutations militantes,

Jean-Michel Thériault – Étudiant en histoire à l'UQAM

Candidature de Fanny Lavigne au Comité femmes

Candidature reçue le 9 avril 2011

Appuyée par : SECMV

Bonjour,

C'est avec fébrilité que je vous dépose aujourd'hui ma lettre de candidature au sein du Comité femmes de l'ASSÉ. Devant le travail de mobilisation de premier plan qui nous attend face à cette attaque au droit à l'éducation, je considère qu'il est primordial que les luttes et réflexions du Comité femmes se poursuivent dans les associations étudiantes et surtout, qu'elles s'inscrivent en lien avec les revendications principales de l'ASSÉ.

Au sein du SECMV

Je termine cette session le programme *Techniques de travail social* au Cégep Marie-Victorin. J'ai commencé à m'impliquer dans le mouvement militant étudiant auprès du SECMV à l'automne 2009, au cœur des mobilisations contre les projets de gouvernance dans les cégeps et les universités. Interpellée par l'idée de vouloir m'impliquer plus, j'ai choisi, dans le cadre d'un de mes cours dans ma technique - Projet d'intervention communautaire - de me joindre à un projet en partenariat avec le SECMV. Ainsi, j'ai pu prendre contact avec le milieu militant en y intégrant ma passion pour le travail social. À la session d'hiver 2010, j'avais le désir de m'investir plus au SECMV et j'ai décidé de faire le saut sur le Conseil exécutif. J'ai tout d'abord occupé le rôle de coordonnatrice à la mobilisation, puis, à l'automne 2010, celui de coordonnatrice à l'externe. Il est bien difficile de décrocher complètement d'une implication qui nous tient à cœur. Ainsi, bien qu'étant en stage 4 jours par semaine cette présente session, j'essaie de tourner mon agenda dans tous les sens, pour pouvoir continuer de m'impliquer au SECMV. J'ai réussi à pouvoir me sauver de mon stage pour participer à plusieurs assemblées générales et rencontres du comité mob cette session, en plus d'inévitablement venir passer mon temps dans le douillet local du SECMV lors de ma journée de cours!

Je considère que, malgré ma courte implication dans le milieu militant étudiant, mon passage au SECMV m'a permis de développer des outils, mais surtout, une passion et des convictions concernant la défense des droits et le militantisme.

Au sein de l'ASSÉ

Il y a maintenant un an, je participais à mon premier Congrès de l'ASSÉ en tant que déléguée du SECMV. J'ai appris à découvrir cette organisation au cours de la dernière année. Je considère que l'ASSÉ est le meilleur véhicule de changement social qui existe actuellement, dans le milieu militant étudiant. Le syndicalisme de combat m'apparaît comme essentiel dans les différentes luttes que mènent les étudiants et étudiantes. L'éducation est un droit pour lequel je suis prête à me battre et à prendre les actions qui seront nécessaires. Malgré ma courte histoire d'implication au sein de l'ASSÉ, j'affirme qu'il doit y avoir place à des réflexions critiques sur notre organisation. En ce sens, j'endosse toujours le texte de réflexion « *Comment la base militante étudiante peut-elle se réapproprier l'ASSÉ?* », présenté dans le cahier de Congrès du 4 décembre 2010, que j'ai signé avec d'autres étudiants et étudiantes. Les préoccupations mentionnées dans ce texte m'habitent encore. Je veux faire un pas de plus pour m'impliquer à la résolution de ces préoccupations. Puis, il m'apparaît primordial d'être à l'écoute des réflexions et critiques. Un débat sain, autant dans les instances locales que nationales, me motive à apprendre pour m'améliorer.

Je ne considère pas tout connaître de notre organisation nationale, ni d'en être une «experte». J'en apprend tous les jours, de mes erreurs et expériences, dans les livres, auprès des personnes qui m'entourent. En fait, je ne me considère pas comme une experte de quoi que soit. Que ce soit dans mon implication au sein du SECMV, à l'ASSÉ, dans le milieu communautaire et du travail social. Il n'en serait pas différent au sein du Comité femmes.

Au sein du Comité femmes de l'ASSÉ

Les enjeux féministes m'ont toujours intéressée. Les différents cours que j'ai eu en travail social, qui ont abordé les luttes des femmes et les enjeux de société reliés m'ont donné envie d'approfondir mon analyse, ma recherche et ma réflexion. En ce sens, je me suis impliquée ponctuellement avec le Comité femmes cette année (concernant la MMF et le Camp de formation d'automne de l'ASSÉ) et je dois dire avoir eu la piquûre! De plus, j'entreprendrai l'année prochaine le *Certificat en études féministes* de l'UQAM, question de pousser ma réflexion encore plus. Ma démarche au sein du Comité femmes se voudrait aussi une suite à ma réflexion sur le féminisme.

Je souhaite m'impliquer au sein du Comité femmes pour non seulement apprendre et approfondir mes connaissances sur les enjeux féministes, mais aussi pour pouvoir prendre part à la mise en action de la lutte contre le patriarcat. Que ce soit au sein des associations étudiantes locales ou dans les instances nationales, l'implication des étudiants et étudiantes est primordial. En ce sens, je considère que le rôle du Comité femmes de l'ASSÉ est avant tout d'accompagner et d'être présent pour fournir toute aide demandée dans les comités femmes locaux, les exécutifs locaux et tous autres étudiants et étudiantes qui désirent s'impliquer dans les luttes féministes. De plus, je suis d'avis que le Comité femmes se doit de travailler en collaboration avec les autres instances, comités et conseils de l'ASSÉ. Malgré que cela ne soit pas toujours facile et qu'il existe au sein de l'ASSÉ des divergences d'opinions quant au féminisme, il m'apparaît primordial de favoriser la collaboration et la communication entre toutes ces instances. Enfin, les revendications portées par le Comité femmes se doivent, à mes yeux, d'être intégrées aux revendications principales de l'ASSÉ. L'idée d'une campagne commune qui permettrait, entre autre, une analyse féministe de la hausse des frais de scolarité et de ses répercussions tout en continuant la lutte constante contre l'idéologie patriarcale dominante, sous toutes ses formes, dans notre société me motive énormément.

En bref

En bref, c'est avec beaucoup de nervosité, d'excitation et de motivation que je dépose ma candidature au sein du Comité femmes. Bien que j'aie une vision critique de l'ASSÉ, je considère que c'est en s'impliquant que nous arriverons à bâtir un réel rapport de force face au pouvoir. L'attaque au droit à l'éducation est et sera certes au cœur de la lutte que nous mèneront au cours des prochains mois, mais il m'apparaît important d'intégrer à cette campagne une analyse et des enjeux féministes. Le patriarcat ne prend pas de vacances et il nous appartient alors de résister et de lutter.

Si vous avez des questions, préoccupations ou commentaires, n'hésitez pas à me rejoindre par courriel (fanny_lavigne@hotmail.com) ou par téléphone au 514-915-3996. Pour reprendre les propos d'Audrey Simard, dans sa lettre de candidature qui se retrouve dans le cahier de Congrès du 4 décembre dernier,

« Féministement et solidairement vôtre »,

Fanny Lavigne - Membre du SECMV

Candidature de Alexandre Antaki au Comité journal

*Candidature reçue le 11 avril 2011
Appuyée par : AFESH-UQAM.*

Un modéré, c'est un monsieur qui s'occupe modérément des intérêts d'autrui. - Jules Renard

*Une personne modérée, c'est quelqu'un ou quelqu'une qui s'occupe modérément des intérêts d'autrui.
- Alexandre Antaki*

Voilà!

Je pose ma candidature. Après une session au comité info, je change d'air un peu en allant au journal. Le Comité information est rempli de candidatures de plein de bon monde, l'exécutif de l'ASSÉ et de l'AFESH sont pleins aussi. «Alors, me dis-je, allons donc au Journal!»

C'est que la tâche est importante, c'est le plus meilleur outil de l'ASSÉ pour rejoindre les étudiantes et les étudiants de tout acabit. L'année qui arrive s'annonce cruciale et tout le reste... GGI!

J'ai déjà écrit et aidé pour quelques parutions de l'Antigone, le journal du comité mob de BdeB.

Personnellement, ça ne m'intéresse pas vraiment d'écrire, quoique je le ferais quand même sûrement. Je vais surtout faire de la mise en page, de la coordination et de la couverture d'événements.

Ma vision du journal?

Rapidement, je crois que les dossiers spéciaux, que j'aimais bien, n'ont pas eu l'air de marcher. Je pense qu'il ne faut pas mettre le concept à la poubelle mais il faut le faire de manière plus subtil.

Je pense qu'il faut multiplier les express, surtout en temps de grève.

Il faut faire, tant qu'à moi, des retours sur les décisions de Congrès dans le journal, quitte à ce que ce ne soit qu'un petit encadré en 3e page (par exemple).

Mais bon, c'est juste mon opinion, on fera un peu de dialectique et faire ce que les gens veulent bien.

C'est ça qui est ça.

Alexandre Antaki – Étudiant libre à l'UQAM

Candidature de Vanessa L'écuyer au Comité femmes

*Candidature reçue le 11 avril 2011
Appuyée par : AFESH-UQÀM*

Salut,

Cette lettre est pour me présenter à vous et pour vous annoncer mon désir d'être élue membre du Comité femmes de l'ASSÉ pour une deuxième année consécutive. L'an passé à pareille date, j'ai écrit une lettre pour le Congrès annuel 2010, étant principalement motivée par l'idée de m'impliquer pour la première fois dans une des luttes féministes... ne sachant certainement pas à quels endroits prioritairement donner des «coups de barres» au patriarcat et comment le faire. Le mouvement étudiant m'avait alors semblé un endroit confortable, puisque j'y traînais depuis déjà quelques années. Il adonnait par le fait même que j'étais membre d'un syndicat national, l'ASSÉ, qui avait justement un comité-femme. C'était là que j'allais pouvoir déverser mon énergie militante féministe de novice! Beaucoup de questions, alors, de débats, d'enthousiasme dans ma tête, de peurs, aussi, c'est sûr. Peut-être que faire un bilan de la dernière année serait un peu pompeux de ma part... Je me (et vous par la même occasion) suggère seulement de regarder par-dessus mon épaule pour voir le chemin parcouru au sein du Comité. Certaines personnes y verront peut-être une pertinence de ma présence à nouveau sur le Comité femmes pour 2011-2012.

Je crois que nous avons passé une année intense au Comité femmes. Ce fut l'occasion de faire des actions et de la mobilisation auprès de personnes incroyablement intéressantes, inspirantes et stimulantes au niveau politique (bien que ces personnes ne semblent parfois pas le savoir elles-mêmes – ha, féminisme-s, quand tu nous tiens!). J'ai eu la chance de travailler avec de nombreuses personnes inspirantes aussi, dont, en tout premier lieu, les trois femmes avec lesquelles j'ai traversé cette année, Audrey, Gabrielle et Camille. C'est avec tristesse que nous dirons au revoir à certaines et avec joie que nous accueillerons les nouvelles personnes, dont Fanny, qui sauront facilement se trouver une place, j'en suis convaincue!

Au sujet de cette année qui vient de passer, je peux dire qu'elle était frustrante, mais tellement formatrice! Il faut cependant souligner que ce sont nos conditions de Comité qui créent cette dynamique. Nommons simplement, à titre d'exemple, l'autonomie financière du Comité – nous n'avons pas de budget, géré par nous, pour mener à bien des projets féministes... Cette situation, jumelée étroitement à une certaine hiérarchisation des luttes qui infériorise les luttes féministes au sein de l'ASSÉ dans toutes sortes de contextes incroyablement variés, crée une situation parfois, trop souvent, problématique. Il est alors doublement difficile de mener à bien des projets féministes, ou incorporant une perspective féministe, quels qu'ils soient.

Pour moi, le comité-femmes, c'est une forteresse, un truc un peu bizarre vu de l'extérieur, quelque chose d'incompris plus souvent qu'autrement... quelque chose, en somme, que, je le regrette, plusieurs personnes ne voient pas la pertinence à la première analyse, dans un syndicat national étudiant de surcroît. Personnellement, c'est en y étant plongée jusqu'au cou, en le vivant, en étant entourée de féministes et de véritables pro-

féministes que j'ai pu saisir la profondeur du potentiel que le Comité femmes a d'apporter une critique au mouvement étudiant et à l'ASSÉ. De par notre posture féministe, il est possible de déceler les rapports de pouvoir, certaines tendances ou actes qui ne sont pas d'emblée remis en question. Il est aussi possible de tenter d'agir sur des situations, où sans le Comité femmes, il n'y aurait pas d'espace pour les remettre en question et travailler à les changer. Cette position, adoptée par le Comité femmes, a certainement quelque chose de dérangeant, mais son importance et sa pertinence repose sur le fait que les critiques et analyses du Comité femmes sont faites dans la perspective de respecter le mouvement étudiant et de chercher à l'améliorer par le débat.

Devant une année de lutte, le Comité femmes sera appelé à tenir un rôle critique sans répit, mais aussi, j'espère, à continuer d'être, le plus possible, un point d'ancrage à partir duquel il sera possible de dégager des espaces sécuritaires d'expression et de revendications pour les gens qui sont trop souvent oubliés dans (la foulée de) la lutte, dont les femmes. Cela semble un objectif beaucoup trop grand, mais, je tenais tout de même à vous le partager pour que vous compreniez les motivations premières qui orientent mes actions féministes au sein de l'ASSÉ.

Vous aurez compris au cours de l'année que je ne suis pas une personne qui se sent vraiment à l'aise dans les hautes instances d'influence et de pouvoir de l'ASSÉ, soit le COCO et le Congrès... Cependant, c'est à partir de mes quelques expériences, d'une analyse féministe qui m'a permis de comprendre que ce n'était peut-être pas juste moi le problème là-dedans et surtout des précieux conseils et discussions avec des femmes et des hommes avec lequel-les j'ai travaillé cette année que je me lance le défi, en solidarité avec mes collègues du Comité, de mener (d'entrer dans) la lutte qui se produit dans les instances, au sein de notre organisation... et une lutte, ça commence par une présence et une juste prise de parole et de position dans les débats de ma part.

Je voulais faire une lettre courte, ça n'a pas fonctionné, merci de m'avoir lu jusqu'à la fin,

Vanessa L'écuyer
Membre de l'AFESH-UQAM

Candidature de Martin Robert au Comité de formation

*Candidature reçue le 14 avril 2011
Appuyée par : AFESH-UQAM*

Militantes et militants,

Pour faire changement, je ferai un texte bref. Ma candidature au Comité de formation résulte de deux motivations :

1. Assurer que l'action qui sera menée l'année prochaine soit accompagnée et soutenue par un discours qui a été longuement développé, et qu'il s'agit désormais de s' (se ré) approprier.
2. Délester un peu les autres élu-e-s de l'organisation des camps de formation, et multiplier autant que possible les formations ponctuelles dans les différentes associations locales.

Dans le même ordre d'idées, j'en suis à la deuxième étape d'un plan biennal dont je m'étais donné le mandat l'année dernière. Il s'agissait, dans un premier temps, d'élaborer un discours bien argumenté et comprenant des contre-arguments convaincants aux principales thèses du discours économique dominant (ce que j'ai tenté de faire cette année au Comité à la recherche et aux affaires académiques). Dans un second temps, une fois ce discours suffisamment développé, s'assurer qu'il soit promu et repris par les membres au local, de manière à outiller convenablement les personnes qui, en première ligne d'un éventuel mouvement de grève, auront à convaincre leurs comparses de l'importance et du bien fondé de la lutte que nous menons.

Je crois avoir tout dit. Pour le reste, je compte passer beaucoup moins de temps derrière mon *laptop* l'année prochaine que je n'ai pu le faire sur le Comité à la recherche et aux affaires académiques cette année. Pour me donner à moi-même le bon exemple, j'arrête immédiatement d'écrire cette lettre.

Bien cordialement,

Martin Robert, membre de l'AFESH-UQAM

Candidature de Marie-Pier Béland au Comité à la recherche et aux affaires académiques

*Candidature reçue le 16 avril 2011
Appuyée par : AFESH-UQAM*

Bonjour à tous et à toutes,

La présente est pour vous annoncer mon désir de participer au Comité à la recherche et aux affaires académiques. En effet, je crois que l'été est un moment privilégié pour préparer une partie du matériel d'information nécessaire pour la rentrée, mais également pour approfondir notre compréhension des enjeux que nous soulevons et développer notre discours.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je suppose qu'il me faut toutefois me présenter un peu. Aussi, pour faire une histoire courte : j'ai commencé à m'impliquer à l'automne 2006 à mon entrée au cégep de Maisonneuve. J'ai ensuite occupé les postes de déléguée à la mobilisation à l'hiver 2008 et de déléguée à l'information à l'automne suivant. Enfin, j'ai occupé le poste de déléguée à la mobilisation à l'AFESH durant l'hiver 2009. Durant ces trois années, j'ai contribué à l'écriture, à la révision critique et à la correction de textes pour l'Ultimatum, ainsi que pour la SOGÉÉCOM. J'ai également assuré la révision critique de l'argumentaire sur la privatisation des services publics (campagne 2008-2009) ainsi que celle du Mémoire de l'ASSÉ sur l'aide financière aux études (campagne 2009-2010) et de l'argumentaire de l'ASSÉ 2010-2011. Je pense donc pouvoir affirmer que j'ai l'expérience nécessaire pour travailler sur le Comité à la recherche et aux affaires académiques.

Je me présente ainsi avec plusieurs objectifs. Dans un premier temps, je crois que nous avons à l'ASSÉ de nombreuses recherches particulièrement bien étoffées, mais qu'il est parfois difficile de se réapproprier dans le discours. Je crois qu'il serait donc important de synthétiser ces informations dans un argumentaire qui soit plus aisément accessible. Je suis consciente que plusieurs argumentaires ont déjà été réalisés dans le passé et que nombre des thèmes de la campagne à venir y étaient abordés. Je ne referai pas le travail accompli par les militants et militantes qui y ont travaillé et veillerai à prendre connaissance de tous les travaux qui ont déjà été produits (et qui sont accessibles!). Je crois toutefois qu'ils sont incomplets, comportent parfois des erreurs et peuvent ne plus correspondre au contexte actuel. J'aimerais également travailler en collaboration avec les comités du journal et à l'information afin de participer à l'écriture d'articles, mais surtout, proposer de nouveaux formats de textes. J'espère également pouvoir aider les associations à développer un discours axé sur leur contexte local. Je reviendrai sur ces points de façon un peu plus claire au Congrès ou par courriel si vous me posez des questions : il est toutefois difficile d'être exhaustive dans une lettre qui se veut d'une longueur raisonnable. Je m'en tiendrai donc à cela pour l'instant, tout en spécifiant, bien entendu, que si j'ai plusieurs idées en tête, mon implication visera d'abord et avant tout à respecter les mandats qui ressortiront du prochain Congrès.

Enfin, je tiens à spécifier que ma candidature ne sera toutefois valide que pour l'été dans la mesure où j'ai d'autres engagements qui m'empêchent d'assurer les fonctions relatives à tout poste élu durant l'année scolaire. Si je me présente tout de même à un poste, c'est en réaction à certains propos qui tendent à affirmer que la démocratie directe dépend d'une participation

accrue de personnes non élues et de groupes affinitaires : selon moi, la démocratie directe repose au contraire sur le fait que les tâches qui doivent être prises en charge sont déterminées par des mandats pris en instance et sont effectuées par des personnes redevables à ces mêmes instances. En somme, si vous acceptez ma contribution, il faut donc que ce soit en ayant conscience que je donnerai ma démission en septembre. Je crois cependant avoir devant moi quatre mois durant lesquels bien du travail peut être accompli!

Marie-Pier Béland, Étudiante en sociologie et membre de l'AFESH-UQAM

Candidature de Shanie Morasse au poste de Secrétaire générale

*Candidature reçue le 16 avril 2011
Appuyée par : AFESH-UQAM*

Bonjour camarades assésistes,

Cette lettre vise à présenter ma candidature au poste de Secrétaire Générale. Ce poste, trop souvent vacant, nécessite d'être comblé malgré qu'aucune tâche n'est reliée à ce poste, ce qui est drôle. Voici la description du poste telle qu'écrite dans les Statuts et règlements de l'ASSÉ:

« ARTICLE 25 : SECRÉTAIRE GÉNÉRAL-E DU CONSEIL DE COORDINATION
La ou le Secrétaire général-e du Conseil de Coordination doit provenir d'une association membre de l'ASSÉ au moment de son élection. »

C'est tout ce qui est dit pour ce poste, il n'y a pas de tâches reliées. Comme je viens d'une association membre de l'ASSÉ ce poste me semble parfait pour moi. Plus sérieusement, je crois qu'avec la campagne qui s'annonce pour l'an prochain et avec le nombre de personne présente sur les Comités il faut une bonne coordination et je crois qu'enlever ce poids sur les épaules de l'exécutif est important pour qu'ils et elles puissent se concentrer sur leurs tâches d'exécutantes et d'exécutants et ne pas rajouter à leurs tâches le suivi avec tous les Comités. Je crois que je peux être la personne qui joue à l'intermédiaire entre les Conseils et Comités entre les Conseils de Coordination.

En ce qui concerne mon implication, elle a été assez diversifiée aux cours des dernières années. Depuis l'automne 2005 je m'implique dans mes différents CÉGEP ou à l'université. Je me suis impliquée à l'ASSÉ sur des postes élu, pour être franche ce ne fut jamais glorieux. Les dynamiques à l'ASSÉ peuvent être vraiment nulles et désagréables, par contre je crois que je suis prête à affronter ces dynamiques et comme mon but dans le poste de Secrétaire Générale est de faire le suivi avec les Conseils et Comités je pourrai prendre une distance des dynamiques que je n'aimais pas, peut-être qu'elles auront changé aussi. Je crois que si les personnes dans les Comités et Conseils sont assez sérieuses pour effectuer leur mandat et avoir une certaine initiative tout devrait aller pour le mieux. Par contre, dans le cas contraire, j'avoue que je ne réussirai sûrement pas à faire tout mon mandat. Je suis prête à courir après des gens dans une certaine mesure et me forcer pour élargir cette mesure durant une année, mais comme un élastique, si on étire trop la limite ça va éclater.

Shanie Morasse, AEMH-UQAM

Candidature de Julien Royal au Comité du journal

Candidature reçue le 19 avril 2011

Appuyée par : à venir

Bonjour,

Par la présente, je souhaite présenter ma candidature au comité journal de l'ASSÉ. Même s'il est probable que certaines et certains me connaissent déjà, je suis un parfait inconnu pour bon nombre d'entre vous. Je suis présentement étudiant à l'UQÀM au baccalauréat en communication, politique et société et je m'implique activement dans mon association facultaire (AFESPED-UQÀM) sans toutefois occuper de place sur l'exécutif. Durant mes études collégiales à Édouard-Montpetit sur la Rive-Sud de Montréal, j'ai débuté mon implication lors des manifestations de 2007-2008 ce qui m'a amené durant les 2 années suivantes à contribuer à fonder un comité d'actions politiques sur mon campus et à occuper un poste sur l'exécutif local (AGECEM). Plus récemment, j'ai entre autre contribué à l'écriture d'un document de recherche sur l'économie du savoir qui a été présenté aux associations membres de l'ASSÉ lors du dernier Congrès. Plusieurs raisons me motivent à finalement présenter ma candidature au Comité du journal. Dans un premier temps, un certain attachement pour l'Ultimatum qui a été en quelque sorte mon premier contact avec le mouvement étudiant alors que j'entrais au cégep en 2007. En second lieu, la nécessité de plus en plus pressante d'avoir au journal une équipe compétente pour que ce dernier puisse remplir la mission qui lui incombe dans le cadre de la lutte à venir.

Ma vision de l'Ultimatum

Il est selon moi important de considérer l'Ultimatum non pas comme une simple publication pamphlétaire sensée transposer grand format un discours militant maintes fois énoncé sur nos tracs mais bien comme un outil puissant pour rejoindre de nombreux étudiants et de nombreuses étudiantes, souvent étrangers et étrangères aux lieux d'interaction traditionnels de l'ASSÉ (assemblées générales, comités de mobilisation et exécutifs locaux, Camp de formations, manifestations, etc...). Il est clair que l'Ultimatum prendra une place de plus en plus importante dans les 12 prochains mois. Non seulement car il sera le médium par excellence pour exposer les positions de l'ASSÉ dans le cadre de la lutte à venir, mais surtout parce que ce dernier sera possiblement un lien unique, moins direct mais efficace, avec de nombreux étudiants et de nombreuses étudiantes non mobilisés. Plutôt que de créer un journal auto-référentiel, principalement lu par des militantes et militants déjà conquis, je vois plutôt dans l'ultimatum un outil avec un ton moins paternaliste et autoritaire, capable d'intéresser les nouveaux et nouvelles venu-e-s à des idées et enjeux souvent occultées dans la sphère publique. Le défi qui attends selon moi la future équipe au Comité du journal c'est celui de donner à l'Ultimatum la capacité de susciter le débat critique chez les étudiants et étudiantes pour les amener à prendre conscience des principes de l'ASSÉ et à se ranger derrière ces derniers dans la lutte à venir.

Un journal de qualité, un travail ardu

Pour arriver à des objectifs clairs, des décisions doivent être prises. Pour moi, de nombreuses mesures concrètes peuvent être envisagées pour améliorer l'Ultimatum : tracer une ligne plus claire entre les articles qui relèvent d'un style éditorialiste et les articles ayant plutôt la vocation d'informer sur un enjeu, offrir aux étudiantes et étudiants des résumés de

Congrès dans l'Ultimatum pour que ces derniers puissent s'intéresser et discuter sur les décisions prises au national, diversifier les collaborateurs et collaboratrices au journal (sortir des sentiers-battus de l'UQÀM) et assurer une assiduité dans la participation de ces derniers. Bref, voilà quelques idées sur lesquelles je souhaite voir cogiter le Comité du journal dans le but d'aller de l'avant et de différencier un peu plus le journal des autres outils de mobilisation. Finalement, je considère que ma présence sera bénéfique au Comité du journal pour assurer à ce dernier de livrer à temps une publication de qualité. En plus de ma capacité à écrire des textes que je juge d'une qualité acceptable, mes quelques compétences en graphisme et en montage seront un atout pour le Comité du journal. Écrire ne me rebute pas du tout et je m'attends à remplir les vides en cas de pénurie de collaborateurs et collaboratrices.

Je serai à la disposition des différentes associations membres qui souhaiteraient entrer en contact avec moi avant le Congrès.

Julien Royal – Étudiant au baccalauréat en communication, politique et société à l'UQAM.

Candidature de Arnaud Theurillat-Cloutier au Comité du journal

Candidature reçue le 20 avril 2011

Appuyée par : à venir

C'est bien aimable à vous, Monsieur le professeur.-

Il n'y a plus rien d'innocent. Les petites joies de l'existence, qui semblent dispensées des responsabilités de la réflexion, ne comportent pas seulement un élément de sottise têtue, d'aveuglement volontaire et égoïste, en fait elles se mettent directement au service de ce qui est le plus totalement en contradiction avec elles.

*Adorno, Theodor W., *Minima moralia**

Camarades,

Le propos de cette lettre est, vous vous en doutez, très simple : je vous soumetts ma candidature au comité journal de l'ASSÉ. Pour ce qui est de mon expérience militante, je m'implique de près ou de loin dans le mouvement étudiant depuis 2005. Pour les détails, je vous invite à lire ma lettre de candidature de 2010 ou à me poser des questions au Congrès (Cahier du Congrès annuel de 2010, p.44, à l'adresse suivante : <http://www.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/instances/congres/cahiers/Cahiercongres89.pdf>).

Depuis l'année dernière, je continue à m'impliquer activement dans le Réseau des universitaires en Sciences et Humanités (RUSH), le comité de mobilisation de l'UdeM. J'ai également aidé (mob, délégation, etc.) à plusieurs reprises le Conseil exécutif de mon association, l'Association des étudiants et étudiantes en philosophie de l'UdeM (ADEPUM). D'autre part, j'ai écrit plusieurs articles pour le journal étudiant le *Quartier libre* de l'UdeM, en plus d'avoir écrit, révisé et mis en page le journal *La Main rouge* pour la manifestation du 12 mars dernier.

Pour ce qui est de ma vision de l'*Ultimatum*, je vous invite à consulter le texte que j'ai cosigné avec des camarades alors que je me présentais pour la première fois sur ce comité en 2009 ou à me poser des questions en Congrès (Cahier de Congrès annuel 2009, p.44, à l'adresse suivante : <http://www.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/instances/congres/cahiers/Version%20pr%e9liminaire%20cahier%20de%20Congr%e8s%20des%2024%2025%20et%2026%20avril%202009.pdf>).

Excepté la dose d'ambition démesurée, je ne changerai pas grand chose aux lignes directrices de ce texte.

Quant à mes motivations, il est clair que je ne pouvais passer une année à étudier en ne participant pas à une lutte aussi importante que celle qui nous attend. Je suis plutôt d'avis que nous aurons besoin de la conjugaison d'un maximum de forces pour faire reculer le gouvernement. Nous sommes loin du scénario de 2005 où le gouvernement avait toute la population à dos, y compris le Conseil du patronat. Rappelons aussi que la réforme de l'Aide financière aux études de 2005 était une note de bas de page dans le budget de 2004. Cette année, la hausse des frais de scolarité est la première mesure du budget. À défaut d'avoir la

force du nombre de 2005, étant donné que les étudiants et étudiantes sont beaucoup plus divisé-e-s sur la question de la hausse des frais, nous aurons besoin d'une combativité et d'une stratégie politique mûrement réfléchies.

Je suis prêt à travailler avec les autres candidats et candidates, que j'ai d'ailleurs rencontrés, pour la plupart d'entre eux et elles, avant de me présenter. Je ne doute pas du fait que nous puissions faire une équipe fiable et rigoureuse.

Pour le reste, je vous invite à me poser des questions lors du Congrès.

Solidairement,

Arnaud Theurillat-Cloutier
Étudiant en philosophie à l'Université de Montréal

Candidature de Christian Michaud au Comité à la mobilisation

Candidature reçue le 19 avril 2011

Appuyée par : à venir

Puisque nous nous approchons de la GGI et qu'il n'y a malheureusement qu'une seule personne qui se présente sur le Comité à la mobilisation de l'ASSÉ, j'ai décidé de soumettre ma candidature. Plusieurs associations de CEGEPS auront besoin des personnes motivées pour les aider à former une base mobilisatrice dans ces campus. En effet, la prochaine hausse qui entrera en vigueur à l'automne 2012 va tout simplement contre une perspective de gratuité scolaire.

Présentement, je suis au baccalauréat en urbanisme à l'UQAM. J'estime que, même si il n'y a rien à faire avec mon association facultaire (l'AEESG), il y a tout de même un potentiel avec mon module qui est l'AGEUR. Il s'agit d'un gros travail à faire, mais c'est réalisable.

Pour ce qui est des CEGEPS qui se trouvent en difficultés en ce moment, je suis prêt à faire le travail pour former une base mobilisatrice afin de pouvoir nous préparer à la prochaine GGI qui est prévue l'année prochaine. En effet, il y a eu plusieurs associations qui n'ont pas fait de grève au cours de cette année. Parce qu'il n'y a pas eu assez de préparation avant les assemblées générales. En effet, pour la prochaine GGI, les universités auront besoin des CEGEPS pour les aider à avoir un bon poids médiatique contre le gouvernement. Donc, il ne faut surtout pas laisser passer ce nouveau dégel parce que le dernier a fait déjà assez mal à la population étudiante en coupant l'accès aux moins bien nantis.

Pour ceux et celles qui vont dire que j'ai voulu être à ce Comité, mais que j'ai décidé de laisser tomber avant même l'élection, sachez que c'était que pour des raisons personnelles. Par contre, je suis maintenant motivé suite aux propositions faites par mon association facultaire qui se trouve à être pour une indexation au coût de la vie par rapport à 2007 sur la question de hausse de frais de scolarité. Donc, j'ai une motivation contre la droite et je suis prêt à lutter pour pouvoir revendiquer nos droits face à la monter des tendances néolibérales. En d'autres mots, il faut informer les jeunes qui sont au collège des dangers de cette voie qui prend de plus en plus d'espace un peu partout.

Bilans des Comités et Conseils

Bilan du Conseil exécutif*

Inutile de rappeler l'importance qu'avait l'année 2010-2011 dans la lutte contre la hausse des frais de scolarité. Dès le départ, nous savions qu'elle était l'année de préparation à la grande lutte de l'an prochain, nous savions que c'est cette année qu'il nous fallait construire les associations étudiantes qui mèneront la lutte de l'an prochain. Somme toute, le défi fut relevé, malgré certaines erreurs de parcours que nous reconnaissons humblement. Alors que les associations étudiantes étaient endormies sinon inexistantes en début d'année, la plupart d'entre elles sont dorénavant dynamiques et ont réussi, à l'exception de certaines, à tenir des journées de grève durant l'année. L'année fut aussi marquée par deux grandes manifestations nationales accompagnées de journées de grève, deux journées qui furent remarquables par le nombre d'étudiants et d'étudiantes, ainsi que le nombre d'associations étudiantes qui y participèrent. Tout au long de l'année, l'ASSÉ a continué de faire de plus en plus sa place dans le milieu syndical et communautaire, notamment à travers sa participation à la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics et à la Table des partenaires universitaires (TPU) : dans les deux cas, les liens de solidarité tissés avec les organisations syndicales ou communautaires ne pourront que nous servir lors de la lutte de l'an prochain. Au niveau médiatique, l'ASSÉ a aussi augmenté passablement sa visibilité tout au long de l'année, celle-ci atteignant un point culminant lors de la manifestation du 31 mars dernier. Encore une fois, cette augmentation de visibilité et de crédibilité médiatique ne pourra que nous être profitable en 2011-2012, alors qu'il sera important que l'ASSÉ mette de l'avant son discours et ses revendications sur la place publique. Bref, de manière générale, nous considérons que, malgré les effectifs réduits de l'exécutif cette année, la plupart des défis ont été relevés et que les bases de la lutte de l'an prochain ont, globalement, été posées. Cela ne signifie pas que tout soit gagné et qu'il nous faut s'asseoir sur nos lauriers. Au contraire, cela signifie qu'il nous faut redoubler d'ardeur, et nous rappelons que nous sommes sur la bonne voie!

Plan d'action

Manifestation nationale

L'élément culminant du plan d'action national pour la session d'hiver fut sans doute la manifestation du 31 mars contre les hausses de frais de scolarité. Le Conseil exécutif fait un bilan très positif de cette journée, malgré quelques problèmes au niveau logistique. De plus, nous sommes très satisfaites et satisfaits de la participation à la manifestation, nous considérons que plus de 4 000 personnes ont participé. Par ailleurs, des journées de grève ont été votées à plusieurs endroits, notamment dans plusieurs universités. Mentionnons le fait que, plusieurs associations étudiantes non-membres de l'ASSÉ votèrent des journées de grève et participèrent à la manifestation, ce qui ne peut être que de bon augure pour une éventuelle coalition élargie de l'ASSÉ l'an prochain.

Au niveau de la manifestation en tant que telle, nous croyons qu'elle fut une réussite bien qu'il y ait eu quelques failles au niveau de l'organisation. Ainsi, nous pensons qu'il pourrait être bénéfique que davantage de gens participent à la logistique le jour-même lors d'une manifestation de cet ampleur.

En ce qui a trait à l'organisation de la manifestation par un comité *ad hoc*, nous croyons qu'il est bénéfique que certaines tâches soient reléguées à des individus en dehors de l'exécutif, mais, en somme, nous pensons que le Conseil exécutif doit être au courant de l'ensemble des gestes qui pourraient être posés durant la manifestation et qui sont revendiqués par l'ASSÉ. En ce sens, une meilleure communication entre les responsables de l'occupation et l'exécutif aurait pu permettre une meilleure synchronisation, tant au niveau des médias que de la manifestation d'appui.

Plusieurs actions la même journée: un défi

En plus de la manifestation, deux autres actions ont eu lieu la même journée: déploiement d'un immense carré rouge sur la croix du Mont-Royal vers 5h30 le matin et une action d'occupation dans les bureaux de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CRÉPUQ). Pour ces deux actions, ce sont des groupes de gens qui ont pris en charge leur organisation et nous sommes très satisfaits et satisfaites de ces actions. Par contre, il y a eu quelques failles au niveau de la logistique, notamment pour la manifestation d'appui à l'action et pour la coordination entre ces actions et l'action principale. Ce fut donc un grand défi tant au niveau de la communication entre les événements qu'au niveau des gens restant pour aider durant la manifestation. En effet, plusieurs militants et militantes participaient à l'occupation CRÉPUQ ce qui a considérablement diminué le bassin de personnes pouvant aider durant la manifestation.

Actions de visibilité et de perturbation

Le plan d'action de l'hiver s'annonçait chargé puisque le Congrès avait mandaté les Comités et Conseils de tenir des actions de visibilité et de perturbation pendant le mois de mars 2011.

La première semaine du mois de mars a donné place à une action de visibilité d'envergure. À proximité de 8 ponts autour de Montréal ont été installées des bannières dénonçant la hausse des frais de scolarité. De manière générale, nous sommes assez satisfaites et satisfaits de l'action. Malheureusement, la météo n'était pas de notre côté le matin de l'action, ce qui a fait que la plupart des équipes sont restées moins longtemps en place que prévu. De plus, il aurait pu être intéressant de prévoir des équipes en régions.

Pour ce qui est de l'action de perturbation, nous avons décidé en Conseil de Coordination de créer un comité *ad hoc* pour organiser ladite action. Réunis en comité, il a été décidé que la cible visée serait le ministère des Finances et l'action a eu lieu le lendemain du dernier budget, lequel comprenait les montants officiels de la hausse des frais de scolarité. Le 24 mars, quelques 70 étudiants et étudiantes pénétraient dans les bureaux du cabinet du

ministre des Finances et des centaines d'étudiants et étudiantes allaient s'installer dans le Centre de Commerce mondial en appui afin de perturber l'immeuble au grand complet.

L'organisation afin de permettre à la première vague d'entrer dans les bureaux était réussie. Aucun problème majeur n'a dû être surmonté et nous avons réussi plutôt facilement à entrer à l'intérieur. Une fois à l'intérieur, une altercation avec la sécurité et le bris d'une vitre suite à cet événement a forcé les manifestantes et manifestants à sortir des bureaux afin de ne pas se mettre en danger. Nous avons tout de même réussi à rester à l'intérieur plus de 30 minutes.

L'organisation autour des personnes arrivant en autobus et devant être en appuie à l'occupation à l'intérieur du Centre de Commerce s'est, pour sa part, moins bien déroulée. La sortie des autobus fut un peu chaotique et il a fallu plusieurs tentatives avant de réussir à entrer. De plus, plusieurs militants et militantes ont reçu poivre de Cayenne lancées par les policiers et policières sur place.

Somme toute, cette action de perturbation fut un succès et nous a permis d'envoyer un message clair au gouvernement sur le sérieux avec lequel nous mènerons la lutte à la hausse des frais de scolarité.

Instances

Journée de formation pédagogique

Le premier élément du plan d'action au mois de février fut la tenue de la journée de formation pédagogique de l'ASSÉ au Cégep de St-Laurent. Bien que cette journée n'ait pas attiré les masses, nous croyons que la tenue d'un tel Camp de formation devrait se répéter chaque année. Voyons cela de plus près.

Participation et provenance

Comme mentionné plus haut, la participation à cet événement du plan d'action a été, en nombre, peu élevée. Cela est, selon nous, autant attribuable à une faible diffusion de l'événement par le Conseil exécutif qu'à l'absence d'implication du Comité à la recherche et aux affaires académiques (dont relevait le mandat). Une plus grande diffusion aurait probablement permis une plus grande participation, notamment des membres à l'extérieur de Montréal (seulement deux personnes provenaient de l'extérieur) et des non-membres (notons d'ailleurs la seule présence de deux non-membres, dont une conférencière). Toutefois, dans la participation, nous notons une parité entre les cégeps et les universités, ainsi qu'entre les hommes et les femmes. Nous considérons cela comme l'atteinte de l'objectif de toucher des populations les plus diversifiées possible.

Pédagos versus externes : À qui revient d'assister aux formations pédagogiques ?

Il peut être intéressant d'analyser la façon dont les gens perçoivent les enjeux et Camp de formation pédagogiques. En effet, on a souvent l'impression que les membres

d'exécutif et de comités de mobilisation considèrent souvent les enjeux académiques ou pédagogiques comme détachés de la politique ou des luttes étudiantes qui doivent être menées. Or, ces journées de formation permettent d'identifier clairement le lien entre ceux-ci, et l'importance d'en faire l'analyse à l'intérieur de nos luttes. Une plus grande participation, notamment des militantes et militants qui ne font pas de pédagogie à l'intérieur de leur association étudiante, pourrait permettre, à long terme, d'élargir et de démocratiser le discours de l'ASSÉ en terme de qualité de l'éducation et du type d'éducation que nous voulons.

Un projet en cours : L'élaboration d'un dossier national sur les problèmes récurrents en Soins infirmiers

Un apport de cette journée fut notamment la concertation entre personnes intéressées par la pédagogie, qui résultat en l'élaboration d'un projet de dossier national sur les problèmes récurrents dans le programme de Soins infirmiers au collégial. Actuellement, deux membres d'associations locales y travaillent et créent des liens avec des associations touchées par ces problèmes, tant à l'intérieur de l'ASSÉ qu'à l'extérieur.

Un Camp de formation académique : une initiative à répéter !

En somme, nous croyons que l'expérience d'un Camp de formation pédagogique et académique est à répéter, en mettant peut-être davantage l'accent pour aller chercher une participation plus forte. Bien que ce n'était pas la première journée du genre à l'ASSÉ, nous pensons qu'il serait bénéfique de la répéter chaque année.

Camp de formation à Matane

En générale, nous faisons un bilan assez positif du Camp de formation à Matane. Malgré les craintes de plusieurs sur le niveau de participation à une instance aussi loin que Matane, la participation y a été assez bonne. En effet, plus de 50 personnes étaient présentes au camp, ce qui est plus que le nombre de personnes présentes lors du Camp de formation à l'automne. D'ailleurs, une bonne partie des participants et des participantes en était à leur premier Camp de formation, ce qui est assez encourageant : la relève existe, et elle est dynamique! De plus, nous avons été très satisfaites et satisfaits de la qualité des ateliers donnés durant le Camp de formation (nous levons d'ailleurs notre chapeau au Comité de formation) ainsi que de la participation active aux ateliers des personnes présentes au camp. Malheureusement, il n'y avait pas beaucoup d'étudiant et d'étudiantes du cégep de Matane qui ont assisté aux différents ateliers au cours de la fin de semaine.

Camp de formation féministe

Pour ce qui est du Camp de formation féministe, ayant eu lieu à Québec, nous laissons au Comité femmes le soin de faire un bilan exhaustif. Nous saluons toutefois la forte participation d'étudiants et d'étudiantes lors de cette fin de semaine et le travail du Comité femmes pour l'organisation du camp.

Interne

Bilan interne 2010-2011 : Une année de reconstruction des associations étudiantes

Depuis le début de la session d'automne, la situation de la majorité des associations étudiantes a grandement évolué. En septembre, on se retrouvait avec 4 problèmes notables : 1) un manque de militants et de militantes voulant s'impliquer; 2) un manque de formation et donc, une absence de discours radicaux et de savoir-faire; 3) un manque de travail de terrain, de travail de mobilisation; 4) un sentiment d'extériorité face à l'ASSÉ.

Au début de la session d'automne, plusieurs associations étudiantes étaient tout simplement vides. Plusieurs postes n'étaient pas comblés sur les conseils exécutifs et il y avait peu de comités de mobilisation avec beaucoup de membres actifs. Il y avait un grand manque d'implication. Puis, au fil de l'année, la situation s'est rapidement améliorée. Les conseils exécutifs et les comités de mobilisation se sont vite remplis ou encore, dans certains endroits, on a assisté à la formation de comités de mobilisation. On retrouve maintenant un bon noyau de militants et de militantes dans la plupart des associations étudiantes. La campagne contre la hausse de frais de scolarité et les votes de grève du 6 décembre et du 31 mars ont été énormément utiles pour impliquer de nouveaux étudiants et nouvelles étudiantes dans la lutte. Certaines associations collégiales ont connu une progression fulgurante : passant d'une situation d'absence de comité de mobilisation à des réunions de comité de mobilisation avec plus de 20 personnes.

Un constat s'est imposé lors du Congrès du 4 décembre : bien qu'il y avait un intérêt plus marqué pour l'implication sur les campus, beaucoup de travail restait à faire au niveau de la formation. À ce niveau deux lacunes avaient été identifiées : une mauvaise maîtrise de l'argumentaire contre la hausse des frais, mais aussi des techniques de mobilisation. Une tournée de formation a alors été organisée dans la majorité des campus de l'ASSÉ. Aujourd'hui, nous constatons que beaucoup plus de militantes et militants maîtrisent l'argumentaire contre la hausse des frais.

La session d'hiver, de son côté, aura été le moment où le plus d'efforts auront été mis en place afin de fournir aux militantes et militants les moyens de s'appropriier le discours, en plus des tournées, la sortie de la recherche sur l'économie du savoir ainsi que la tournée de formation ont grandement aidé à cet effet. Cette tournée de formation est à la fois une réponse à un mandat de Congrès et une initiative de plusieurs élu-e-s de l'ASSÉ. Bien que moins de formation aient été données que ce qui avait été envisagé au départ, nous avons quand même réussi à donner un bon nombre de ces formations au sein des associations membre de l'ASSÉ et de quelques associations non-membres.

Par contre, au-delà de la maîtrise du discours, nous considérons que l'état de la mobilisation sur les campus pourrait toujours s'améliorer. Ainsi, il y a un déséquilibre entre le nombre d'étudiantes et d'étudiants ayant la volonté de s'impliquer dans la lutte et ceux qui font du travail concret de terrain, de mobilisation. Autrement dit, dans certaines associations, alors que les effectifs pouvant faire de la mobilisation existent au local, le passage à l'acte n'est pas au rendez-vous. Cette problématique est grave et se solde irrémédiablement par une moins grande mobilisation lors des actions. Pour nous, cela est le résultat d'une banalisation du travail nécessaire pour faire barrage à la hausse des frais ou encore, dans certains cas, d'un

manque de maîtrise des techniques de mobilisation. Cette situation doit se redresser si nous avons la prétention de vouloir aller en grève générale illimitée afin de bloquer la hausse.

Cette année, la plupart des associations étudiantes membres de l'ASSÉ ont organisé des assemblées générales de grève, mais, malheureusement, le vote n'a pas été favorable partout et les votes perdus ont tous eu lieu dans des associations collégiales. Sur l'échec des votes de grèves, plusieurs questions se posent : Est-ce dû au fait que les étudiants et les étudiantes de cégeps se sentent moins concerné-e-s par une hausse de frais de scolarité qu'à l'université? Ou encore, à une organisation de la droite étudiante sur nos campus? Pour nous, la raison de l'échec des votes de grèves diffère selon chaque association. Certes, il faudra que l'argumentaire de l'ASSÉ soit plus accessible pour des étudiants et des étudiantes des Cégeps. En ce sens, l'accent devra être mis sur les conditions de vie de la population étudiante, afin de faire réaliser l'existence grandissante de la précarité étudiante. S'il faut donc avoir une réflexion sur le matériel d'information et sur le type de mobilisation à mettre de l'avant, il est aussi nécessaire que ce travail réflexif se concrétise en effort de mobilisation, en travail concret.

Le rôle de l'exécutif

Le choix de l'exécutif a été clair cette année : prioriser le travail de terrain. À cet effet, chaque exécutant et exécutante passe en moyenne de 2 à 3 jours par semaine dans les associations étudiantes locales. En plus d'avoir été présents et présentes à la majorité des assemblées générales, le Conseil exécutif a choisi d'assurer une présence sur des campus qu'il avait un peu délaissés au cours des dernières années. Par exemple, nous sommes allé-e-s plusieurs fois à Matane. Nous avons aussi donné plusieurs conférences et ateliers.

Avec l'aide du comité à la mobilisation, une certaine permanence de la mobilisation sur le terrain a pu être assurée. En concertation avec les associations membres, cette permanence a pu retourner des tendances envers le plan d'action national et aider les endroits à consolider leurs appuis à la lutte que nous menons présentement.

Et après un an, nous continuons à croire que le rôle d'un exécutif n'est pas de faire de la bureaucratie, mais bien d'être sur le terrain, dans les associations locales autant pour faire de la mobilisation, tant pour appuyer les associations membres que pour faire de la formation politique. Il s'agit de la seule manière d'effectuer notre rôle premier : le travail de coordination nationale et ce, sans être déconnecté de la base.

Les tournées de mobilisation

C'est avec difficulté que nous pouvons apporter de l'aide au local. Il est clair qu'il y a un manque d'implication dans les tournées de mobilisation : très peu de personnes sont disponibles pour effectuer des tournées de mobilisation. Et nous travaillons d'arrache-pied à y pallier. Ce qui est problématique c'est que la capacité à faire des tournées de mobilisation de l'ASSÉ se résume au travail effectué par le Conseil exécutif. Malgré les appels lancés sur ASSÉ-Support, très peu de personnes répondent à ces appels et se montrent prêtes à faire de la mob. Cette situation explique pourquoi certaines tâches bureaucratiques ne sont pas faites.

Depuis trop longtemps, les tournées sont effectuées par les ami-e-s ou le réseau social du Conseil exécutif ou de l'interne. Nous devons revenir à une culture où les associations locales et les comités de mobilisation sont au centre de ces tournées; l'entraide, la solidarité entre les différentes associations étudiantes doit devenir au centre de l'ASSÉ.

Bref, les militants et les militantes doivent sortir de leur association locale et c'est du devoir de chaque association membre de l'ASSÉ de s'assurer que toutes les associations soient dans une bonne position et dans le cas contraire, d'apporter l'aide nécessaire. Dans le cadre où un mouvement d'ampleur se prépare pour l'année prochaine, la solidarité et l'entraide directe entre les différentes associations étudiantes doit être effectif et se sera certainement un point tournant de la réussite de ce mouvement.

Toutefois, une initiative afin de pallier à ces problèmes a été développée. Les membres du Comité à la mobilisation ont développés une liste ressource qui, quoi que parfois elle n'ait pas donné les résultats escomptés, est un pas dans la bonne direction pour augmenter la participation des militant-e-s aux tournées de mobilisation du national. Au surplus, nous avons mit un effort particulier, lors des tournées qui se déroulaient lors des diverses semaines de relâches, afin de faire participer le plus possibles des militantes et militants des associations locales en congés aux tournées dans les associations qui avaient terminée leur semaine ou qui l'attendaient toujours.

Le bilan à faire des tournées est, en somme, le suivant : nous avons réussis à assurer un bon roulement et une assez bonne permanence sur le terrain, mais avec difficulté. Plusieurs initiatives pour pallier aux problèmes de participation ont été tentées et ont partiellement porté fruit. Il ne reste qu'à les peaufiner et à les utiliser de manières optimales.

Sentiment d'extériorité face à l'ASSÉ

Bien que ce phénomène ne semble pas nouveau, beaucoup d'exécutants et d'exécutante et de membre de comité de mobilisation semblent voir l'ASSÉ d'un œil extérieur : oubliant du coup que l'ASSÉ s'est d'abord les associations membres. En allant sur les campus, on a souvent l'impression que les militants et les militantes voient l'ASSÉ comme quelque chose de complètement extérieur à leur association étudiante: l'ASSÉ semble être une agence de mobilisation, de production de matériel d'information et de location de présidium. Ce sentiment d'extériorité se reflète aussi dans les instances, tant au local qu'au nationale, alors que le plan d'action de l'ASSÉ ne semble pas particulièrement discuter lors des assemblée générale et que très peu d'association apporte des propositions dans les instances de l'ASSÉ (Congrès et Conseil de Coordination). De plus, les associations semblent avoir perdu l'habitude d'écrire des textes de réflexion et de bilan à mettre dans les cahiers de Congrès, laissant ainsi toute la place au Conseil exécutif ainsi qu'aux Conseils et aux Comités c'être les seuls à le faire.

De plus, dans la plupart des associations étudiantes, toutes les questions reliés au national se retrouvent concentré entre les mains d'une seule personne: le coordonateur ou la coordonnatrice à l'externe. Or, ce phénomène semble être un gros problème. Il devrait être de la tâche de chaque exécutant et de chaque exécutante d'être au courant de tout ce qui se passe à l'ASSÉ, au national et ce au même titre que toute campagne locale. C'est au Conseil exécutif en entier ainsi qu'aux assemblées générales de débattre sur les revendications, les

moyens d'action et les plans d'action de l'ASSÉ et non pas à une petite poignée de personne rassemblée en Congrès. Il en va de la vitalité démocratique de notre organisation que les associations se réapproprient l'ASSÉ.

Externe

Coalition opposée à la tarification et à la privatisation dans les services publics : hiver 2011

Depuis le dernier Congrès, la Coalition a travaillé sur deux principaux aspects : le plan d'action pour le reste de l'hiver et commencer une réflexion sur les suites de la Coalition. Pour l'hiver, plusieurs actions avaient été prévues dans le plan d'action de la Coalition.

Manifestation nationale conjointe avec l'Alliance sociale

De manière générale, les gens de la Coalition font un bilan positif de la manifestation nationale du 12 mars. Tout le monde semble assez satisfait de la grande participation (plus de 50 000 personnes selon les médias), mais assez déçu de la couverture médiatique découlant de l'événement.

En ce qui attrait à la collaboration entre l'Alliance sociale et la Coalition, nous avons relevé plusieurs problèmes. En effet, toutes les balises ayant été adoptées par la Coalition avaient été approuvées par l'Alliance sociale, mais plusieurs n'ont pas été respectées ou on constamment été remises en question par l'Alliance sociale. Voici un bref retour sur chacune des balises :

Que les porte-parole de la Coalition et de l'Alliance soient représenté-e-s également dans les sorties médiatiques et publiques.

Les porte parole de l'Alliances sociales et celles ceux de la Coalition ont toujours été paritaires. C'est entre autre ce qui explique la présence de 18 personnes pour le discours à la fin de la manifestation. De plus, les communiqués de presse ainsi que les discours ont tous été écrits conjointement. Par contre, il a fallu des négociations assez difficiles pour arriver à un résultat représentant convenablement les positions de la Coalition. Par exemple, pour le communiqué de presse étant sorti le jour de la manifestation, la Coalition a dû menacer de faire un communiqué de presse sur ses propres bases pour arriver à un résultat acceptable au niveau du discours mis de l'avant.

Qu'il n'y ait pas de contingent organisationnel obligatoire

Cette balise a été acceptée, mais la Coalition avait tout de même convenu avec l'Alliance sociale qu'elle avait le droit de se donner un ordonnancement entre les différents syndicats et fédérations tant que tout autre groupe puisse se placer là où il le souhaitait dans la manifestation, mis à part dans le contingent de tête qui devait être uniquement au couleur de la manifestation de la Coalition et de l'Alliance sociale. Par contre, durant la manifestation, cette consigne n'a pas été respecté par certains membres de l'Alliance sociale alors qu'il était

impossible de pénétrer à l'intérieur du contingent de la FTQ et que le service d'ordre a empêché le contingent « Gratuité scolaire » de se placer là où il le désirait.

Que la durée de la manifestation soit d'au moins une heure et d'un maximum de 3 heures incluant les discours;

Que la manifestation se passe dans le centre-ville.

Malheureusement, le trajet de la manifestation a duré moins de 1h, mais bel et bien eu lieu au centre-ville.

Qu'il n'y ait aucun contrôle des messages sur les pancartes et bannières

Il n'y a eu aucun problème face à cette balise.

Que les individus ne soient pas contraints dans la nature des actions qui seront posées durant la manifestation

En ce qui a trait à cette balise, nous nous étions entendu-e-s avec l'Alliance sociale pour que l'unique rôle du service d'ordre soit de protéger la sécurité des manifestants et des manifestantes. Malheureusement, cette balise n'a pas été respectée par plusieurs membres du service d'ordre puisque plusieurs manifestants et manifestantes ont été bousculé-e-s, retenu-e-s, brutalisé-e-s par le service d'ordre. Il est donc fort probable que l'entente ayant été faite pendant le comité conjoint d'organisation n'ait pas été retransmise lors de réunion de l'Alliance sociale. Suite aux divers événements ayant eu lieu durant la manifestation, la Coalition a fait un retour avec l'Alliance sociale sur ces événements. Au Conseil exécutif, nous avons écrit une lettre à la FTQ, à la CSN ainsi qu'à l'Alliance sociale dénonçant ces événements. De plus, nous avons pris la décision de nous retirer de l'organisation de la manifestation syndicale du 1^{er} mai en signe de protestation face aux événements ayant eu lieu le 12 mars.

De plus, des arrestations ont malheureusement eu lieu au cours de la manifestation et le porte-parole de l'ASSÉ a dénoncé ces arrestations lors du discours à la fin de la manifestation. Au niveau de la Coalition, des personnes étaient présentes lors de la sortie de prison des arrêté-e-s et un communiqué de presse a été envoyé pour dénoncer ces arrestations tout à fait arbitraires.

Réaction au budget : action de perturbation dans les bureaux du ministère de la santé et des services sociaux et semaine de perturbation des bureaux de député-e-s

Le lundi suivant le dépôt du budget, une trentaine de personne, dont environ une quinzaine d'étudiants et d'étudiantes de l'ASSÉ, ont occupé les bureaux du ministère de la santé et des services sociaux. En tout, l'action a duré un peu plus d'une heure. Les gens présents sont sortis des bureaux après la lecture de l'avis d'éviction. Quelques articles sont sortis sur le web le jour même et dans les journaux du lendemain.

La semaine du 4 avril devait être une semaine de perturbation de bureau de député-e-s du Parti libéral pour mettre de la pression sur le gouvernement suite au dépôt du budget 2011. Ces actions se voulaient des actions régionales complètement organisées par les groupes de base. Quelques actions ont eu lieu, principalement en région.

Bilan et perspectives

Après une première année d'existence, la Coalition a décidé d'entamer une réflexion sur le bilan qui est à faire de la Coalition jusqu'à ce jour et sur les perspectives de la Coalition : la réflexion se veut faite sur quatre principaux points : structure, fonctionnement et implication des groupes membres; buts et objectifs de la Coalition; moyens d'action et escalade des moyens de pression; formation et éducation populaire. En annexe D du cahier de Congrès, vous trouverez d'ailleurs un document de réflexion ayant été produit par la Coalition et ayant comme objectif d'aider la réflexion des groupes membres.

Le processus de réflexion a débuté le 12 avril dernier lors de la dernière rencontre de la Coalition et se poursuivra durant tout le printemps.

Coalition opposée à la tarification et à la privatisation dans les services publics : Bilan de l'année 2010

Il y a maintenant plus de 16 mois que la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation dans les services publics est née. Créée dans un premier temps suite aux interventions faites par le gouvernement annonçant des coupures massives dans les services publics qui devaient être annoncées dans le budget 2010, ce qui fut effectivement le cas. La première action d'envergure de la Coalition fut sans aucun doute la manifestation nationale du 1^{er} avril 2010, ayant eu lieu à peine quelques jours après la sortie du budget. Depuis ce jour, la Coalition a su s'imposer comme un acteur important au Québec et est de plus en plus reconnue tant par les médias que par le gouvernement comme une organisation sérieuse.

Une année difficile

L'hiver 2010 a certainement été glorieux pour la Coalition avec la manifestation du 1^{er} avril, ayant regroupé près de 15 000 personnes, et plusieurs autres actions de moins grande envergure pendant le reste du printemps. Pour l'automne 2010, la Coalition s'était dotée d'un plan d'action d'envergure : campagne de perturbation de bureau de député-e-s, action de perturbation économique, perspective de grève sociale, etc. Malheureusement, l'automne n'aura pas été aussi chaud que prévu. Avec les signatures de conventions collectives, les perspectives de grève sociale se sont peu à peu effritées, les groupes membres de la Coalition ne se sont pas appropriés la campagne de perturbation de bureaux de député-e-s (il n'y a eu que quelques actions organisées) et la journée de perturbation économique s'est transformée en journée de perturbation qui n'a pas été à la hauteur des attentes de plusieurs, cela étant causé par divers problèmes de niveau de l'organisation¹⁵.

De plus, vers la fin de l'automne, la création de l'Alliance sociale a complètement remis en question l'existence même de la Coalition : la presque totalité des syndicats membres de la Coalition se sont trouvés à être à la fois membre de l'Alliance sociale¹⁶ et de

15 Pour plus de détails, aller voir le bilan du Conseil exécutif dans le cahier de Congrès des 19 et 20 février 2011

16 Il n'y a que la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) et la Fédération

la Coalition. La Coalition a d'ailleurs été invitée à devenir membre de l'Alliance sociale, mais suite à des discussions très tendues en assemblée générale, la Coalition a pris la décision de ne pas devenir membre. Lors de la même rencontre, il a aussi été décidé d'inviter l'Alliance sociale à faire une manifestation commune pour dénoncer les mesures régressives du dernier budget. Cette manifestation fut d'ailleurs le point central du plan d'action de la Coalition pour l'hiver.

Jusqu'en mars, la majorité des énergies de la Coalition fut mise dans l'organisation de cette manifestation commune et, suite à celle-ci, peu de réflexion fut faite face à la suite de la collaboration de la Coalition avec l'Alliance sociale. Par contre, il est clair que cette deuxième organisation a créé des tensions au sein même de la Coalition par le double membership de plusieurs organisations autour de la table lors des réunions (plusieurs organisations ayant le double membership semblent plus enclines à suivre et à mettre de l'énergie de mobilisation sur le plan d'action de l'Alliance sociale que sur celui de la Coalition). Il est donc primordial selon nous qu'il y ait une réelle réflexion sur les impacts de ce double membership à la Coalition.

De plus, au cours de l'année, on a pu voir une diminution de l'implication de différents groupes au sein de la Coalition, laissant tout le travail sur le dos d'une petite poignée de groupes impliqués. Pour que la Coalition puisse survivre, il nous faudra donc que les groupes membres s'impliquent d'avantage. Un appel en ce sens a d'ailleurs été fait lors de la dernière assemblée générale et plusieurs groupes se sont ajoutés sur les différents comités.

Malgré différents éléments négatifs mentionnés plus haut, nous pensons que les éléments du plan d'action touchant à l'éducation populaire ont été un franc succès. La formation créée par la Coalition sur les alternatives fiscales a été donnée à des milliers de militants et de militantes de partout à travers le Québec, leur permettant ainsi de mieux comprendre les enjeux entourant le dernier budget. Pour nous, il est clair que cette première formation fut positive et qu'il faudrait renouveler l'expérience l'année prochaine avec la mise sur pied d'une nouvelle formation. Au niveau des alternatives fiscales, plusieurs groupes ont d'ailleurs intégré un document résumant les alternatives fiscales mises de l'avant par la Coalition à leur mémoire pour les consultations pré-budgétaires. De plus, le journal *La main rouge* produit par la Coalition a été distribué un peu partout au Québec à plus de 100 000 exemplaires dont près de 75 000 dans la région de Montréal. La Coalition joue donc un rôle important tant au niveau d'informer les citoyens et les citoyennes des différents enjeux que d'informer et de radicaliser les militants et militantes de plusieurs groupes. Malgré les défis auxquels elle fait face, notamment suite à la création de l'Alliance sociale, il est primordial pour l'ASSÉ de continuer son implication active à la Coalition.

L'avenir de la Coalition

Suite au dépôt d'un second budget aussi destructeur que le premier, quel est l'avenir de cette Coalition ayant été créé sur un enjeu spécifique, le budget 2010? Pour nous, il est clair que la Coalition doit rester en vie et ce au-delà de la lutte pour le retrait des mesures

automne de l'enseignement (FA) qui ont refusé l'invitation de devenir membre de l'Alliance sociale.

régressives annoncer dans les deux derniers budgets. La Coalition est une première au Québec, regroupant à la fois des syndicats, groupes communautaires, groupes populaires, association étudiantes et organisations féministes. La Coalition se doit de devenir un acteur important de la lutte contre les mesures néolibérales que l'on retrouve dans la société québécoise. En ce sens, bien que la Coalition ait été créée dans le but de lutter contre toutes les mesures régressives du budget 2010, il nous semble essentiel qu'une réflexion soit faite au sein même de la Coalition pour discuter de son avenir et c'est ce qui sera fait durant le reste du printemps dans les assemblée générale de la Coalition. Pour repartir à l'automne sur des bases solides, la Coalition doit de se doter d'une charte de principe qui mettra de l'avant les objectifs à long terme de la Coalition et permettra de préciser son discours et son fonctionnement.

Puisque nous pensons que cette Coalition doit durer bien au-delà de la lutte contre les deux derniers budgets, et pour qu'elle puisse repartir à l'automne sur des bases solides, nous croyons essentiel que la Coalition se dote d'une charte de principe pour définir ces objectifs à long terme. De plus, il nous semble essentiel que la Coalition commence à mettre de l'avant des campagnes plus précises en gardant toujours en arrière plan une analyse globale de la situation. Il serait donc possible que la Coalition choisisse de lutter contre la hausse des frais de scolarité pour l'année à venir. Lors de la dernière assemblée générale de la Coalition, plusieurs groupes autour de la table ont d'ailleurs mis de l'avant l'importance que la Coalition participe activement à la lutte contre la hausse des frais de scolarité.

Relations avec les fédérations étudiantes

Cette session, l'ASSÉ fut appelée à discuter avec les deux fédérations étudiantes sur quelques enjeux. Mentionnons particulièrement l'organisation du rassemblement national étudiant, qui fut l'objet de quelques rencontres et discussions entre le Conseil exécutif de l'ASSÉ et ceux de la FECQ et de la FEUQ, conformément au mandat voté lors du dernier Congrès. Malgré quelques accrochages inévitables, le ton de ces rencontres était généralement cordial, particulièrement celles avec les élu-e-s de la FECQ. Au sujet de cette dernière, le Conseil exécutif tient à souligner les actes de bonne foi de son exécutif, notamment lors de la manifestation du 31 mars au niveau médiatique: alors que l'équipe de la fédération collégiale a volontairement dirigé les appels des médias vers le porte-parole de l'ASSÉ et n'ont émis aucun communiqué annonçant les actions de leurs associations étudiantes durant la journée suite à une demande de notre part. La même bonne foi fut affichée par la FECQ et ses associations au sujet de leur participation à la manifestation du 31 mars et au rassemblement national étudiant du mois de mai, pour lequel l'équipe de la FECQ a d'ailleurs manifesté l'intention de collaborer logistiquement, notamment en ce qui a trait à l'hébergement et au transport. Bref, tout au long de l'année, l'exécutif de l'ASSÉ a su tenir compte de leur existence, entretenir avec elles des relations cordiales et a obtenu du Congrès le mandat de les rencontrer lorsque les dossiers le justifiait. Inutile de mentionner que cette ouverture à la discussion de la part de l'ASSÉ fut très bien reçue dans les associations membres des fédérations et dans les associations non-affiliées. C'est d'ailleurs ce qui explique en partie l'ouverture de celles-ci à participer à la rencontre du 7 et 8 mai prochain. Ce nouveau climat ne peut être selon nous qu'une bonne nouvelle en vue de l'an prochain.

Table des partenaires universitaires (TPU)

Après une session d'automne très chargée, la TPU a nettement diminué son niveau d'activité cette session. Un communiqué d'appui à notre manifestation du 31 mars a notamment été envoyé la veille et le jour même de l'événement. Un projet de lettre ouverte commune est également envisagé. Sinon, les quelques réunions ont été centrées autour de l'analyse du budget provincial et de discussions préliminaires sur l'organisation d'éventuels États généraux universitaires. Pour le moment, la Table en est encore aux premières discussions et le Conseil exécutif fera état de l'avancement du projet tout au long de l'année suivante.

Les liens de solidarité que la participation de l'ASSÉ à la TPU a permis de créer ne sont pas à négliger. En effet, c'est ce dynamisme dans les relations intersyndicales qui a permis l'adoption de positions contre la hausse des frais de scolarité ou contre la marchandisation de l'éducation dans plusieurs instances syndicales de la province. Ce sont aussi ces liens qui ont facilité les démarches de l'ASSÉ suite à la manifestation du 12 mars. En vue de la lutte historique de l'an prochain, ces liens ne pourront que solidifier notre mouvement. Rappelons en effet que la grève de 2005 avait été caractérisée par un manque de solidarité de la part du milieu syndical. Les liens de solidarité réels que l'ASSÉ a bâtis par son implication à la TPU ont garantis que cela n'arrivera probablement pas l'an prochain. Notre lutte pour le droit à l'éducation n'est pas une lutte corporatiste et cette solidarité de la part du milieu syndical le démontrera clairement!

Coalition 1^{er} mai

Dès le début de l'organisation de la manifestation syndicale du 1^{er} mai à Montréal, nous avons siégé à la coalition 1^{er} mai, lieu où toutes décisions concernant ladite manifestation sont prises. Suite aux accrochages du 12 mars, le Conseil exécutif a jugé avoir perdu toute confiance envers certaines organisations au cœur de l'organisation de cette manifestation. Ainsi, il a été résolu de quitter l'organisation de la manifestation syndicale du 1^{er} mai et d'y organiser un contingent pour un syndicalisme démocratique et combatif, en collaboration avec d'autres organisations partageant, en tout ou en partie, notre mode de fonctionnement. Nous invitons d'ailleurs étudiantes, étudiants, travailleurs, travailleuses et précaires à s'y joindre.

Communications

Globalement, le bilan médiatique de l'ASSÉ pour la session d'hiver est positif, malgré quelques occasions ratées. Cinq grands événements ont permis cette session à l'ASSÉ d'être présente dans les médias québécois.

Premièrement, le 7 mars, la couverture médiatique de l'action de visibilité sur les ponts de la région de Montréal fut quelque peu en deçà des attentes du Conseil exécutif. Quelques sites internet et stations de radios évoquèrent la tenue de l'action, sans plus. L'heure matinale et les conditions météorologiques de la journée ne sont pas étrangères à

cette couverture décevante, mais la courte durée de l'action et le nombre réduits de participants et participantes sont également à considérer pour expliquer cette situation. L'ensemble de ces facteurs ont fait en sorte que le responsable aux communications n'a pas pu effectuer d'appels aux médias lors de l'action, afin de les alerter de sa tenue.

Deuxièmement, la manifestation conjointe de l'Alliance sociale et de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics permit à l'ASSÉ de se faire entendre sur la place publique, l'ASSÉ ayant été la seule organisation à commenter immédiatement les arrestations arbitraires ayant eu lieu durant la manifestation. Plusieurs articles reprenaient également les commentaires du porte-parole de l'ASSÉ concernant la hausse des frais de scolarité.

Troisièmement, la publication du budget provincial 2011-2012 aurait pu être une fenêtre médiatique privilégiée pour l'ASSÉ. Malheureusement, si la manifestation du 31 mars a été annoncée dans plusieurs articles et reportages, la réaction officielle de l'ASSÉ est pratiquement passée sous silence tout au long de la journée et dans les jours suivants. Cela s'explique fort probablement par l'absence de l'ASSÉ du huis clos médiatique lors de l'annonce du budget. Deux membres de l'exécutif était par contre présents au huis clos des organisations sociopolitiques, mais à l'avenir il sera essentiel de se faire inviter au huis clos médiatique afin de pouvoir donner nos réactions aux journalistes.

Quatrièmement, l'action de perturbation du 24 mars fut amplement couverte par les médias montréalais et québécois. Le nature de l'action et les nombreux appels aux journalistes effectués dès son début ont fait en sorte que les médias se sont massivement déplacés sur les lieux, ce qui permit notamment d'annoncer à tout les médias la tenue de la manifestation nationale de la semaine suivante.

Cinquièmement, cette manifestation fut sans conteste le point culminant de la session d'hiver pour l'ASSÉ au niveau médiatique. L'action du 24, le travail médiatique préalable et la présence d'un attaché de presse furent les ingrédients de ce franc succès: entrevues radio, présence dans les bulletins de nouvelles, entrevues sur plusieurs plateaux télévisés et les unes des journaux le lendemain matin. Notons également qu'un travail médiatique intensif lors de ces deux journées a permis à l'ASSÉ de contrôler significativement la couverture de son action et d'influencer de manière importante les commentaires des journalistes au sujet des actions plus corsées. Pour le Conseil exécutif, cela démontre qu'il vaut grandement la peine d'accorder de l'énergie au travail médiatique lors de telles actions: cela permet au message de l'ASSÉ d'être entendu dans l'espace public et suscite des débats fondamentaux qu'on entend trop rarement dans les grands médias. À l'aube de la lutte d'envergure qui nous attend l'an prochain, gardons en tête ces réussites!

En cette fin d'année, mentionnons que, globalement, l'année 2011-2012 fut plutôt positive en termes médiatiques. Les événements entourant le G20 à Toronto, la journée de réflexion de la TPU, la manifestation du 6 décembre, la manifestation du 12 mars et celle du 31 mars furent autant d'événements majeurs qui permirent à l'ASSÉ d'affirmer et d'améliorer sa visibilité et sa crédibilité médiatique. Tel que mentionné plus haut, cela ne peut être que de bon augure, alors qu'il sera absolument fondamental pour l'ASSÉ l'an prochain d'être capable de porter dans l'espace public son discours.

Les porte-paroles de l'ASSÉ : une réflexion importante en vue de l'an prochain

Le monde des médias est un monde complexe, dans lequel il est très difficile d'évoluer en tant que porte-parole. Donner des entrevues, faire face aux questions des journalistes et des animateurs, tout cela nécessite une maîtrise extrêmement profonde du discours et des revendications précises de l'ASSÉ ainsi qu'une connaissance approfondie des techniques de communication et du fonctionnement des médias contemporains. Le rôle de porte-parole est un rôle important : chacun des mots des porte-parole de l'ASSÉ est d'une importance fondamentale. D'où, pour nous, la nécessité pour l'ASSÉ d'avoir des porte-parole identifié-e-s comme tels et redevables envers les instances de l'organisation. Plus que jamais, nous réitérons notre accord complet avec le principe de parité homme-femmes dans les porte-parole de l'ASSÉ. Toutefois, force est d'admettre que l'exécutif a ressenti un malaise profond suite à l'adoption au Congrès de décembre d'un mandat stipulant que les porte-parole devaient être recrutées en rotation dans les associations étudiantes locales, et a eu passablement de difficulté à l'appliquer. Trouver, à chaque fois, une porte-parole *différente* dans une association étudiante locale est un objectif difficile à atteindre pour les raisons identifiées plus tôt, et par la nature même des médias contemporains. L'an prochain, alors que les actions et les sorties de presse de l'ASSÉ se multiplieront, il nous semble fondamental pour l'ASSÉ d'identifier clairement ces porte-paroles dès le début de la campagne : un porte-parole homme et une porte-parole femme, qui pourront être profondément formé-e-s afin de faire face à la tempête médiatique de l'an prochain. Selon nous, il en va de l'efficacité et de la visibilité médiatique de l'ASSÉ.

Employé-e-s

On pourrait difficilement passer sous le silence la période de transition au niveau des employé-e-s. En effet, le Conseil exécutif fut surpris par la démission de Jean-François Filiatrault à l'approche du Congrès d'hiver. Il fut donc résolu en Congrès d'embaucher deux personnes, pour un total de 40 heures par semaine, pour occuper la permanence. Nous y reviendrons.

La démission précipitée de Jean-François a toutefois laissé le Conseil exécutif en plan pendant trois semaines. Bien que nous soyons passé-e-s au travers, notons qu'il fut difficile de fonctionner sans employé-e à une période de la session plutôt chargée. Cela a également transparu au niveau de l'entrée en poste de Marianita Hamel et de Marieve Ruel, qui n'ont pas bénéficié d'une période de transition et d'adaptation aussi complète que nous l'aurions souhaitée.

Bilan du Conseil femmes*

Bilan collectif des membres du comité

Pour son bilan 2010-2011, le Comité femmes souhaite relancer la réflexion sur la place et la légitimité qui sont accordées aux femmes et aux luttes féministes à l'ASSÉ, par l'analyse des moyens qui leurs sont consacrés. Nous réaffirmons que la gratuité scolaire doit être au coeur des luttes féministes, qui doivent être transversales aux autres luttes que mènent l'ASSÉ, et non parallèles. Cette problématique a traversé l'histoire de l'ASSÉ et le questionnement demeure: comment éviter l'invisibilisation ou la mise au rancart des enjeux féministes dans la lutte que nous menons contre le gouvernement? Une des solutions mise de l'avant pour répondre à cette problématique a été d'effectuer un travail d'analyse féministe des divers enjeux soulevés dans le plan d'action de l'ASSÉ, afin de mettre l'accent sur les liens étroits qui existent entre les diverses luttes portées par l'organisation. Une autre solution a été de travailler avec les différents comités de l'ASSÉ dans leurs champs d'activités respectifs. Le présent bilan sera ainsi divisé selon les différents axes de travail des comités de l'ASSÉ avec lesquels le Comité femmes a collaboré.

Mobilisation

Nous considérons que cet hiver, les tournées de mobilisation féministes au local furent une lacune importante de notre travail. Bien que la mobilisation sur le terrain était l'une de nos priorités, nous avons consacré la majeure partie de nos énergies à la production de matériel d'information, à l'organisation du Camp de formation féministe et à la coordination du numéro «spécial féminisme» de l'Ultimatum. Cependant, nous avons effectué une tournée d'appels afin de sonder les comités femmes locaux sur leur état, leurs problématiques spécifiques, leur intérêt à obtenir du soutien pour organiser des ateliers féministes sur leur campus et leurs besoins en matériel d'information féministe. Des problématiques vécues au local, nous retenons le manque criant de relève militante féministe, mais également la volonté d'organiser des activités féministes et des comités femmes sur les campus.

De plus, nous avons mis sur pied un comité de mobilisation féministe régional à Montréal, ouvert aux féministes de tout horizon (étudiantes ou non). L'objectif était de favoriser le réseautage en vue d'organiser des actions autour d'enjeux féministes locaux. Cette initiative a donné lieu à une action d'affichage dénonçant les réalités sexistes dans les programmes de cinéma de l'UQÀM et de l'UdeM. À l'heure actuelle, des membres de ce comité projettent de mener une action dénonçant les politiques régressives pour les femmes du gouvernement conservateur. Bien que les premières rencontres de travail furent populeuses, un manque de motivation s'est ensuite fait sentir. Une partie du blâme nous revient, notamment en ce qui a trait à la diffusion de l'information et au soutien au comité. Nous comptons revoir notre stratégie d'organisation pour la prochaine année afin de mieux cibler le rôle que pourrait y jouer le Comité femmes.

Nous avons aussi donné un coup de main aux organisatrices de l'Association étudiante du Cégep du Vieux-Montréal, qui dénonçaient le départ de leur infirmière scolaire dans le cadre de leur manifestation.

Par ailleurs, nous avons rencontré les comités de parents étudiant-e-s de l'UQÀM et de l'Université Laval afin d'analyser les perspectives de revendications à la lueur des prochaines attaques à l'accessibilité aux études post-secondaires. À cet égard, plusieurs problématiques des revendications passées de l'ASSÉ ont été soulignées, comme le fait d'adresser les revendications parents-étudiants au ministère de l'Éducation, alors qu'il serait plus juste d'interpeller le ministère de la Famille. Une des pistes de solution retenue jusqu'à présent est que l'ASSÉ se joigne à une coalition ou un regroupement de services de garde existant, qui militent pour l'accessibilité et la qualité des services afin d'y apporter une perspective étudiante. Dépendamment de la combativité de ce type d'alliance future, l'exemple du recours collectif pour les pensions alimentaires auquel a participé l'ASSÉ semble avoir porté fruit.

Information/ Recherches et des affaires académiques

Plusieurs dépliants ont été produits au cours de l'année dont «ABC d'un Comité femmes», qui s'inscrivait dans le cadre de l'atelier féministe du Camp de formation de l'ASSÉ tenu à l'automne. Nous avons également produit «Le langage de la domination», en plus de mettre à jour quelques tracts et dépliants dont celui sur la féminisation et «Femmes et privatisation». Nous avons aussi produit les cahiers de formation pour les deux camps féministes de cette année, lesquels regroupent plusieurs documents complémentaires disponibles sur le site Internet. De plus, nous avons collaboré au court-métrage «Manifestations étudiantes» de Katerine Martineau, un reportage explorant les perspectives féministes des hausses de frais de scolarité ainsi que la place des femmes et des féminismes dans le mouvement étudiant. Nous avons aussi effectué un suivi de la distribution de l'autocollant «Sale pub sexiste» afin d'assurer une continuation de cette campagne qui a été entamée plus tard que prévu à la session d'hiver 2010. Les stocks sont presque épuisés maintenant. Puis nous avons collaboré avec le comité recherche et affaires académiques à la construction d'une section de la Foire aux questions (FAQ) sur le budget Bachand.

Par ailleurs, le mandat annuel de refonte de la section «femmes» du site Internet est un projet qui nous tient à cœur, étant donné qu'il semble rejoindre un important besoin chez les militantes de partage de contenu féministe étudiant. Cet automne, nous avons entamé ce projet en collaboration avec une photographe, une graphiste et un programmeur. Il faut souligner qu'après plusieurs mois de stagnation, le projet progresse et une toute nouvelle page femmes devrait être accessible d'ici la fin de l'été. Le projet fut plusieurs fois arrêté en raison de l'abandon successif de trois graphistes. Nous espérons donc pouvoir compter sur les candidates et candidats aux postes du comité à l'information pour nous appuyer dans ce travail.

Finalement, nous avons collaboré avec Anne Dagenais, étudiante en Études féministes à Concordia, à la réalisation d'une recherche sur le féminisme à l'ASSÉ, qui comporte plus d'une dizaine d'entrevues avec d'anciennes, d'anciens et d'actuel-les militantes et militants. Anne a présenté les résultats de sa recherche au Congrès annuel 2010 et quelques-unes de ses recommandations pour favoriser la participation des femmes dans les instances ont été reprises par des délégué-e-s. La version abrégée et la version complète sont disponibles dans la section «femmes» du site web. Une telle recherche est pertinente pour mieux cibler

l'impact de l'application des principes féministes et des mécanismes pour pallier aux inégalités entre les sexes au sein de l'ASSÉ. Il s'agit d'une autocritique organisationnelle nécessaire, qui ne doit pas être camouflée, mais au contraire mise en valeur et présentée comme une force qui distingue l'ASSÉ de bien d'autres organisations.

Formation

Nous avons organisé deux camps de formation féministes cette année: en octobre au Collège de Bois-de-Boulogne et en avril à l'Université Laval. Le succès de ce dernier confirme l'intérêt et le potentiel de mobilisation des questions féministes dans les luttes étudiantes. La forte participation qu'il a stimulée en dit long sur le besoin, en milieu étudiant, d'espaces de formation, de débat et de réflexion à propos des conditions de vie des femmes et des féminismes. L'une des spécificités et des forces des camps de formation féministes est d'attirer une grande diversité d'individus. Nous tenons à souligner la précieuse collaboration et le soutien des étudiantes de l'AGECFXG qui ont organisé un hébergement hors-pair, ainsi que du support pour la logistique de la part de plusieurs militantes d'associations locales. Toutefois, nous remarquons la faible participation des membres des associations étudiantes hôtes de l'université où se déroulait le camp. Voilà un (autre) exemple qui remet en question l'argument selon lequel «chaque association étudiante a droit à son instance», même lorsque cette instance n'est pas demandée par l'association en question.#

On nous a fait remarquer qu'il aurait été souhaitable que nous soyons davantage présentes dans les ateliers et disponibles en dehors de ceux-ci pour créer des contacts avec les participants et participantes du camp dans une optique de mobilisation féministe. Malheureusement, cette tâche a été laissée pour compte au profit de l'organisation logistique, par laquelle nous étions submergées. Nous questionnons donc la faible participation des élu-e-s autant avant, pendant, qu'après le camp, malgré l'aide demandée à plusieurs reprises, notamment en Conseil de Coordination. Cette situation nous laisse une vague impression de hiérarchisation des luttes qui se matérialise dans les instances par une participation et un soutien nettement plus accrue des élu-e-s aux instances régulières.

Des problématiques budgétaires ont également été constatées. Bien que le Camp de formation féministe soit le dernier de l'année et que le camp de Matane ait coûté plus cher que prévu, il a été anormalement difficile d'obtenir des prévisions budgétaires claires et fiables. Cette information nous aurait permis de connaître les ressources dont nous disposions pour l'organisation du camp (autobus, hébergement et nourriture pour 85 personnes). Le budget prévisionnel qui nous était alloué a fluctué en quelques semaines de 1000\$ à 500\$, pour finalement s'arrêter sur le verdict flou de «budget suffisant» annoncé pendant le camp. Ce type de gestion financière nous questionne quant à la pertinence d'organiser une instance d'une telle ampleur dans un contexte d'incertitude face à l'obtention des ressources nécessaires à sa réalisation. La décision de tenir un Camp de formation féministe à l'extérieur de Montréal provenait pourtant d'une position du Congrès d'hiver, ce qui impliquait de prévoir les sommes qui y serait allouées. En ce sens, il est dommage que le Camp de formation féministe soit encore l'enfant pauvre des activités et instances de l'ASSÉ. Cela remet aussi à l'ordre du jour la question d'un budget pour le comité, que nous considérons essentiel à son autonomie et qui, visiblement, ne fait pas partie des acquis de l'ASSÉ.

Finalement, nous avons participé à la coordination et à l'animation d'ateliers dans les associations locales et les camps de formation réguliers: une analyse féministe du budget Bachand, un portrait des comités femmes locaux et un dernier sur la déconstruction des rapports domination dans les groupes militants (atelier impliquant la collaboration de Xavier Dandavino et d'Hugo Séguin-Bourgeois pour la partie non-mixte hommes).

Journal

Cet automne, nous avons collaboré à la rédaction et à la révision critique d'articles publiés dans l'Ultimatum. En hiver, nous avons assuré la coordination du «spécial féminisme»: recherche des sujets et des auteures, révisions critiques, écriture d'articles. Cependant, bien que nous ayons respecté les barèmes établis, nous soulignons le peu de marge de manoeuvre qui nous a été accordée en comparaison avec les responsabilités dont nous avons hérité. Ainsi, tout au long du processus de coordination, nous avons senti un manque de confiance de la part du comité journal qui semble s'être manifesté par un contrôle accru des tâches pour lesquelles nous aurions dû être autonomes (ex.: choix des sujets et contenu critique de certains articles). Cette dynamique n'est pas spécifique au comité journal, elle s'inscrit dans une tension constante entre les «responsabilités féministes» demandés au Comité femmes et l'autonomie variable qui leur sont associées et le faible soutien pour les réaliser.

De plus, nous remarquons que le «spécial féminisme» a été distribué moins massivement dans les associations étudiantes que les autres Ultimatum, les ballots restant au bureau en témoignant. Ceci pourrait s'expliquer par sa date de publication, suivie de près par la sortie du budget gouvernemental, donnant logiquement lieu à une plus grande distribution du journal «spécial budget». Cependant, dans une idée de complémentarité des luttes, ce dernier aurait pu être distribué de paire avec le «spécial féminisme». De notre côté, nous aurions pu coordonner une distribution plus organisée, par exemple lors de la journée du 8 mars, pendant laquelle seules 3 membres du Comité femmes ont distribué le journal. Une piste de solution serait de produire un «spécial féminisme» en automne plutôt qu'en hiver, pour éviter qu'il entre en conflit avec d'autres éditions du journal.

Comité aux luttes sociales:

Le Comité femmes a également participé à la réalisation de tâches qui auraient pu être faites par le comité aux luttes sociales, s'il avait été actif. Nous avons assisté aux réunions de la Coordination québécoise de la Marche mondiale des femmes (CQMMF) et à celles de la Coalition Montréalaise de la MMF. Nous avons aussi participé à la réunion bilan de la CQMMF, où nous avons apporté de nombreuses critiques quant à la place accordée aux militantes étudiantes dans l'organisation de la MMF. Dans l'ensemble, ces critiques ont été mal reçues. Notre expérience, plutôt décevante, nous a mené à proposer, en Congrès d'hiver, une réflexion dans les associations étudiantes quant à la volonté que l'ASSÉ poursuivre son implication au sein de la MMF.

Finalement, nous avons créé des liens avec les organisatrices et organisateurs étudiantes et étudiants du Plan Q, un espace réflexif sur la sexualité et le genre en milieu étudiant selon une approche féministe et queer. Un travail conjoint dans le cadre des tournées sur les campus et la diffusion de leur matériel (zine, vidéo, journal) est en cours. Les militants et

militante de Plan Q ont entre autres pris part au «Spécial féminisme» de l'Ultimatum et au Camp de formation féministe.

Perspectives d'avenir

Malgré la hiérarchisation apparente des luttes qui fait souvent du Comité femmes de l'ASSÉ un organe distinct des autres, rappelons que l'ASSÉ est, depuis ses débuts, une organisation féministe. En ce sens, elle doit démontrer dans ses pratiques qu'elle mène la lutte pour l'égalité des sexes de paire avec ses autres luttes. Cette considération nous amène à modifier notre stratégie d'organisation pour l'an prochain et à proposer une nouvelle orientation de campagne.

Considérant la nécessité d'intégrer une perspective féministe à la lutte qui s'annonce en riposte à la hausse des frais de scolarité,

Considérant que les luttes féministes ne doivent pas être invisibilisées ou secondarisées par la lutte contre la hausse des frais de scolarité,

Considérant la problématique d'un manque de relève dans la majorité des comités femmes locaux,

Considérant l'importance de soutenir les associations étudiantes en termes de mobilisation, de matériel d'information féministe, d'organisation d'ateliers ou de participation lors d'actions à caractère féministe,

Considérant qu'un travail majeur de mobilisation reste à faire pour créer une base solide de militantes féministes dans les associations locales,

Le Comité femmes propose que l'orientation de sa campagne annuelle soit d'inclure des perspectives féministes à la lutte contre les hausses de frais de scolarité, dans un contexte de GGI, en privilégiant un soutien aux luttes féministes locales.

Textes de réflexions

Vers une manifestation conjointe?

Par le Conseil exécutif

Ce texte a comme objectif d'initier une réflexion dans les associations membres de l'ASSÉ au sujet du plan d'action de l'an prochain, particulièrement en ce qui a trait aux relations avec les autres organisations nationales étudiantes. Quelque temps avant la manifestation du 31 mars dernier, l'exécutif de la Fédération Étudiante Collégiale du Québec (FECQ) avait approché l'exécutif de l'ASSÉ afin de transformer la manifestation nationale de l'ASSÉ en une manifestation conjointe entre les deux organisations. À ce moment, l'exécutif avait évidemment signalé à l'équipe de la FECQ que le court délai leur empêchait de consulter de manière réellement démocratique et transparente les associations membres de l'ASSÉ sur le sujet.

Cette fois, l'exécutif souhaite que le débat se tienne dès maintenant dans les associations membres : l'ASSÉ devrait-elle faire une manifestation conjointe avec d'autres organisations nationales étudiantes au cours de l'année à venir? Suite à de longs débats en exécutif, nous sommes venus à la conclusion qu'une telle collaboration pourrait être bénéfique. Toutefois, si celle-ci a lieu, elle ne doit pas se faire à n'importe quel prix et c'est en ce sens que nous évoquons la possibilité d'organiser une grande manifestation étudiante dès l'automne prochain.

Les raisons ayant motivé cette proposition

Tout au long de l'année, la mobilisation contre la hausse des frais de scolarité a démontré clairement que certaines associations étudiantes et organisations nationales étudiantes s'organisent de manière combative, d'autres moins. Il serait bien prétentieux d'affirmer que, depuis l'annonce de la hausse des frais de scolarité, seules les associations étudiantes membres de l'ASSÉ ont organisé une riposte énergique. Plusieurs associations membres de la FECQ ont en effet tenu des journées de grèves, organisé des actions plus dérangeantes et participé à la manifestation de l'ASSÉ. Il faut également souligner que la FECQ elle-même organisa quelques coups d'éclat. De plus, le Conseil exécutif de la FECQ a, tout au long de l'année, fait preuve de bonne foi envers notre organisation : aucune dénonciation de nos actions, appel à participer à notre manifestation le 31 mars, redirection des journalistes vers nos porte-paroles lors de cette manifestation, etc. Cette ouverture de la part de l'équipe de la FECQ s'explique fort probablement à la fois par le mandat donné par ses associations membres et par les revendications de plusieurs associations étudiantes, souvent proches de celles des membres de l'ASSÉ. Pour ces raisons, la possibilité d'une action conjointe avec la FECQ à l'automne nous semble envisageable.

Dans la mesure où il nous semble évident que l'ASSÉ n'arrivera pas, à elle seule, à créer le rapport de force suffisant pour faire plier le gouvernement sur la question de la hausse des frais de scolarité, mais gardant également à l'esprit qu'il ne faut pas, au nom de cette réalité, faire trop de consensus au niveau de nos positions politiques fondamentales

(syndicalisme de combat et gratuité scolaire), le Conseil exécutif considérait que cette occasion pourrait être un bon test au développement d'une stratégie minimalement concertée autour de l'éventuel projet de grève générale illimitée. Voilà pourquoi le Conseil exécutif a pris l'initiative d'inclure dans le cahier du Congrès annuel une proposition de manifestation conjointe avec la FECQ.

Déjà, des propositions ont été émises par certaines associations étudiantes afin d'organiser une manifestation conjointe avec l'ensemble du mouvement étudiant. Nous invitons donc également les associations étudiantes à se positionner sur cette possibilité. L'intention du Conseil exécutif est avant tout d'amener le débat au sein des assemblées générales locales et nous invitons donc les associations membres de l'ASSÉ à se positionner sur la question.

Stratégie pour éviter la récupération du mouvement de grève

Pourquoi et comment collaborer avec les fédérations étudiantes?

Par Alain Savard

Le présent texte se veut un apport au débat qui a éclaté dernièrement suite à la proposition de l'exécutif d'organiser une manifestation commune avec la FECQ à l'automne prochain. D'emblée, il faut préciser que ce texte n'apportera pas de réponse sur la question précise de la manifestation commune. C'est à la stratégie d'ensemble de l'ASSÉ dans le cadre d'une future grève générale qu'il faut s'attarder pour bien aborder la question de la manifestation commune. En dehors d'un plan global, la manifestation, commune ou pas, n'a que peu de répercussions.

Ainsi, la question de fond qui se pose en ce qui a trait aux fédérations étudiantes est celle de notre plan d'action pour éviter la récupération du mouvement de grève. Que faire pour que le scénario de 2005 ou celui de 1996 ne se répète pas? Que faire pour éviter que l'exécutif des fédérations étudiantes négocie au nom du mouvement au complet et recommande une entente à rabais? Que faire pour que, si une telle situation survient, le mouvement ne s'écrase pas et garde assez de vigueur pour continuer la lutte?

Notre meilleur rempart contre la récupération, c'est l'autonomie de nos bases...

Avant d'en arriver à l'aspect de la collaboration avec les fédérations étudiantes, il faut souligner qu'en bout de ligne, c'est la capacité des associations étudiantes à tenir la grève jusqu'au bout, en dépit des mots d'ordre et des ententes à rabais, qui constitue l'ultime ressource dont nous disposons pour éviter la récupération. Qu'une entente soit conclue ou non, du moment où un événement quelconque pousse l'une des parties (par exemple, la FEUQ) à recommander l'acceptation d'une entente à rabais, il ne reste alors qu'un seul rempart pour éviter la récupération : c'est notre capacité à continuer la grève et à désavouer le mot d'ordre.

Le travail à faire pour consolider nos bases afin qu'elles soient prêtes à aller jusqu'au bout en dépit d'une tentative de récupération est colossal, mais il va de pair avec le travail de mobilisation pour la grève générale illimitée. Il sera important, dans tous les cas et indépendamment de la stratégie pour laquelle nous optons, de faire un travail d'information préventif sur les possibilités de récupération.

...mais nous n'avons rien à perdre à tenter une collaboration avec les fédérations étudiantes.

Il serait toutefois possible d'éviter le scénario de récupération en négociant une entente avec les fédérations étudiantes. L'idée générale serait, minimalement, de proposer une entente de solidarité qui implique que chacune des organisations refuse de négocier avec le gouvernement si le gouvernement exclut l'une des associations étudiantes (par exemple, l'ASSÉ) du processus de négociation. Cela neutraliserait la stratégie gouvernementale qui a consisté, par le passé, à marginaliser la faction la plus radicale du mouvement en refusant de négocier avec celle-ci, puis à légitimer une entente négociée avec les représentants «légitimes» des étudiant-e-s pour mettre fin à la contestation.

Rien ne nous assure que les fédérations étudiantes accepteraient une telle proposition ou la respecteraient au moment crucial de la mobilisation, mais nous n'avons rien à perdre à faire une telle proposition. Si jamais ils refusent, alors nous en serons au même point que si nous ne l'avions jamais proposé. Dans le cas où ils accepteraient une entente mais où ils ne la respecteraient pas, notre légitimité à poursuivre la grève en dépit d'une entente à rabais se trouverait renforcée. Nous serions alors dans une situation au moins équivalente, sinon avantageuse par rapport à un scénario de récupération conventionnel (où aucune entente n'aurait été conclue).

Trois propositions d'entente

À des fins exploratoires, voici trois propositions parallèles pouvant chacune faire l'objet d'une entente avec les fédérations étudiantes.

L'entente de solidarité : *Que chacune des associations étudiantes nationales refuse de négocier avec le gouvernement si celui-ci exclut l'une d'entre elles.*

Cette proposition est minimale, mais elle n'est pas suffisante en soi. Elle permettrait de neutraliser les tentatives du gouvernement pour diviser le mouvement grève, mais même si les fédérations étudiantes exigent la présence de l'ASSÉ lors des tables de négociations, rien ne garanti que la FEUQ ne recommandera pas quand même une entente à rabais à ses membres. La présence de l'ASSÉ aux tables de négociations ne changera probablement rien au niveau de combativité de la FEUQ. Il est alors possible qu'une proposition du ministre émerge des négociations, et que malgré le fait qu'elle ne fasse pas consensus entre les associations nationales, la FEUQ décide tout de même de la recommander, car elle croit que ses membres ne veulent pas continuer la grève plus longtemps. Pour éviter un tel scénario, il faudra alors s'entendre sur un second principe.

L'entente de non-recommandation : *Que les associations étudiantes nationales s'engagent à ne pas recommander une proposition du gouvernement à ses membres afin de laisser réellement aux assemblées générales locales le dernier mot quant à la poursuite de la grève.*

Une telle entente (idéalement jumelée avec l'entente de solidarité) permettrait de neutraliser complètement un scénario de récupération comme on l'a vu dans le passé. Cela n'empêcherait pas les associations étudiantes moins combattives d'accepter une offre insatisfaisante, mais la grève pourrait au moins se poursuivre jusqu'au bout du réel rapport de force que le mouvement aura pu créer. À partir de là, c'est le niveau de mobilisation à lui seul qui déterminera jusqu'où nous irons.

À ces deux propositions, qui visent à éviter la récupération, nous pouvons en ajouter une autre, dont l'objectif est d'un autre ordre.

L'entente de non-dénonciation : *Que les associations étudiantes nationales s'engagent à ne pas dénoncer dans les médias les actions entreprises par les étudiant-e-s et respectent la diversité des tactiques.*

À l'ASSÉ, le recours aux actions directes fait partie de la stratégie globale de construction du rapport de force face au gouvernement. La FECQ et la FEUQ ont également utilisé de tels moyens à l'occasion, mais leur stratégie médiatique a historiquement consisté à condamner publiquement celles-ci afin de rester « crédible » aux yeux de la

population et du gouvernement. Or, cette attitude médiatique pose des problèmes pour la légitimité à l'interne du recours aux actions directes. En dénonçant publiquement ce genre d'action, les fédérations étudiantes reproduisent l'idée qu'il existe une faction « violente » au sein du mouvement étudiant, à laquelle serait opposée une faction « pacifique ». Il faut éviter la marginalisation de ceux et celles qui posent les actions directes afin de ne pas affaiblir la capacité globale du mouvement à établir un rapport de force face au gouvernement. Une entente de non-dénonciation permettrait de limiter cette marginalisation, car les associations nationales s'engageraient alors à ne pas condamner les actions directes.

Considérant l'historique des fédérations étudiantes, on est en droit d'être sceptique quant à la possibilité réelle d'en arriver à de telles ententes. Mais même si le tout est peut-être vain, nous n'avons rien à perdre de tenter la démarche. Au final, cela ne mobilisera qu'une infime fraction de nos ressources et pourrait potentiellement nous aider beaucoup dans la lutte à venir.

Deux remarques pour conclure

Il est important de noter que, dans notre approche aux fédérations étudiantes, il pourrait être pertinent de faire une distinction entre la FECQ et la FEUQ. Bien qu'historiquement les deux organisations ont souvent adopté des plans d'action très similaires, il ne faut pas exclure la possibilité que la FECQ soit plus encline à accepter et à respecter une entente que la FEUQ. En terme de membership, les associations étudiantes membres de la FECQ représentent une part importante (et même équivalente à celle de l'ASSÉ) de la population étudiante au cégep qui est susceptible de mener une grève générale illimitée.¹⁷ À l'inverse, les associations membres de la FEUQ (souvent, des fédérations d'associations de campus universitaire) ont un mode de fonctionnement qui rend presque impossible les grèves générales. Il faut également noter que, même en 2005, la FECQ, contrairement à la FEUQ, n'avait pas recommandé la proposition de fin de grève à ses membres et avait déclaré alors qu'il était du ressort des assemblées locales de statuer sur la question.

Finalement, vous aurez remarqué qu'il n'a jamais été question de la TACEQ jusqu'à présent. C'est qu'il est difficile de cerner cette jeune organisation ayant eu des problèmes structurels récurrents dans ses modes de consultation et de décision, affectant jusqu'à présent sa capacité à formuler une ligne politique claire. Malgré cela, tout comme pour les fédérations étudiantes, nous n'avons rien à perdre à leur proposer le même type d'entente qu'aux autres.

- Alain Savard

Membre de l'AECSPP-UQAM et Coordonateur aux communications à l'AFESPED-UQAM

¹⁷ Si l'on se base sur les données de 2005, on peut évaluer qu'il y a, au sein de la FECQ, une quinzaine de cégeps représentant environ 30 000 étudiant-e-s qui sont susceptibles d'entrer en grève générale illimitée. Quant à elle, l'ASSÉ regroupe huit cégeps fréquentés par quelques 30 000 étudiant-e-s et ces campus sont tous susceptibles de participer à la GGI. En 2005, les cégeps maintenant regroupés par l'ASSÉ ont toutefois été plus longtemps en grève que ceux de la FECQ.

Le plan d'action : L'éducation est un droit! Non à la hausse des frais!

Par le Conseil exécutif

Le présent texte se veut une explication de la proposition de plan action (Annexe B) du Conseil exécutif. Le cœur de ce plan est sans surprise une grève générale illimitée à l'hiver. Chaque élément proposé a donc été réfléchi comme étant des étapes nécessaires à la construction d'un tel mouvement. Dans le cadre de la rédaction de ce plan d'action, nous avons accordé une attention particulière aux aspects suivants : 1) au maintien du momentum créé par le dépôt du budget; 2) à la nécessité d'intégrer à la lutte la population étudiante collégiale (en particulier les nouveaux étudiants et nouvelles étudiantes qui arriveront du secondaire); 3) à la satisfaction des campus les plus mobilisés.⁷

Ne l'oublions pas, nous n'avons pas le droit à l'échec et donc, nous devons analyser chaque proposition sans être détaché-e-s de la situation concrète propre à chaque association. Nous devons éviter d'être emporté-e-s dans une vague de confiance aveugle ou de sombrer dans un optimisme naïf. Masquant la condition réelle du mouvement, ces comportements pourraient nous mener à une défaite par un démarrage précipité de la grève générale, alors que les conditions ne sont pas encore établies dans plusieurs associations. L'automne prochain ne doit pas être synonyme d'improvisation. Ce plan a donc été réfléchi dans le but de bâtir un mouvement fort et combatif pouvant nous mener à une lutte victorieuse, et ce, en passant par toutes les étapes jugées comme nécessaires à sa construction.

1) Une campagne d'information et de sensibilisation sur les enjeux relatifs à la hausse

Bien que plusieurs universitaires semblent déterminé-e-s à aller vers une GGI, beaucoup de travail semble encore à effectuer dans une majorité de CEGEPS (membre comme non-membre). Ainsi, il nous semble opportun d'effectuer une campagne d'information et de sensibilisation sur la hausse des frais de scolarité afin d'informer notamment les étudiants et les étudiantes arrivants du secondaire sur les enjeux. Nous devons porter une attention particulière à ne sauter aucune étape pour les intégrer à la lutte. Et, la diffusion de matériel de qualité sur les enjeux en constitue la première étape. De plus, dès la rentrée, cette campagne pourrait s'avérer nécessaire pour l'ensemble de la population étudiante (collégiale comme universitaire) pour se remémorer le dernier budget.

Ainsi, à partir de la rentrée des CÉGÉPS jusqu'à la fin septembre, nous proposons de mettre en branle une vaste campagne de sensibilisation comprenant : des tournées de conférence sur la hausse de frais de scolarité et ses impacts (et plus globalement, sur l'ensemble du dernier budget en éducation) sur tous les campus, du matériel d'information traitant spécifiquement de l'impact de la hausse sur la condition de vie des étudiants et des étudiantes et répondant à l'argumentaire pro-hausse.

2) Des actions symboliques ou de visibilité

Tout au long de l'été jusqu'au mois de septembre, nous proposons l'organisation d'une série d'actions de visibilité afin de sensibiliser la population à nos revendications. Ainsi, le déploiement de bannières sur les ponts effectués au début mars ou encore l'action « Envol » ayant été organisée à L'UQAM ne sont que quelques exemples d'actions créatives pouvant être mises sur pied. Au courant de l'été, nous pensons notamment à l'organisation de flash-mob dans plusieurs festivals du Québec.

3) Une campagne de perturbation

Dès cet été, nous proposons de s'attaquer directement à tous les intervenants et intervenantes ayant pris position en faveur de l'augmentation de nos frais. Ainsi, l'ensemble des membres de la classe politique, des organisations politiques, des organisations socio-économiques, des directions et des instances des institutions postsecondaires ou des instances gouvernementales ayant pris position en faveur de la hausse verront leurs activités perturbées. De l'occupation de bureaux à la perturbation de conférences de presse ou d'évènements, nous devons utiliser des moyens dérangeant pour indiquer notre mécontentement et faire barrage à la diffusion de leur discours pour faire valoir le nôtre.

4) Une campagne d'information sur la grève générale illimitée

À partir du mois d'octobre, nous proposons de passer à une nouvelle étape dans la campagne d'information et de sensibilisation : passer de la hausse des frais à la grève générale illimitée. Ainsi, nous proposons de mettre en branle une campagne d'envergure sur la GGI. En plus de la parution du journal Ultimatum qui portera sur la GGI, prévue pour la rentrée, nous allons produire massivement du matériel d'information (affiche, feuillet, vidéo, tract ...) ainsi qu'une tournée de conférences sur ce moyen d'action. L'ensemble des campus du Québec sera visité par l'ASSÉ dans le but de s'assurer que le mouvement de grève s'étende à l'ensemble de la province.

5) Une coalition autour de l'ASSÉ (CASSÉE 2.0.)

Afin de bâtir un mouvement fort, rassemblant des forces de partout au Québec et assurant une lutte victorieuse, nous jugeons central la formation d'une coalition autour de l'ASSÉ. Bien que le portrait du mouvement étudiant ait changé depuis la formation de la CASSÉE lors de la grève de 2005, nous croyons nécessaire d'offrir à nouveau une voie aux associations non affiliées qui voudraient nous joindre dans le cadre d'une GGI. Forte de son expérience et de sa structure organisationnelle, l'ASSÉ doit devenir le pôle d'organisation de la GGI et par conséquent, toute idée de formation d'une coalition indépendante de toutes affiliations doit être rejetée. Former une CASSÉE 2.0 est un projet qui demande du temps et de l'énergie. Ainsi, nous devons éviter que le temps mis dans la création d'une telle coalition soit fait au détriment de la mobilisation ou de la préparation de matériel d'info. Nous proposons que les modalités de cette coalition soient adoptées à l'automne prochain, et ce, suite à une consultation des assemblées générales de l'ensemble des associations membres. Plusieurs questions devront alors être abordées : les conditions d'entrées dans la coalition, les finances, la structure, etc.

6) Manifestation conjointe

Nous proposons l'organisation d'une manifestation conjointe avec la FECQ. À ce sujet, vous pouvez consulter le texte «Vers une manifestation conjointe?» publier sur la question.

7) Vote de Grève

Nous proposons qu'à partir du mois de novembre, l'ASSÉ appel à la tenue d'assemblées générales de grève afin de voter des mandats de GGI pour l'hiver. Ce vote devrait comprendre une date d'entrée en GGI si le gouvernement n'a pas reculer sur la hausse des frais. Bien sûr, seules les associations ayant des bases solides pourront se lancer dans une telle entreprise. C'est-à-dire les associations qui remplissent les conditions suivantes: 1) avoir un mandat de principe pour une GGI pris dans une assemblée générale populeuse; 2) avoir réussi à être en grève lors de tous les derniers débrayages (1 avril, 6 décembre et 31 mars); 3) avoir un comité de mobilisation populaire et actif; 4) Ne pas avoir une droite active et organisée. Cette première vague de vote nous permettrait de lancer un réel ultimatum au gouvernement en ayant déjà des mandats de GGI. Il s'agirait bien sûr d'une première vague d'assemblées générales et la seconde vague aurait lieu à la session d'hiver.

8) Une rencontre avec le gouvernement

Tout comme l'AEMSP, nous proposons une rencontre avec la ministre de l'éducation et le ministre des finances à l'automne. Par contre, nous considérons cette rencontre devrait avoir lieu après des votes de GGI afin de s'assurer d'avoir un réel rapport de force (vers la fin novembre ou début décembre). Il s'agirait de la rencontre de la « dernière chance » avant le déclenchement de la GGI.

9) Déclenchement de la grève

Nous proposons que le déclenchement de la grève ait lieu dans les 2 premières semaines du mois de février (une date précise se devra d'être choisi pour que toutes les associations étudiantes ayant un mandat à se moment partent en grève au même moment). Nous devons éviter d'attendre d'être trop avancé-e-s dans la session pour déclencher la GGI. Le mouvement risque d'être plus difficile à démarrer si nous approchons de la mi-session.

10) Plusieurs instances

Nous proposons la tenue d'un Congrès par mois lors de la session d'automne. Tenir plus d'instances de l'ASSÉ nous permettra de nous adapter plus facilement à la conjoncture, de modifier ou d'adapter notre plan d'action par une voie démocratique : le Congrès. Ne l'oublions pas, l'ASSÉ c'est ses membres et c'est donc d'abord dans les assemblées générales locales et ensuite, dans le Congrès de l'ASSÉ que doivent avoir lieu les réflexions sur les actions et les stratégies à mettre de l'avant pour mener une lutte victorieuse. Dans le cadre d'une campagne de GGI, ces réflexions stratégiques vont faire l'objet d'une multiplication, d'où la nécessité d'ouvrir plus d'espace de prise de décision collective. Et pour l'ASSÉ, cette espace est le Congrès.

1Plusieurs centaines de personnes ont lancé des factures étudiantes (pliées en avion) dans l'agora de l'UQAM. Un vidéo de l'action est disponible sur le Youtube de l'ASSÉ

Rapport du Comité embauche de l'ASSÉ

Par le Comité embauche

Montréal, 9 avril 2011

Ce rapport vise à présenter brièvement le processus d'embauche mis en place suite au Congrès d'hiver 2011 de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) afin de combler les postes de permanence à l'ASSÉ.

Concernant l'offre d'emploi elle-même, le Comité d'embauche a apporté quelques modifications à celle présente dans la politique d'emploi adoptée en Congrès. Au niveau des critères d'embauche, le critère suivant a été rajouté : «Connaissances de base en graphisme – un atout». Les responsabilités des employé-e-s ont été quelque peu reformulées et la tâche «Assurer un entretien ménager de base» a été rajoutée.

Ainsi, les critères d'embauches finaux étaient :

- Connaissance du mouvement étudiant
- Capacités d'adaptation, d'organisation du travail, sens de l'initiative et aptitude à établir les priorités
- Entregent et aptitude à travailler en équipe
- Maîtrise du français, tant à l'écrit qu'à l'oral
- Expérience militante pertinente au poste
- Expérience ou connaissances en comptabilité et en informatique
- Être en accord avec les principes de base et les revendications de l'ASSÉ et être capable de les défendre
- Connaissance de base en graphisme est un atout.

Quand aux responsabilités, elles se lisaient comme suit :

- Assurer la permanence du siège social de l'ASSÉ
- Assurer la réception, la rédaction ou la transcription, l'impression des documents, les envois postaux (et réponses) et le classement du courrier et des courriels
- Participer à la rédaction, la mise en page, la correction, la révision et l'envoi des publications de l'association
- Faire l'entretien général des archives et de la documentation, assurer une revue de presse quotidienne, faire des dossiers de presse sur demande et commander des documents pertinents
- Assurer un soutien logistique à la réalisation des activités de l'association, soit les instances et les actions
- Assurer le secrétariat et le soutien logistique au Congrès et participer aux réunions du Conseil exécutif
- Informer le public quant à la nature de l'organisation, ses revendications et ses activités; – Faire la mise à jour des sites Internet de l'association et secondairement veiller au bon fonctionnement du réseau informatique
- Préparer et assurer la transition avec le ou la future employé-e-s
- Faire du soutien à la recherche
- Assurer la gestion comptable de l'employeur;

- Assurer l'entretien ménager de base des bureaux en collaboration avec le Conseil exécutif. [Pour l'offre d'emploi complète, voir Annexe E]

Cette offre d'emploi a été diffusée à partir du 15 février sur ASSÉ-Support et d'autres listes militantes. Elle a également été mise en ligne sur Emploi-Québec ainsi que la banque d'emplois de l'UQAM et le site web de l'ASSÉ (à partir du 18 février). La date limite pour le dépôt des candidatures était le 25 février.

Au niveau des candidatures reçues, sur un total de 31, le Comité embauche en a retenu un total de sept. La diffusion dans les réseaux militants semble avoir été la plus fructueuse puisque les candidatures reçues à travers des sites d'emploi étaient de manière générale assez peu intéressantes. En effet, la majorité répondaient aux critères «administratifs» (comptabilité, information, graphisme, etc.) mais manquaient d'expérience dans le mouvement étudiant, syndical ou communautaire.

Notons que la division du poste en deux semble avoir favorisé la réception de candidatures intéressantes. En effet, le fait que les postes soient de 20h/semaine a permis à plusieurs étudiant-e-s de postuler. Or, au vu des critères d'embauches, les étudiantes et les étudiants sont favorisé-e-s, de par leur connaissance du mouvement étudiant, de l'ASSÉ et leur expérience de travail et militante.

Les candidatures retenues ont été contactées le 26 février et les entrevues ont eu lieu le 28 février et le 1 mars au bureau de l'ASSÉ. Au total, six entrevues (une personne ne s'étant pas présentée à son entrevue) d'une durée moyenne d'une heure ont eu lieu. Les questions étaient formulées en fonction des critères présentés dans la politique d'embauche. Les catégories de questions étaient équilibrées entre celles à caractère politique, professionnel et administratif.

À titre d'exemple, pour évaluer la capacité à travailler en équipe, nous avons fait plusieurs mises en situation (ex. : Advenant qu'un exécutant, qu'une exécutante, un ou une autre employé-e adopte une mauvaise attitude avec vous, comment allez vous faire pour améliorer la situation?). Autre exemple, afin d'évaluer la connaissance des revendications de l'ASSÉ, nous avons demandé aux candidats et candidates quelle serait leur réponse à un appel téléphonique demandant pourquoi l'ASSÉ est pour une éducation publique, gratuite, laïque, de qualité, accessible et non-discriminatoire.

Finalement, le Comité embauche a aussi procédé à un exercice pratique durant ces entrevues. Les candidates et les candidats devaient corriger en 3 minutes un communiqué de presse que souhaitait envoyer le secrétaire aux communications. Outre les aspects syntaxiques et orthographiques, les candidat-e-s devaient relever ce qui entraînait en contradiction avec les principes de l'ASSÉ.

Après chaque entrevue, le Comité a procédé à un bref débriefing afin de partager les impressions de chacun des membres du Comité sur les candidatures. Une fois toutes les entrevues effectuées, le comité s'est réuni le 5 mars afin d'évaluer les six candidatures et procéder à une sélection.

La sélection des candidatures recommandées a été basée sur la capacité des candidats et des candidates à satisfaire à l'ensemble des critères présents dans la politique d'embauche. En ce

sens, les candidatures retenues étaient les seules à satisfaire de manière adéquate à l'ensemble des critères d'embauche. Ajoutons que la disponibilité des candidates et candidats (prête et prêt à commencer le plus tôt possible, possibilité d'un contrat d'une durée d'un an, etc.) a aussi joué un rôle.

Finalement, le Comité embauche a sélectionné les deux candidatures qui lui apparaissaient le mieux remplir les critères de la politique d'embauche de l'ASSÉ, soit Marieve Ruel et Marianita Hamel. Par la suite, le Comité embauche a recommandé l'embauche de Marieve Ruel et Marianita Hamel au poste de permanence de l'ASSÉ au Conseil de Coordination du 7 mars 2011.

De manière plus générale, le comité souhaite lancer quelques pistes de réflexion concernant le processus d'embauche à l'ASSÉ.

- La position féministe de l'ASSÉ doit-elle s'incarner dans la politique d'embauche de l'ASSÉ ? Si la division du poste en deux est conservée, est-il envisageable de considérer la nécessité d'une parité sur les postes rémunérés – ou la présence minimale d'une femme ? En cas de compétences égales, le comité embauche devrait-il favoriser les candidatures féminines ? Ces questions méritent d'être posées afin de pallier à l'actuel angle mort de la politique d'embauche.
- La confidentialité du processus nous apparaît comme seule garante d'un processus libre d'influences entre différentes tendances présentes à l'ASSÉ et particulièrement du « jeu de couloirs » que celui-ci a déjà connu.
- Cette confidentialité ne doit pas être synonyme de jeu d'influence internes et de pressions indues sur le Comité d'embauche. Des critères d'embauche – déterminés de manière claire et publique – sont annoncés et doivent être respectés.
- Finalement, soulignons l'indépendance du Comité embauche face aux autres comités de l'ASSÉ. Il est redevable au Congrès – et dans une moindre mesure au Conseil de Coordination – mais pas au Conseil exécutif ou tout autre Comité.

Le Comité embauche de l'ASSÉ 2011,

*Hugo Bonin
Philippe Ethier
Delphine Labrecque*

Propositions

1.0 Procédures

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

1. Le Conseil exécutif propose l'adoption du procès-verbal des 12-13 février 2011.

1.4 Présentation du déroulement du Congrès et des procédures

1. Le Conseil exécutif propose une présentation de 5 minutes du déroulement du Congrès.

2. Le Conseil exécutif propose une présentation de 5 minutes des procédures faite par le praesidium.

2.0 Bilan

2.1 Associations étudiantes

1. Le Conseil exécutif propose un tour de table de toutes les associations étudiante dans le but de faire un bilan de la situation au local.

2.2 Comités et Conseils

1. Le Conseil exécutif propose une présentation de 10 minutes du bilan des activités du Conseil exécutif suivie d'une période de questions de 10 minutes.

2. Le Conseil exécutif propose une présentation de 5 minutes du bilan des activités de chaque comité suivie d'une période de question de 5 minutes.

3. Le Comité femmes propose un bilan critique des ses activités de 15 minutes suivi d'une période de questions de 5 minutes.*

3.0 Revendications

3.1 Campagne 2011-2012

1. L'AEMSP-UQAM propose que les revendications de l'ASSÉ pour la prochaine campagne soient :

- Contre toute hausse de frais de scolarité dans une perspective de gratuité scolaire;
- Pour un financement public et indépendant du privé dans l'éducation.

2. L'AEMSP-UQAM propose que l'ASSÉ élabore un document de négociation avec le gouvernement qui suit notamment les positions suivantes :

- Que soit aboli le financement par équivalent étudiant à temps plein (EETP), dans le but de minimiser la concurrence ente les universités;
 - Que l'argent de la « Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation » soit réinvesti dans une éducation de qualité;
 - Que la contribution du privé dans les budgets des institutions postsecondaires soit abolie.
- Que ce document soit proposé officiellement au Congrès d'automne.

3. Le Conseil exécutif propose une plénière de 30 minutes sur la plate-forme de revendications de la campagne pour l'année 2011-2012.

4. Le Conseil exécutif propose que la campagne de l'année 2011-2012 de l'ASSÉ se nomme « L'éducation est un droit; non à toute hausse de frais ! »

5. L'AECSSP-UQÀM propose que la prochaine campagne de l'ASSÉ soit contre la hausse des frais de scolarité et des frais afférents et que les revendications soient les deux suivantes :
- Contre toute hausse des frais de scolarité et des frais afférents dans une perspective de gratuité scolaire.
- Pour un financement public de l'éducation postsecondaire.

6. L'AECSSP-UQÀM propose que l'argumentaire contre la hausse des frais de scolarité soit basé sur l'idée de mal financement;
Que les propositions de sources de financement supplémentaires soient articulées comme solutions alternatives pour augmenter le financement de l'éducation postsecondaire.

7. Le SECMV propose que les revendications de la campagne annuelle 2011-2012 de l'ASSÉ soit par priorité;

1-Contre toute hausse des frais, dans une perspective de gratuité scolaire;

2-Pour l'abolition de la contribution parentale dans le calcul de l'aide financière aux études dès le départ du domicile familial;

3-Contre toute forme de financement et d'intrusion du privé dans les institutions scolaires publics.*

4.0 Plan d'action

4.1 Luites en éducation

1. L'AEMSP-UQAM propose qu'il y ait une grande manifestation nationale contre la hausse des frais de scolarité comme moment fort de la session (Fin octobre, début novembre).

2. L'AEMSP-UQAM propose la grande manifestation nationale soit accompagnée d'une journée de grève nationale.

3. L'AEMSP-UQAM propose que l'on appelle à une journée de perturbation économique qui fera suite à la grande manifestation (Fin novembre).

4. L'AEMSP-UQAM propose que l'ASSÉ invite le premier ministre ainsi que la ministre de l'Éducation, le ministre des Finances et la secrétaire du Trésor à une rencontre pour les éclairer sur nos revendications et leur faire part de notre ultimatum. (Décembre ou janvier).

5. Considérant la campagne en cours;

Considérant les différentes réalités sur chacun des campus;

Considérant le fait que pour mener cette campagne il faut rejoindre le plus grand nombre de membres,

Considérant l'importante capacité mobilisatrice (ou démobilisatrice) du discours;

Considérant les possibles rapports genrés de domination dans le discours;

L'AEMSP-UQAM propose que le Congrès tienne un caucus non-mixte de 30 minutes sur les stratégies de communication (sur le fond et non la forme) employées dans les différents médiums de communication et dont les cibles seraient les membres de l'ASSÉ ou le publique (affiches, journaux, communiqués, etc.) et que soit suivi d'une plénière de 15 minutes suite à ce caucus.

6. Le Conseil exécutif propose une plénière de 30 minutes sur le plan d'action de l'ASSÉ pour l'année 2011-2012.

7. Le Conseil exécutif propose que l'ASSÉ lance une campagne de perturbation des différents acteurs en faveur de la hausse des frais de scolarité.

8. Le Conseil exécutif propose que l'ASSÉ tienne une manifestation conjointe avec la FECQ à l'automne 2011.

9. Le Conseil exécutif propose que la manifestation conjointe soit conditionnelle aux balises suivantes :

- Sorties médiatiques :
 - o Toute sortie médiatique concernant la manifestation doit être faite conjointement selon les modalités suivantes :
 - Tours de parole tirés au sort
 - Écriture collective des discours
 - Questions à la table et tout le monde peut répondre
 - o Aucune autre sortie médiatique de la part des organisations nationales la journée de la manifestation
 - o Répartition paritaire et concertée des entrevues au sujet de la manifestation entre les porte-parole des organisations
- Aucune organisation nationale ne peut dénoncer des actions ayant lieu lors de cette manifestation; il est toutefois parfois possible de se dissocier-
- Que tout discours fait durant la manifestation soit écrit conjointement avec toutes les organisations nationales y participant
- Que toutes les balises qui seront convenues entre les organisations soient mises par écrit.

10. Le Conseil exécutif propose l'adoption du plan d'action que l'on retrouve en annexe B.

11. Le Conseil exécutif propose que l'ASSÉ appelle à la création d'une Coalition élargie afin de rallier un maximum d'associations étudiantes autour du plan d'action de l'ASSÉ.

12. L'AECSSP UQÀM propose que dans le cadre d'éventuelles négociations avec le gouvernement, l'ASSÉ élabore un document de négociation qui suit notamment les positions suivantes :

- Que soit aboli le financement par équivalent étudiant à temps plein (EETP), dans le but de minimiser la concurrence entre les universités;
- Que de l'argent de la « Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation » soit réinvesti dans une éducation de qualité;
- Que le gouvernement du Québec reconnaisse que le financement philanthropique des institutions postsecondaires :

- o Est incompatible avec l'organisation du réseau universitaire québécoise;
- o A de lourds impacts sur l'organisation de la recherche universitaire
- o Constitue une source de financement insuffisant et crée de l'incertitude dans la prévision des états financiers des institutions postsecondaires.
- Que les institutions d'éducation postsecondaires n'affectent pas l'argent provenant des fondations, des dons, et de la philanthropie aux fonds de fonctionnement ou à l'enseignement dans leurs institutions;
- Que le gouvernement du Québec s'engage à mettre de l'avant une réelle stratégie de lutte à l'évasion fiscale en vue de recouvrir de nouvelles sources de capitaux pour les services publics;
- Que le gouvernement du Québec revoit ses politiques en matière de gestion, d'exploration et d'exploitation des ressources naturelles dans une perspective de gestion publique de ses ressources. Que le gouvernement revoit les lois encadrant la gestion de ces ressources;
- Que le gouvernement du Québec s'engage à mettre sur pieds un fond de gestion de capitaux des entreprises géré à même le gouvernement du Québec. Que ce fond soit constitué uniquement en vue de garnir les coffres de l'État et qu'il serve uniquement au soutien au financement des services publics dans une optique d'accessibilité universelle et gratuite à des services sociaux de qualité.

Que ce document soit proposé officiellement au Congrès d'automne.

13. L'AECSSP-UQÀM propose que l'ASSÉ ainsi que ses associations membres maintiennent la pression sur le gouvernement par le biais de l'organisation d'actions de perturbation et de visibilité publique tout au long de l'été 2011.

14. Que l'AECSSP-UQAM propose le plan d'action suivant vers la grève :

Automne 2011

- Durant tout l'automne, prise de mandats en faveur d'une grève générale illimitée à l'hiver 2012;
- Que l'ASSÉ appelle ses associations membres à tenir une journée de grève en novembre pour une manifestation nationale comme point culminant d'un mois de mobilisation, d'actions et de perturbations;
- Que la mobilisation de l'ASSÉ autour d'une grève générale illimitée ne se fasse pas trop rapidement à l'automne 2011 afin de prendre le temps d'informer les nouveaux étudiants et les nouvelles étudiantes sur la hausse des frais de scolarité;
- Que l'ASSÉ invite le premier Ministre ainsi que la Ministre de l'Éducation, le Ministre des Finances et la secrétaire du Trésor à une rencontre pour les éclairer sur nos revendications et leur faire part de notre ultimatum (décembre ou janvier);
- Que l'on invite les autres associations étudiantes nationales (FECQ, la FEUQ et la TACEQ) à faire de cette manifestation une manifestation conjointe.

Hiver 2012

- Que le 1er février soit la date butoir pour le gouvernement pour donner une réponse positive à nos revendications. Si ce n'est pas le cas, que l'on déclenche une grève générale illimitée le mercredi 15 février avec comme plancher de grève, un nombre de 7 associations étudiantes et d'au moins 25 000 étudiants et étudiantes ayant voté en faveur d'une telle grève, sur un minimum de 6 campus collégiaux ou universitaires.

15. L'AECSSP propose que l'ASSÉ crée un comité « communications » en vue de mettre sur pieds une stratégie de communications efficace dans le cadre d'une mobilisation étudiante d'envergure nationale.

16. L'AFESH-UQÀM propose que l'ASSÉ élabore un document pendant la période estival en vue d'une éventuelle négociation avec les gouvernements. Que les associations membres soient invitées à faire parvenir leur position en matière de financement de l'éducation et d'alternatives fiscales d'ici le 30 juin. Que ce document soit soumis pour adoption à la rentrée scolaire d'automne.*

17. Le SECMV propose que le plan d'action de l'ASSÉ pour l'année scolaire 2011-2012 soit:
- Des actions de visibilité et de perturbations politiques dès la rentrée automnale au collégial et à l'université;

- Distribution d'un ultimatum spécial GGI dès la cinquième semaine de cours de la session universitaire (automne 2011);

- Un appel à une grève de deux jours collés fin octobre-début novembre. La première pour des activités et actions au local. La deuxième pour une manifestation nationale appelée par l'ASSÉ appelant à une participation de toutes les associations étudiantes du Québec;

- Qu'une action de perturbation économique et/ou politique d'envergure ait lieu lors de cette manifestation;

- Que l'ASSÉ appelle les association étudiantes à prendre des mandats de tenir des assemblées générales de GGI, lors des assemblées générales de l'automne, avec pour objectif de tenir une Grève Générale Illimité (GGI) au courant de l'année scolaire 2011-2012 et cela au plus tard au début de la session hiver.;

- Que l'ASSÉ tiene un Congrès de fondation d'une coalition élargie après la manifestation nationale;

- Tenue d'assemblées générales de grève générale illimités au maximum dans la cinquième semaine (collégial) de la session hiver 2012 dans le but de déclencher une grève générale illimitée dès que 10 associations représentant 25 000 étudiants et étudiantes aient un mandat similaire. *

18. L'AGEECLG propose que l'on produise un bulletin hebdomadaire diffusé sur le web traitant des actions posées dans le cadre de la campagne de grève générale illimité, que ce journal soit l'outil de promotion et d'organisation des actions de la future GGI et que mensuellement soit produit un journal regroupant tout les articles les plus intéressants tous les mois et qu'il soit diffusé dans l'entièreté des campus.*

19. L'AGEECLG propose qu'une plénière de 15 minutes soit faite sur le nom de la prochaine campagne.*

20. Considérant le fait que plusieurs associations étudiantes membres de l'ASSÉ ont des mandats _____ de méfiance envers les fédérations étudiantes;

Considérant qu'il est impératif de rejoindre l'entièreté des étudiantes et étudiants dans tous les campus du Québec peu importe l'affiliation de leur association étudiante;

Considérant le fait que le rassemblement national étudiant est organisé plus tard dans la session.

L'AGEECLG propose que la manifestation nationale du mois d'octobre 2011 soit organisée lors du rassemblement national étudiant et qu'elle rassemble l'ensemble des associations étudiantes du Québec

21. L'AGEECLG propose le plan d'action suivant vers la grève :

Automne 2011

- Que suite à la rencontre du rassemblement national étudiant, une manifestation nationale soit organisée pour la mi-octobre comme point culminant d'un mois de mobilisation, d'actions et de perturbations;
- Que l'ultimatum soit lancé lors de la manifestation du mouvement étudiant à la mi-octobre et qu'il fixe la date butoir au 1^{er} janvier ;
- Que la mobilisation de l'ASSÉ autour d'une grève générale illimitée se fasse à partir de la rentrée en août et qu'elle perdure toute la session dans le but de bien informer la population étudiante;
- Que l'ASSÉ invite le premier Ministre ainsi que la Ministre de l'Éducation, le Ministre des Finances et la secrétaire du Trésor à une rencontre pour les éclairer sur nos revendications et leur faire part de notre ultimatum (Novembre);
- Que les associations étudiantes membres de l'ASSÉ prennent des mandats de grève générale illimitée durant les mois de novembre et Décembre.

Hiver 2012

- Que durant la période entre le 1^{er} janvier et la rentrée, toutes les associations étudiantes se rencontrent lors d'une deuxième réunion du rassemblement national étudiant dans le but de coordonner la grève générale illimitée ;
- Que le déclenchement de la grève générale illimitée se fasse lors d'assemblées de déclenchement.

4.2 Luttres contre la tarification, les compressions et la privatisation des services publics

1. Le Conseil exécutif propose une présentation de 10 minutes du bilan des activités de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation dans les services publics durant l'année 2010-2011 faite par le Conseil exécutif suivie d'une plénière de 15 minutes.

2. Le Conseil exécutif propose une plénière de 20 minutes dans le but d'avoir une réflexion sur les buts et objectifs que devraient avoir la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation dans les services publics pour l'année 2011-2012.

3. Le Conseil exécutif propose une plénière de 20 minutes sur l'escalade des moyens de pression et les moyens d'actions qui devraient être mis de l'avant par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation dans les services publics pour l'année 2011-2012.

4. L'AECSSP-UQÀM propose que l'ASSÉ continue à faire du travail conjointement avec la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics tout au long de sa campagne de mobilisation dans une optique de solidarité afin de rallier le plus grand nombre de groupes à la lutte étudiante;

Que l'ASSÉ se rende disponible et soit proactive afin d'exprimer sa solidarité avec la lutte des autres membres de la coalition.

5. Le Conseil exécutif propose que l'ASSÉ apporte la proposition suivante lors du prochain Congrès de la Coalition:

Que la Coalition prépare un projet de forum national ouvert sur la tarification et la privatisation des services publics;

- Que ce projet soit présenté au prochain Congrès de l'ASSÉ en vue de son intégration au plan d'action. *

6. Le Conseil exécutif propose que l'ASSÉ propose que la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics envisage la possibilité de tenir une journée de grève sociale lors d'une éventuelle grève étudiante contre la hausse des frais de scolarité.*

7. Le Conseil exécutif propose que l'ASSÉ propose que les groupes membres de la Coalition soient appelés à consulter leurs instances sur cette proposition :

Que la hausse des frais de scolarité et la situation générale de l'éducation québécoise soit le champ d'intervention privilégié de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics pour l'année 2011-2012;

Que la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics organise des actions en ce sens tout au long de l'année;

Que la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics appuie les actions organisées en ce sens par les autres organisations.*

8. Le Conseil exécutif propose que la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics rédige au cours de l'été une charte de principes visant à préciser son discours et à structurer son fonctionnement.*

4.1 Autres luttes sociales

1. Le Conseil exécutif propose Une présentation de 10 minutes par la CSN sur leur campagne de syndicalisation des Couche-Tard.*

4.4 Calendrier

1. Le Conseil exécutif propose l'adoption du calendrier suivant :

Automne 2011 :

- 6 août : Congrès
- 7 août : Journée de formation
- 22 août : action de visibilité
- 10 et 11 septembre : Camp de formation d'automne
- 24 et 25 septembre : Congrès
- 15 et 16 octobre : Congrès
- Octobre : Manifestation nationale conjointe avec la FECQ
- 12 et 13 novembre : Congrès de fondation de la Coalition
- Fin novembre : Rencontre avec le Ministre de l'éducation ou le Ministre des finances
- 3 et 4 décembre : Congrès de la coalition

Hiver 2012 :

- 21-22 janvier : Congrès de la coalition
- 8 mars : Participation à la journée internationale des femmes
- 15 mars : Appui à la journée internationale opposée à la brutalité policière
- 1er mai : Participation à la manifestation syndicale et appui aux autres activités du 1er mai.

5.0 Femmes

1. Le Comité femmes propose que l'orientation de sa campagne annuelle soit d'inclure des perspectives féministes à la lutte contre les hausses de frais de scolarité, dans un contexte de GGI, en privilégiant un soutien aux luttes féministes locales.*

6.0 Élections

6.1 Présentation

1. Le Conseil exécutif propose que les candidates et candidats aux élections fassent une présentation d'un maximum de 3 minutes suivie d'une période de questions de 5 minutes

6.2 Plénière

2. Le Conseil exécutif propose une plénière de 30 minutes sur les différentes candidatures.

7.0 Employé-é-s

1. Le Conseil exécutif propose une présentation de 5 minutes de l'embauche faite par le comité d'embauche.

2. Le Conseil exécutif propose l'adoption de la convention collective que l'on retrouve en annexe H du cahier de Congrès.

9.0 Finances

9.1 État des résultats

1. Le Conseil exécutif propose une présentation enjouée de 5 minutes de l'état des résultats faite par le Conseil exécutif suivie d'une période de questions de 5 minutes.

9.2 Prévisions budgétaires

1. Le Conseil exécutif propose les prévisions budgétaires qui apparaissent à l'annexe C du présent cahier de Congrès.

2. Le Conseil exécutif propose une présentation dynamique des prévisions budgétaires pour l'année 2011-2012 par le Conseil exécutif suivie d'une période de questions de 5 minutes.

10.0 Avis de motion

10.1 Dépôt des avis de motion

1. L'AEMSP-UQÀM propose de remplacer l'article 30 des statuts et règlements de l'ASSÉ, soit « ARTICLE 30 : COMPOSITION

Les Comités de travail sont composés chacun de trois (3) étudiantes et étudiants élu-e-s par le Congrès. »

par « ARTICLE 30 : COMPOSITION

Les Comités de travail sont composés d'étudiantes et d'étudiants élu-e-s par le Congrès.

Propositions mises en dépôt

(Les propositions mises en dépôt qui sont périmées de par leur date, qui sont désuètes en raison du changement du contexte de l'actualité ou qui ont été reprises partiellement ou en totalité par d'autres propositions subséquentes n'apparaissent pas dans cette liste. Par ailleurs, cette liste ne remonte pas plus loin que le Congrès d'automne 2009.)

1. D'ajouter le sous-point 5.3 à l'article 10 du chapitre 4 de la politique de dépenses :
5.3 Lors d'une réunion avec des organisations externes.
(Mise en dépôt au Congrès des 12 et 13 février 2011 à l'UQÀM)
2. Que l'ASSÉ évalue la possibilité de la création d'une coalition d'associations étudiantes autour de l'ASSÉ et de la perspective que cette coalition soit membre de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation.
(Mise en dépôt au Congrès annuel des 8 et 9 mai 2010 au Cégep St-Laurent)
3. Que le Congrès d'orientation de l'ASSÉ se tienne en juin 2011.
(Mise en dépôt au Congrès annuel des 8 et 9 mai 2010 au Cégep St-Laurent)
4. Que l'on traite l'avis de motion suivant :
De remplace l'article 1 de l'annexe A des Statuts et règlements par :
ARTICLE 1
Peuvent présenter leur candidature au Conseil exécutif toutes les personnes qui sont membres de l'ASSÉ et qui obtiennent l'appui de leur association locale ou toute personne étudiante non-membre de l'ASSÉ obtenant l'appui de tiers des associations membres.
(Mise en dépôt [jusqu'au Congrès d'orientation] au Congrès annuel des 8 et 9 mai 2010 au Cégep St-Laurent)
5. Que l'on traite l'avis de motion suivant :
Que l'on remplace le texte de l'article 6 de l'annexe A des Statuts et règlements par le texte suivant :
« Les élections se font au vote secret. Les candidats et candidates sont élu-e-s poste par poste. Dans le cas où il n'y a qu'une candidature à un poste, la candidate ou le candidat doit, pour être élu-e, recueillir une majorité des deux tiers (2/3) des membres votants. S'il y a plus d'une candidature à un même poste et qu'aucune de ces candidatures ne recueille la majorité des deux tiers (2/3), un nouveau tour de scrutin est organisé en rejetant la candidature ayant reçu le moins de votes au tour précédent. Ce processus peut être répété jusqu'à ce qu'il ne demeure qu'un candidat ou une candidate en lice, qui peut alors être élu-e aux deux tiers (2/3) des membres votants. »
(Mise en dépôt [jusqu'au Congrès d'orientation] au Congrès annuel des 8 et 9 mai 2010 au Cégep St-Laurent)
6. Que l'on traite l'avis de motion suivant :
- Que l'on remplace la première phrase du deuxième alinéa de l'article 9 des Statuts et Règlements par le texte suivant :
« Le Congrès est composé des déléguées de chaque association membre, avec trois (3) personnes maximum ayant droit de parole et de vote. »

- Que l'on ajoute l'alinéa suivant à l'article 9 des Statuts et règlements : « 4. Le nombre de votes au Congrès accordé à chaque délégation d'association membre pour les propositions ordinaires est établi en fonction de la moyenne et de l'écart-type du nombre d'étudiantes et d'étudiants qui en sont membres. Toute association membre comptant autant ou moins de membres que le nombre correspondant à cette moyenne moins cet écart-type a droit à un (1) vote. Toute association membre comptant autant ou plus de membres que le nombre correspondant à cette moyenne plus cet écart-type a droit à trois (3) votes. Toute autre association a droit à deux (2) votes. Pour toute proposition autre qu'ordinaire, chaque délégation d'association membre a droit à un (1) vote. Le nombre d'étudiantes et d'étudiants membres des associations est établi en fonction du dernier versement de cotisations d'hiver ou d'automne (selon la session en cours) ou, le cas échéant, du quorum d'affiliation.

(Mise en dépôt [jusqu'au Congrès d'orientation] au Congrès annuel des 8 et 9 mai 2010 au Cégep St-Laurent)

7. Que l'on traite l'avis de motion en Annexe A

(Mise en dépôt au Congrès annuel des 8 et 9 mai 2010 au Cégep St-Laurent)

8. Que l'ASSÉ appuie la coalition « Stoppons la réforme ».

(Mise en dépôt au Congrès des 27 et 28 février 2010 au Cégep Marie-Victorin)

9. CONSIDÉRANT que les heures d'ouverture des services de garde se situent en moyenne entre 7h00 et 18h00;

CONSIDÉRANT que les services de garde imputent des pénalités monétaires pouvant aller jusqu'à 5,00\$/minute;

CONSIDÉRANT que la réussite scolaire fait partie des valeurs et objectifs du système d'éducation au Québec

CONSIDÉRANT qu'une recherche du ministre de l'éducation du Québec démontre que pour avoir sensiblement les mêmes conditions salariales que les hommes, les femmes doivent poursuivre des études supérieures;

Que l'ASSÉ se positionne pour que les parents étudiants d'enfants de 0 à 12 ans soient automatiquement exemptés de cours débutant soit à 8h00 ou se terminant à 18h00.

Pour que l'on intègre au système informatique les noms des parents-étudiants qui font une demande d'exemption de cours débutant à 8h00 ou se terminant à 18h00 et que ce système tienne automatiquement compte de ces contraintes lors de la création des horaires.

(Mise en dépôt au Congrès des 27 et 28 février 2010 au Cégep Marie-Victorin)

10. Que l'ASSÉ soit en faveur d'une gestion intégrale du programme d'aide financière aux études y compris des versements par l'État du Québec.

(Mise en dépôt au Congrès des 14 et 15 novembre 2009 au Cégep de Sherbrooke)

Annexe A : Avis de motion repris par le Comité femmes (Congrès annuel 2010)

- Que soit ajouté à l'ARTICLE 40 : COMPOSITION : Le Comité femmes est une instance non-mixte.

- Que les modifications suivantes soient apportées à l'ARTICLE 42 : BUTS ET FONCTIONS :

Premier paragraphe

- Ajouter « et participer à » entre « promouvoir » et « la lutte » ;
- Biffer « pour la condition » ;
- Ajouter « [...] et actions » entre « instances » et « de l'ASSÉ. » ;
- Ajouter « De plus, il développe et entretient des liens avec des associations, groupes de défense des droits des femmes et tout autre organisme communautaire lié. » entre « [...] de l'ASSÉ. » et « Il doit être en mesure [...] » ;
- Ajouter « sur les activités et actions menées au cours de l'année scolaire » entre « Il doit être en mesure de présenter un rapport » et « Congrès annuel [...] » ;
- Biffer « sur la question femmes » ;
- Ajouter « Bien que cette responsabilité ne lui incombe pas uniquement, le Comité femmes est une instance incontournable pour faire état du féminisme à l'ASSÉ. » avant « Il peut aussi : ».

Alinéa 1

- Ajouter « d'information et de mobilisation » après « [...] du matériel » ;
- Biffer « traitant de leur champ d'intervention ».

Alinéa 2

- Ajouter « /féminisme » après « [...] section femmes ».

Nouvel alinéa 3

- Ajouter un nouvel alinéa 3 comme suit : « 3. administrer et entretenir la page femmes du site Internet de l'ASSÉ ainsi que les listes de diffusion ; ».

Alinéa 3

- Décaler en alinéa 4 ;
- Remplacer « conjointement » par « en collaboration » ;
- Ajouter « femmes et » entre « comités » et « de mobilisation » ;
- Ajouter et modifier « (local, régional et national » ;
- Ajouter « ou contingents » entre « des actions » et « femmes » ; ».

Alinéa 4

- Biffer l'alinéa 4 et ajouter l'alinéa 5 comme suit : « 5. organiser des réunions, tournées de représentation et camps de formation femmes, que ce soit au niveau local, régional ou national ; ».

Alinéa 5

- Décaler en alinéa 6.

- Que soit ajouté l'ARTICLE 43 : POUVOIRS en décalant les articles actuels 43 et 44.

ARTICLE 43 : POUVOIRS

1. Siéger au Conseil de Coordination, où il a droit de proposition, d'appui et de vote ;
2. Siéger au Congrès, où il a droit de parole, de proposition et d'appui ;
3. Organiser et tenir des activités de financement ;

4. Administrer le budget annuel pour lequel une proposition de prévisions budgétaires est soumise chaque année, lors du Congrès annuel. Un état des résultats devra également être déposé et pourra, sur demande, être déposé à chaque Congrès ou, si requis, à un Conseil de Coordination.

- Que soit ajouté l'ARTICLE 44 : BUDGET :

ARTICLE 44 : BUDGET

1. Le budget annuel alloué au Comité femmes doit se conformer à l'ANNEXE C des présents Statuts et règlements.

2. Le budget annuel du Comité femmes a pour objectif de donner d'abord aux femmes la place de leurs propositions en ce qui a trait aux priorités et besoins établis chaque année dans le cadre du plan d'action femmes de l'ASSÉ, adopté en Congrès.

3. L'autonomie d'une telle gestion budgétaire est une action politique s'inscrivant dans les principes et revendications de l'ASSÉ. Elle est encadrée par l'Article 44 : Pouvoirs et les présents Statuts et règlements.

4. Le Comité femmes se voit allouer statutairement un budget minimal équivalent à 5 % des cotisations annuelles prévues pour l'année scolaire en cours. Ce budget peut être bonifié lors de l'adoption ou de la modification des prévisions budgétaires, jusqu'à concurrence d'un montant équivalent à 10 % des cotisations annuelles prévues.

5. Tout revenu réalisé dans le cadre d'une activité de financement du Comité femmes est ajouté au budget annuel courant du Comité femmes.

6. Le budget annuel du Comité femmes ne peut pas cumuler plus de 1 % de surplus par année scolaire. Tout surplus supplémentaire est réinjecté dans les revenus de l'ASSÉ, sauf décision contraire du Congrès à cet effet.

7. Le Comité femmes est tenu d'aviser immédiatement le Conseil de Coordination dans l'éventualité où des problèmes financiers surviendraient.

8. Advenant le cas où le Comité femmes est vacant – pour une partie ou l'ensemble de l'année financière – le budget du Comité femmes pourra être utilisé par les Comité femmes des associations membres (ou les associations membres lorsqu'un Comité femmes n'y est pas actif) pour financer des activités et actions féministes locales, régionales ou nationales, qu'elles soient prévues au plan de l'action de l'ASSÉ ou soient des initiatives locales. Les demandes devront être déposées au Conseil de Coordination ou au Congrès et être appuyées par une description du projet et un budget.

- Que les modifications suivantes soient apportées à l'ARTICLE 44 : CONVOCATION :

- Décaler en 46, conformément aux propositions précédentes ;

- Biffer « si » entre « fois, » et « possible » ;

- Ajouter « dans la mesure du » entre « au moins une fois » et possible.

Annexe B : Plan d'action proposé par le Conseil exécutif

Plan d'action : L'éducation est un droit; Non à la hausse des frais !

Été 2011

Sensibilisation et information

- Développement de l'argumentaire et du document de négociation
- Production de matériel d'information sur la hausse et ses impacts
- Rencontre avec différents acteurs et différentes actrices de l'éducation
- Mobilisation urbaine sur la hausse des frais (distribution de l'Ultimatum express urbain sur la hausse)
- Tournées des écoles secondaires (distribution de l'Ultimatum spécial secondaire)

Actions

- 6 juin : Action lors de la Conférence de Montréal
- Action de visibilité / Flash mob urbain
- Campagne de perturbation des activités des acteurs et actrices pour la hausse des frais de scolarité

Instances

- 6 août : Congrès
- 7 août : Journée de formation

Rentrée des cégeps

Sensibilisation et information

- Sortie de l'Ultimatum spécial Grève Générale Illimitée
- Sortie de matériel d'information traitant de la hausse et de ses impacts
- Sortie de l'argumentaire de campagne

Actions

- Campagne de perturbation des activités des acteurs et actrices pour la hausse des frais de scolarité
- 22 août : Action de visibilité

Septembre 2011 et rentrée des universités

Objectif : Rallier l'ensemble des étudiantes et des étudiants contre la hausse des frais de scolarité

Sensibilisation et information

- Tournée de conférences sur la hausse des frais en collaboration avec l'IRIS

Actions

- Action de visibilité
- Campagne de perturbation des activités des acteurs et actrices pour la hausse des frais de scolarité

Instances

- 10 et 11 septembre : Camp de formation comprenant un volet sur la GGI et l'organisation d'actions
- 24 et 25 septembre : Congrès

Octobre 2011

Objectif : Rallier l'ensemble des étudiants et des étudiantes à la nécessité de faire la GGI

Sensibilisation et information

- Tournée de conférence sur la GGI
- Sortie de matériel d'information portant sur la GGI

Actions

- Manifestation conjointe avec la FECQ
- Semaine d'actions locales
- Campagne de perturbation des activités des actrices et acteurs pour la hausse des frais de scolarité

Instance

- 15 et 16 octobre : Congrès
- Adoption des modalités de la coalition
- Adoption des modalités de déclenchement de la grève

Novembre 2011

Objectif : Adopter des mandats de GGI

Sensibilisation et information

- Tournée de mobilisation massive en faveur de la GGI

Actions

- Campagne de perturbation des activités des acteurs et actrices pour la hausse des frais de scolarité

Instances

- 12 et 13 novembre : Congrès de fondation d'une coalition
- Assemblées générales pour l'obtention de mandats de GGI
- Fin novembre : Rencontre avec la Ministre de l'éducation ou le Ministre des finances

Décembre 2011

Instance

- 3 et 4 décembre : Congrès de la coalition

Janvier et février 2012

Action

- 1^{ère} semaine de février : Déclenchement de la grève si le gouvernement ne répond pas à nos revendications

Instance

- 21 ou 22 janvier : Congrès de la coalition

Annexe C : Prévisions budgétaires déposées par le Conseil exécutif*

Prévisions	2011-2012	Différence	2010-2011
Revenus			
Cotisations	122 415,00 \$	12 870,00 \$	109 545,00 \$
Instances	15 200,00 \$	2 300,00 \$	12 900,00 \$
Congrès	9 000,00 \$	2 500,00 \$	6 500,00 \$
Camps de formation	6 200,00 \$	2 800,00 \$	3 400,00 \$
Spéciales		(3 000,00 \$)	3 000,00 \$
Dons	20 000,00 \$	17 000,00 \$	3 000,00 \$
Activités de financement	900,00 \$	(4 850,00 \$)	5 750,00 \$
Fonds des arrêtés	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Totaux	158 515,00 \$	(27 320,00 \$)	131 195,00 \$
Dépenses			
Fonds d'entraide	6 120,75 \$	643,50 \$	5 477,25 \$
Information	19 000,00 \$	(586,54 \$)	19 586,54 \$
Ultimatum et express	7 000,00 \$	362,98 \$	6 637,02 \$
Revue Ultimatum	3 500,00 \$	226,62 \$	3 273,38 \$
Matériel d'information	5 000,00 \$	908,97 \$	4 091,04 \$
Vidéos	2 000,00 \$	1 000,00 \$	1 000,00 \$
Traduction	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Documentation & recherche	500,00 \$	164,90 \$	335,10 \$
IRIS	1 000,00 \$	500,00 \$	500,00 \$
Chandails	0,00 \$	(3 750,00 \$)	3 750,00 \$
Instances	24 000,00 \$	10 226,90 \$	13 773,11 \$
Congrès	12 000,00 \$	6 408,97 \$	5 591,04 \$
Camps de formation	10 000,00 \$	5 408,97 \$	4 591,04 \$
Comités et CoCo	2 000,00 \$	1 408,97 \$	591,04 \$
Spéciales	0,00 \$	(3 000,00 \$)	3 000,00 \$

Mobilisation		29 000,00 \$	12 000,00 \$	17 000,00 \$
	Tournées & représentations	16 000,00 \$	2 000,00 \$	14 000,00 \$
	Actions	13 000,00 \$	10 000,00 \$	3 000,00 \$
Bureau		17 310,00 \$	(6 036,83 \$)	23 346,83 \$
	Loyer	12 800,00 \$	0,00 \$	12 800,00 \$
	Assurances	1 010,00 \$	8,00 \$	1 002,00 \$
	Fournitures	2 000,00 \$	1 408,97 \$	591,04 \$
	Informatique	1 500,00 \$	1 000,00 \$	500,00 \$
	Photocopieur	9 000,00 \$	546,21 \$	8 453,79 \$
Administration		5 960,00 \$	(897,72 \$)	6 857,72 \$
	Honoraire professionnel	5 500,00 \$	(397,72 \$)	5 897,72 \$
	Frais de caisse	460,00 \$	0,00 \$	460,00 \$
	Divers	500,00 \$	0,00 \$	500,00 \$
Communication		16 800,00 \$	5 500,00 \$	11 300,00 \$
	Télécommunications	7 500,00 \$	2 500,00 \$	5 000,00 \$
	CNW Telbec	6 000,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$
	Courrier	300,00 \$	0,00 \$	300,00 \$
	Internet et site	3 000,00 \$	0,00 \$	3 000,00 \$
Employé-e-s		34 000,00 \$	3 000,00 \$	31 000,00 \$
Conseils régionaux		1 500,00 \$	0,00 \$	1 500,00 \$
	CRAM	2 000,00 \$	1 000,00 \$	1 000,00 \$
	MASSE	500,00 \$	0,00 \$	500,00 \$
	Autres	500,00 \$	500,00 \$	0,00 \$
Divers		0,00 \$	(1 500,00 \$)	1 500,00 \$
	Subventions	0,00 \$	0,00 \$	
	Fonds des arrêté-e-s	0,00 \$	0,00 \$	
	Party des 10 ans de l'ASSÉ	0,00 \$	(1 500,00 \$)	1 500,00 \$
	Autres	0,00 \$	0,00 \$	
Totaux		153 690,75 \$	22 349,32 \$	131 341,44 \$
Surplus/ (déficit)		4 824,25 \$	(4 970,69 \$)	(146,43 \$)

Annexe D : Document de réflexion sur les perspectives de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics*

Par le comité action de la Coalition

Introduction

Il y a déjà plus d'un an, la coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics était créée. Après le dépôt du budget 2010, elle se donne comme objectif de faire reculer le gouvernement sur les différentes mesures régressives mises de l'avant dans ce budget. Durant la dernière année, nous nous sommes doté d'une structure organisationnelle dans le but de coordonner la mise sur pied de plusieurs actions visant à instaurer un rapport de force face au gouvernement : grande manifestation du 1 avril 2010, manifestation de plus petites envergure, perturbations de bureaux de députés, blocage de l'édifice d'Hydro-Québec, sorties médiatiques, manifestation conjointe avec l'Alliance sociale, etc.

Après un an d'existence et un gouvernement qui n'a toujours pas reculé, sauf sur la question du ticket modérateur, nous proposons un temps de réflexion afin de faire un bilan de nos activités et de se questionner sur notre stratégie ainsi que sur nos revendications. Pour aider cette réflexion, vous trouverez ci joint des questions ayant comme objectif d'accompagner les groupes dans leurs réflexions. Les questions sont divisées en trois grands axes: structure de fonctionnement et implication des groupes membres, buts et objectifs de la coalition, moyens d'actions et escalade des moyens de pression.

Pour permettre à chaque groupe de faire adéquatement la réflexion, nous ne ferons qu'amorcer le processus à la rencontre du 12 avril. Cependant, afin d'optimiser nos chances de réussite dans les prochaines semaines, nous souhaitons que l'axe de réflexion lié à la structure, au fonctionnement et à l'implication des groupes membres soit discuté en profondeur dès le 12 avril.

Bonne réflexion,

Le comité action

AXE DE RÉFLEXION : Structure, fonctionnement et implication des groupes membres

- Quel est votre bilan des 16 premiers mois d'existence de la Coalition?
- Quel est votre bilan de la mise sur pied de coalitions régionales?

- Comment pourrait-on, à votre avis, arriver à mieux implanter la coalition dans les régions?
- Quel bilan doit-on faire de la faible participation des groupes membres à certaines actions votées en assemblées générales?
- Quel rôle devraient jouer les groupes membres au sein de la coalition?

- Quel bilan doit-on faire de la faible participation des groupes membres à certaines actions votées en assemblées générales?
- Chaque groupe devrait-il obligatoirement donner un certains temps d'implication au sein de la coalition ou prendre en charge certaines tâches? Sinon, comment assurer une meilleure répartition des tâches ?
- Comment favoriser la mobilisation d'un plus grand nombre de groupes, notamment ceux ayant moins l'habitude de mobiliser?
- Pourquoi, un nombre important de groupes membres, en particulier ceux ayant pourtant des bases solides, ne mobilise pas pour les actions de la Coalition?

La structure organisationnelle (comités, sous-comité, assemblée générale, etc) est-elle adéquate et fonctionnelle?

Par quels moyens pourrait-on favoriser un meilleur fonctionnement démocratique au sein de la Coalition?

- Devrait-on imposer une échéance pour l'envoi des propositions avant les assemblées générales ?

AXE DE RÉFLEXION: Buts et objectifs de la coalition

La Coalition doit-elle poursuivre son existence? À quelles conditions?

Après plus d'un an d'existence, quels devraient être les buts et objectifs de la coalition?

- Devrait-on réviser la déclaration de principe?
- Croit-on toujours pouvoir faire reculer le gouvernement sur les mesures du budget 2010?
- La coalition devrait-elle élargir ses objectifs au-delà de ces revendications concernant les derniers budgets?

Devrait-on remettre en question l'idée de toujours mettre de l'avant l'ensemble du budget plutôt que de se concentrer sur certaines mesures? Si oui, quelles mesures devons-nous particulièrement prioriser?

AXE DE RÉFLEXION : Moyens d'action et escalade des moyens de pression

Quelle stratégie doit-on, selon vous, mettre de l'avant pour faire reculer le gouvernement sur les mesures régressives?

- Quel(s) moyen(s) d'action doit-on mettre de l'avant?
- Quelle analyse faisons-nous de l'importance de faire des interventions, actions ou manifestation sur une base régulière? Quelles sont nos capacités?
- Doit-on privilégier des actions d'envergures plus éloignées les unes des autres ou des actions à mobilisation plus restreinte mais plus régulières?
- Devons-nous toujours discuter des perspectives de perturbations économiques et/ ou de grève sociale? Si oui, comment faire cheminer ces perspectives?
- Êtes-vous satisfaitEs du travail médiatique fait à ce jour par la Coalition? Comment la Coalition doit-elle utiliser les médias à votre avis?

- Quelle relation la coalition doit-elle entretenir avec l'Alliance sociale? Doit-elle laisser la porte ouverte à d'autres actions communes? Si oui, quels types d'action et à quelles conditions?
- Quelle est l'idée que votre organisation se fait de l'escalade des moyens de pression?

AXE DE RÉFLEXION : Formation et Éducation populaire

- Quelle importance la coalition doit-elle attribuer à l'éducation populaire?
- Devrait-on produire d'autres journaux *La main rouge*?
 - Si oui, quelle devrait être la prochaine échéance?
- Devrait-on préparer un autre atelier de formation et/ou d'éducation populaire pour l'automne?

Comment réussir à rejoindre plus largement les citoyenNEs, notamment celles/ceux qui ne sont pas dans des groupes?

Comment arriver à créer un mouvement plus large d'opposition aux mesures régressive du dernier budget?

Déclaration de principe de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics

Mise en contexte

Depuis les années 90, les gouvernements qui se succèdent à Québec comme à Ottawa appliquent les mêmes vieilles recettes néolibérales : coupures dans les services publics et les programmes sociaux, privatisations, sous-traitance et partenariats public-privé (PPP), déréglementation et déresponsabilisation de l'État, gestion publique soumise aux exigences d'intérêts privés, poursuite du déficit zéro, etc. Cette marchandisation du bien commun et des services publics qui permet « de privatiser les profits et de socialiser les déficits » mène à la déconstruction d'un modèle de société fondé sur la solidarité.

Parallèlement, pour aller chercher l'appui des contribuables, nos gouvernements multiplient les baisses d'impôts. Mais nous ne sommes pas dupes : ces baisses d'impôts, souvent accompagnées de hausses de tarifs, ne profitent réellement qu'aux plus riches et aux grandes compagnies. La classe moyenne, les femmes, les personnes pauvres, les minorités visibles et les gens âgés paient le prix fort de ces mesures. D'ailleurs, en 2006, l'ONU a sévèrement blâmé les gouvernements canadiens et québécois parce qu'ils ont régressé dans l'application des droits économiques, sociaux et culturels pour l'ensemble des citoyennes et citoyens. En poursuivant dans la même direction, nos gouvernements ne font qu'aggraver la situation.

Présentation de la Coalition

Dans ce contexte, des organisations communautaires, syndicales, étudiantes, féministes et populaires ont décidé de jeter les bases de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics. Cette coalition revendique l'accès à des services publics universels et de qualité, l'un des moyens pour assurer la réalisation des droits humains et pour agir efficacement sur les causes de la pauvreté. Afin d'y arriver, elle entend proposer des projets et des politiques qui permettront de renflouer, sur une base équitable, les coffres de l'État. Plus précisément, elle a deux objectifs immédiats :

- Proposer un financement adéquat des services publics et des programmes sociaux dans une perspective de lutte contre la privatisation et la marchandisation du bien commun. Ce financement passe notamment par une fiscalité plus progressive.
- S'opposer aux hausses de tarifs de l'électricité résidentielle et des services publics, particulièrement les services de santé et les services sociaux, l'éducation, les garderies et les transports collectifs.

Une occasion à saisir

Si rien n'est fait, les prochaines années vont être très difficiles pour la classe moyenne et pour les personnes déjà en situation de pauvreté. Il faut agir! Les crises économiques et budgétaires actuelles sont l'occasion de remettre en question les politiques injustes et de proposer de nouvelles avenues pour un Québec plus écologiste, plus égalitaire et plus solidaire.

D'autres voies doivent être explorées pour assurer une meilleure répartition et une meilleure redistribution de la richesse. L'atteinte du déficit zéro ou le financement des services publics ne peuvent se faire par le biais des hausses de tarifs. Il est possible d'assurer un revenu décent pour touTEs et de revoir notre régime fiscal afin que l'État dispose de revenus lui permettant de garantir de meilleurs programmes et services. Il est grand temps que l'économie profite à l'ensemble des Québécoises et Québécois et non à quelques élites!

Annexe E : Offre d'emplois*

L'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) est actuellement à la recherche de deux nouvelles personnes pour le poste de permanence. L'ASSÉ est une organisation de type syndicale qui regroupe, à l'échelle du Québec, plusieurs associations étudiantes collégiales et universitaires. Elle incarne aujourd'hui la continuité d'un courant qui a fait du mouvement étudiant un acteur incontournable de la société québécoise depuis quarante ans et un important agent de progrès social en éducation.

Poste de permanence

Descriptif

Le mouvement étudiant se renouvelle constamment et les gens qui s'y impliquent le font bénévolement. En ce sens, il est primordial d'assurer la transmission des connaissances historiques aux nouveaux et nouvelles arrivé-e-s dans le mouvement, de même qu'une présence et un support régulier dans le travail quotidien de l'organisation syndicale étudiante. La permanence est garante d'une grande part de la stabilité de celle-ci.

Responsabilités

- Assurer la permanence du siège social de l'ASSÉ;
- Assurer la réception, la rédaction ou la transcription, l'impression des documents, les envois postaux (et réponses) et le classement du courrier et des courriels;
- Participer à la rédaction, la mise en page, la correction, la révision et l'envoi des publications de l'association;
- Faire l'entretien général des archives et de la documentation, assurer une revue de presse quotidienne, faire des dossiers de presse sur demande et commander des documents pertinents;
- Assurer un soutien logistique à la réalisation des activités de l'association, soit les instances et les actions;
- Assurer le secrétariat et le soutien logistique au Congrès et participer aux réunions du Conseil exécutif;
- Informer le public quant à la nature de l'organisation, ses revendications et ses activités;
- Faire la mise à jour des sites Internet de l'association et secondairement veiller au bon fonctionnement du réseau informatique;
- Préparer et assurer la transition avec le ou la future employé-e-s;
- Faire du soutien à la recherche;
- Assurer la gestion comptable de l'employeur;
- Assurer l'entretien ménager de base des bureaux en collaboration avec le Conseil exécutif.

Exigences

- Connaissance du mouvement étudiant;
- Capacités d'adaptation, d'organisation du travail, sens de l'initiative et aptitude à établir les priorités;
- Entregent et aptitude à travailler en équipe;

- Maîtrise du français, tant à l'écrit qu'à l'oral;
- Expérience militante pertinente au poste;
- Expérience ou connaissances en comptabilité et en informatique;
- Être en accord avec les principes de base et les revendications de l'ASSÉ et être capable de les défendre;
- Connaissance de base en graphisme est un atout.

Conditions d'emploi

- La date d'entrée en fonction est prévue pour la semaine du 7 mars 2011;
- 20 heures par semaine;
- Taux horaire de 14,50 \$;
- Autres avantages sociaux selon le contrat.

Pour postuler

Envoyez votre curriculum vitae et lettre de motivation avant le 25 février 2010 :

- Par courrier : 2065, rue Parthenais, local 383, Montréal, (Québec), H2K 3T1
- Par courriel : embauche.asse@gmail.com

Seules les candidatures retenues seront contactées pour les entrevues.

Pour plus d'information

- Site internet : www.asse-solidarite.qc.ca
- Téléphone : 514 266-6844

Annexe F : État des résultats en date du 19 avril 2011*

	Cumulatif	%	Prévisions février 2011
REVENUS			
Cotisations	114 931,50 \$	105%	109 545,00 \$
Instances	10 565,50 \$	82%	12 900,00 \$
Congrès	5 330,00 \$	82%	6 500,00 \$
Camps de formation	5 235,50 \$	154%	3 400,00 \$
Spéciales	- \$	0%	3 000,00 \$
Dons	2 550,00 \$	85%	3 000,00 \$
Activités de financement	650,00 \$	11%	5 750,00 \$
Fonds des arrêtés	192,75 \$	0%	- \$
Party des 10 ans de l'ASSÉ	2 795,00 \$	0%	- \$
Autres	729,38 \$		- \$
TOTAUX:	132 414,13 \$	101%	131 195,00 \$

DÉPENSES

Fonds d'entraide	150,00 \$	3%	5 477,25 \$
Information	13 833,08 \$	71%	19 586,53 \$
Ultimatum et express	5 881,71 \$	89%	6 637,02 \$
Revue Ultimatum	3 273,38 \$	100%	3 273,38 \$
Matériel d'information	2 173,71 \$	53%	4 091,03 \$
Vidéo	- \$	0%	1 000,00 \$
Traduction	- \$	0%	- \$
Documentations et recherches	139,34 \$	42%	335,10 \$
Recherche	500,00 \$	100%	500,00 \$
Chandails	1 864,94 \$	50%	3 750,00 \$
Instances	9 155,25 \$	66%	13 773,09 \$
Congrès	4 337,50 \$	78%	5 591,03 \$
Camps de formation	4 373,70 \$	95%	4 591,03 \$
Comités et CoCo	444,05 \$	75%	591,03 \$
Spéciales	- \$	0%	3 000,00 \$
Mobilisation	10 643,51 \$	63%	17 000,00 \$
Tournées et représentation	7 802,65 \$	56%	14 000,00 \$
Matériel pour les actions	2 840,86 \$	95%	3 000,00 \$
Fonds de grève	- \$		- \$
Bureau	17 273,09 \$	74%	23 346,82 \$
Loyer	10 303,14 \$	80%	12 800,00 \$
Assurances	1 002,00 \$	100%	1 002,00 \$
Fournitures	753,94 \$	128%	591,03 \$
Photocopieur	5 214,01 \$	62%	8 453,79 \$
Informatique	- \$	0%	500,00 \$
Administration	6 438,71 \$	101%	6 357,72 \$
Honoraires professionnels	5 897,72 \$	100%	5 897,72 \$
Frais de caisse	358,00 \$	78%	460,00 \$
Frais d'intérêts	182,99 \$		- \$
	6 688,40 \$	59%	11 300,00 \$

Communication			
Télécommunications	2 974,58 \$	59%	5 000,00 \$
CNW Telbec	2 699,57 \$	90%	3 000,00 \$
Poste	203,15 \$	68%	300,00 \$
Internet et sites	811,10 \$	27%	3 000,00 \$
Employé-e-s	22 813,76 \$	74%	31 000,00 \$
Conseils régionaux			
CRAM	711,34 \$	71%	1 000,00 \$
MASSE	- \$	0%	500,00 \$
CRAALLL	- \$	0%	- \$
Nouveaux Conseils Régionaux	- \$	0%	- \$
Divers	1 957,43 \$	98%	2 000,00 \$
Subventions	- \$	0%	- \$
Party des 10 ans de l'ASSÉ	1 571,86 \$	105%	1 500,00 \$
Autres	385,57 \$	77%	500,00 \$
Fonds des arrêté-e-s	- \$	0%	- \$
TOTAUX:	72 391,48 \$	55%	131 341,41 \$
SURPLUS/ (DÉFICIT)	60 022,65 \$		(146,41) \$

Annexe G : Prévisions budgétaires révisées*

Suite à différentes erreurs s'étant glissées dans les prévisions budgétaires que vous trouvez à l'annexe C, voici les prévisions budgétaires révisées déposées par le Conseil exécutif :

	Prévisions 2011-2012	Différence	Prévisions 2010- 2011
Revenus			
Cotisations	122 415,00 \$	(12 870,00) \$	109 545,00 \$
Instances	13 400,00 \$	(500,00) \$	12 900,00 \$
Congrès	9 000,00 \$	(2 500,00) \$	6 500,00 \$
Camps de formation	4 400,00 \$	(1 000,00) \$	3 400,00 \$
Spéciales		3 000,00 \$	3 000,00 \$
Dons	20 000,00 \$	(17 000,00) \$	3 000,00 \$
Activités de financement	900,00 \$	4 850,00 \$	5 750,00 \$
Fonds des arrêté- e-s	- \$	- \$	
Totaux	156 715,00 \$	(25 520,00) \$	131 195,00 \$
Dépenses			
Fonds d'entraide	6 120,75 \$	(643,50) \$	5 477,25 \$
Information	18 500,00 \$	1 086,54 \$	19 586,54 \$
Ultimatum	7 000,00 \$	(362,98) \$	6 637,02 \$
Revue Ultimatum	3 500,00 \$	(226,62) \$	3 273,38 \$
Matériel d'information	4 500,00 \$	(408,97) \$	4 091,04 \$
Vidéos	2 000,00 \$	(1 000,00) \$	1 000,00 \$
Traduction		- \$	
Documentation & recherche	500,00 \$	(164,90) \$	335,10 \$
IRIS	1 000,00 \$	(500,00) \$	500,00 \$
Chandails		3 750,00 \$	3 750,00 \$

Instances		20 000,00 \$	(6 226,90) \$	13 773,11 \$
	Congrès	12 000,00 \$	(6 408,97) \$	5 591,04 \$
	Camps de formation	6 500,00 \$	(1 908,97) \$	4 591,04 \$
	Comités et CoCo	1 500,00 \$	(908,97) \$	591,04 \$
	Spéciales		3 000,00 \$	3 000,00 \$
Mobilisation		27 000,00 \$	(10 000,00) \$	17 000,00 \$
	Tournées & représentations	18 000,00 \$	(4 000,00) \$	14 000,00 \$
	Actions	9 000,00 \$	(6 000,00) \$	3 000,00 \$
Bureau		25 060,00 \$	(1 713,18) \$	23 346,83 \$
	Loyer	12 800,00 \$	- \$	12 800,00 \$
	Assurances	1 010,00 \$	(8,00) \$	1 002,00 \$
	Fournitures	1 000,00 \$	(408,97) \$	591,04 \$
	Informatique	1 250,00 \$	(750,00) \$	500,00 \$
	Photocopieur	9 000,00 \$	(546,21) \$	8 453,79 \$
Administration		6 460,00 \$	397,72 \$	6 857,72 \$
	Honoraire professionnel	5 500,00 \$	397,72 \$	5 897,72 \$
	Frais de caisse	460,00 \$	- \$	460,00 \$
	Divers	500,00 \$	- \$	500,00 \$
Communication		16 800,00 \$	(5 500,00) \$	11 300,00 \$
	Télécommunications	7 500,00 \$	(2 500,00) \$	5 000,00 \$
	CNW Telbec	6 000,00 \$	(3 000,00) \$	3 000,00 \$
	Courrier	300,00 \$	- \$	300,00 \$
	Internet et site	3 000,00 \$	- \$	3 000,00 \$
			- \$	
Employé-e-s		34 000,00 \$	(3 000,00) \$	31 000,00 \$
Conseils régionaux		3 000,00 \$	(1 500,00) \$	1 500,00 \$
	CRAM	2 000,00 \$	(1 000,00) \$	1 000,00 \$
	MASSE	500,00 \$	- \$	500,00 \$
	Autres	500,00 \$	(500,00) \$	
Divers		- \$	1 500,00 \$	1 500,00 \$
	Subventions	- \$	- \$	
	Fonds des arrêté-e-s		- \$	
	Party des 10 ans de		1 500,00 \$	1 500,00 \$

l'ASSÉ

Autres

- \$

- \$

Totaux		156 940,75 \$	(25 599,32) \$	131 341,44 \$
Surplus/ (déficit)		(225,75) \$	79,32 \$	-146,43 \$

Annexe H : Convention collective*

CHAPITRE 1 - CLAUSES PRÉLIMINAIRES

1.1 DÉFINITIONS

L'EMPLOYEUR

Dans la présente convention, l'employeur désigne l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ), une association sans but lucratif ayant pour objet de défendre et de promouvoir les droits de ses membres.

L'EMPLOYÉ-E

Dans le présent contrat, l'employé-e désigne la personne embauchée par l'ASSÉ.

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

Le supérieur immédiat est le Comité employeur de l'ASSÉ. Celui-ci est porte-parole et répondant privilégié de l'employeur auprès de l'employé-e. En cas de vacance complète au Comité employeur, le ou la Secrétaire à la coordination de l'ASSÉ est considéré-e comme la supérieure immédiate ou le supérieur immédiat.

COMITÉ EMPLOYEUR

Le Comité employeur se charge de la gestion légale des employé-e-s de l'ASSÉ et de l'accomplissement de leurs mandats. Il est composé d'au moins trois (3) membres du Conseil exécutif de l'ASSÉ élus par le Conseil exécutif. Le Comité employeur se réunit au moins une fois par mois.

TEMPS PLEIN

Désigne une semaine de travail comportant plus de trente-cinq (35) heures de travail réparties du lundi au vendredi. L'employé-e et l'employeur choisissent ensemble les heures de travail de l'employé-e à chaque session en respectant l'ancienneté de ses consœurs et confrères de travail et les obligations qu'entraîne la nature de son emploi.

TEMPS PARTIEL

Si l'emploi est un dit à «temps partiel», l'employé-e et l'employeur choisissent ensemble les heures de travail de l'employé-e à chaque session en respectant le contrat de travail, jusqu'à concurrence de 35 heures par semaine, l'ancienneté de ses consœurs et confrères de travail et les obligations qu'entraîne la nature de son emploi.

INTERPRÉTATION

Les dispositions de la présente convention doivent être lues et interprétées dans leur ensemble. Cependant la nullité d'une clause ou d'une partie d'une clause contraire aux dispositions d'une ordonnance, d'un décret ou d'une loi d'ordre public n'entraîne pas la nullité de la convention mais seulement de la dite clause. La clause ainsi annulée se trouve automatiquement amendée par la disposition d'ordre public en vigueur.

BUT

Le but de la présente convention est d'assurer les meilleures conditions de travail pour les employé-e-s ainsi que pour sa santé et son bien-être et de faciliter le règlement équitable des problèmes qui peuvent survenir entre l'employeur et les employé-e-s. Cependant les deux (2) parties conviennent de travailler dans un esprit de développement harmonieux de l'ASSÉ et dans le respect mutuel des deux (2) parties.

1.2 RESPECT DES DROITS DE L'EMPLOYÉ-E

Il est convenu que ni l'employeur ou ses représentantes et représentants ne doivent exercer, soit directement ou indirectement, des menaces, des contraintes, des discriminations ou des distinctions injustes contre l'employé-e, que ce soit à cause de sa race, de sa nationalité, de son origine sociale, de sa langue, de son sexe, de son orientation sexuelle, de son état civil, de son âge, de ses opinions, de ses appartenances, de ses convictions et activités politiques, de son handicap physique ou de l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap (à moins de prouver que ce handicap ou que ce moyen empêche l'accomplissement de la tâche), de ses antécédents judiciaires ou dans l'exercice d'un droit que lui reconnaît la présente convention ou la loi.

1.3 RESPECT DES DROITS DES REPRÉSENTANTS ET REPRÉSENTANTES DE L'EMPLOYEUR

Il est convenu que l'employé-e ne doit exercer, soit directement ou indirectement, des menaces, contraintes, discriminations ou distinctions injustes contre les représentantes et représentants de l'employeur, que ce soit à cause de sa race, de sa nationalité, de son origine sociale, de sa langue, de son sexe, de son orientation sexuelle, de son état civil, de son âge, de ses opinions, de ses appartenances, de ses convictions et activités politiques, de son handicap physique ou de l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap, de ses antécédents judiciaires ou dans l'exercice d'un droit que lui reconnaît la présente convention ou la loi.

1.4 CONFLIT D'INTÉRÊT

L'employé-e ne peut siéger à un poste élu à l'ASSÉ, sauf ceux de l'animation ou du secrétariat au besoin lors des instances.

CHAPITRE 2 - CLAUSES NORMATIVES

2.1 HORAIRE DE TRAVAIL

L'horaire de travail fait l'objet d'une entente entre l'employeur et l'employé-e. Les heures de travail normales de l'employé-e sont réparties du lundi au vendredi entre 10h et 15h30, sauf dans le cas de la tenue d'une instance ou si une entente survient entre les deux parties.

Des dispositions extraordinaires peuvent être prises entre l'employeur et l'employé-e durant la période estivale (deux semaines suivant la fin de session d'hiver des cégeps jusqu'à deux semaines précédant la rentrée d'automne des cégeps).

2.1 REPOS

Une journée normale de travail comprend trente (30) minutes de repos pour l'employé-e, réparties comme elle l'entend, en plus d'une heure pour un dîner payé dans le lieu de travail ou non-payé si cette heure est prise à l'extérieur du lieu de travail. Lorsque l'employé-e travaille en temps supplémentaire, elle a droit à dix minutes de repos par heure travaillée.

2.2 TEMPS SUPPLÉMENTAIRE

L'employeur ne peut en aucun cas obliger l'employé-e à accomplir du temps supplémentaire. De même, l'employé-e ne peut pas accomplir du temps supplémentaire sans l'accord de l'employeur.

2.3 REMPLACEMENT

L'employé-e n'est pas tenue de faire du remplacement.

2.4 RÈGLE DES 15 MINUTES

Tout travail demandant moins de quinze (15) minutes à l'employé-e n'est pas considéré-e comme du temps supplémentaire. Cependant, si le travail demande plus de quinze (15) minutes, il sera considéré comme une demi-heure de temps supplémentaire et rémunéré comme tel.

2.5 REUNION DES INSTANCES

2.5.1 Réunions du Conseil exécutif et/ou du Conseil de Coordination

À la demande de l'employeur, l'employé-e assiste aux réunions du Conseil exécutif. Un maximum de quatre (4) heures par semaine peuvent être consacrées à la participation aux réunions et comptabilisées dans le temps normal de travail. Au delà de ces quatre heures, le temps passé en réunion sera comptabilisé comme du temps supplémentaire. L'employé-e a droit de refuser de participer à une réunion du Conseil exécutif si celle-ci perdure au delà de 21h30, si elle est tenue la fin de semaine ou en dehors des disponibilités convenues en début de session.

2.5.2 Congrès et Camps de formation

À la demande de l'employeur, l'employé-e assiste aux Congrès et aux Camps de formation. La demande de l'employeur doit être faite trois (3) semaines à l'avance, sans quoi l'employé-e peut refuser d'y assister, à moins d'une entente entre les deux (2) parties. Le temps passé en instance est considéré comme du temps supplémentaire. Pour l'employé-e à temps partiel, au delà de trente (30) heures pour une semaine, les heures sont rémunérées à temps et demi ou accumulées et redistribuées sous forme de journées de congés correspondant aux heures supplémentaires effectuées avec une majoration de 50%. La prise de ces journées de congé est laissée à la discrétion de l'employé-e.

2.6 DÉPART VOLONTAIRE

Avant de quitter volontairement son emploi, l'employé-e doit idéalement donner un préavis de deux semaines à l'employeur.

CHAPITRE 3 - AUTRES CLAUSES

3.1 DÉFINITION DES TÂCHES

La liste des tâches est celle définie par le contrat en Annexe III de la présente convention collective.

3.2 CHARGE DE TRAVAIL

L'employeur s'engage à être raisonnable dans sa charge de travail exigée de l'employé-e ainsi que dans l'échéancier de cette même charge. Tout litige à ce sujet doit être tranché par le Comité de grief.

3.3 AUTRES TÂCHES

En aucun temps, l'employé-e n'est tenu-e d'effectuer d'autres tâches que celles prévues dans cette dernière. (*voir article 3.1*)

3.4 DOMMAGES MATÉRIELS

Aucun remboursement ne sera exigé à l'employé-e pour tout dommage causé non-intentionnellement aux mobiliers et instruments de travail ainsi qu'aux biens matériels appartenant à l'employeur ou dans les limites physiques du lieu de travail.

3.5 SOLIDARITÉ SYNDICALE

L'employé-e n'est pas tenue d'effectuer du travail destiné en tout ou en partie à une entreprise ou organisation dont les salarié-e-s sont en grève ou en lock-out. De même dans le cadre d'une campagne de boycott officielle, qui s'adresse à une entreprise ou à une organisation. L'employeur s'engage à n'imposer aucune mesure disciplinaire, ni de coupures de salaire à l'employé-e qui refuse de franchir une ligne de piquetage. Cependant l'employé-e doit en informer l'employeur le plus rapidement possible.

3.6 RECOURS EN JUSTICE

a) Si, dans l'exercice des fonctions prévues dans la présente convention, l'employé-e est sujet à une poursuite civile en justice, l'employeur s'engage à indemniser l'employé-e de tout frais judiciaire et extrajudiciaire encouru du fait de cette poursuite, ainsi que toute perte de salaire occasionnée par celle-ci. Cette obligation ne vaut toutefois pas en cas de négligence grossière de la part de l'employé-e. En cas de règlement hors-cours, l'obligation prévue au premier alinéa ne vaut, quant au montant de la réclamation qui fait l'objet de l'accord, que si l'employeur a donné son consentement par écrit à ce règlement.

b) Si, à cause de l'exercice de fonctions prévues dans la présente convention, l'employé-e est sujet à des poursuites criminelles, l'employeur est tenu d'indemniser l'employé-e de la même façon que prévue au premier alinéa de l'article 3.6 dans l'un des cas suivants :
l'employé-e a agi à la demande et conformément aux indications de l'employeur;
l'employé-e a agi avec le consentement exprès ou implicite de l'employeur, et, dans la mesure de ce consentement.

De plus, si l'employé-e se voit décerner un casier criminel à l'issue d'une telle poursuite criminelle, l'employeur est tenu d'offrir une indemnité supplémentaire de 5 000 \$ à l'employé-e dans un délai de deux (2) ans.

Tout litige entre l'employeur et l'employé-e au sujet du présent article doit être tranché par le Comité de grief.

3.7 NON-RESPONSABILITÉ

L'employé-e n'est pas responsable des vols commis à l'établissement à moins qu'il soit légalement prouvé qu'elle en est l'auteur ou la complice. La présente clause s'applique aussi

aux dépôts. Nonobstant ce qui précède, en cas de grossière négligence, Le Comité de grief tranchera sur la responsabilité de l'employé-e.

3.8 MÉNAGE

a) L'employeur s'engage à tenir les locaux dans un état salubre et à faire le ménage au moins une fois aux deux (2) semaines. Dans le cas où l'employé-e juge l'état de son local de travail insalubre, il pourra, avec l'approbation d'au moins un membre du Comité employeur en priorité, sinon du Conseil exécutif, effectuer ses heures de travail à domicile. L'employé-e s'engage à tenir son espace de travail en état salubre et à ramasser ses effets personnels à chacun de ses quarts de travail.

b) L'employeur fournit l'équipement nécessaire et adéquat pour accomplir les tâches couvertes ou devant être couvertes par la présente convention.

3.9 CONFIDENTIALITÉ DES DOCUMENTS

Voir Annexe II

3.10 DOMMAGES CORPORELS

L'employeur s'engage à se tenir responsable de tout dommage corporel infligé à l'employé-e dans l'exercice normal de ses fonctions, par une tierce personne. Cependant, le montant à être payé ne peut dépasser 50 000\$.

3.11 ACCÈS AUX LOCAUX

L'employeur s'engage à prendre les moyens nécessaires afin que l'employé-e puisse accéder à son lieu de travail au cours de ses heures de travail, sans avertissement préalable et sans justification nécessaire auprès de qui que ce soit d'autre que l'employeur.

CHAPITRE 4 - CLAUSES SALARIALES

4.1 TAUX SALARIAL

Le salaire de base de l'employé-e est fixé à 15,00\$ de l'heure le 25 avril 2011. À tous les ans, ce salaire sera réajusté selon une indexation au coût de la vie (selon l'indice des prix à la consommation du Canada, selon Statistiques Canada) allant entre zéro et cinq pour cent (0% et 5%).

4.2 AUGEMENTATION SALARIALE

Le salaire est majoré en fonction de l'ancienneté. À tous les six mois de travail, tel que définis à l'article 5.9, l'employé-e bénéficie d'une augmentation de deux pour-cent (2%). Nonobstant le rajustement du salaire de base d'une ou d'un nouvel-le employé-e embauché-e, l'employé-e doit conserver tous ses avantages salariaux en fonction de l'ancienneté.

4.2 JOUR DE PAYE

Le salaire de l'employé-e est payé par chèque toutes les deux (2) semaines.

4.3 DÉDOMMAGEMENT DES FRAIS

Sur présentation de pièces justificatives, l'employé-e sera dédommagé-e des frais encourus dans l'exercice raisonnable de ses fonctions et ce, selon la politique de dépense de l'employeur. Nonobstant ce qui précède, l'employé-e devra avoir reçu de son supérieur immédiat ou de sa supérieure immédiate l'autorisation d'effectuer les dites dépenses.

4.4 TEMPS SUPPLÉMENTAIRE

Pour l'employé-e à temps plein, le temps supplémentaire dans une même semaine est rémunéré à raison d'une fois et demie le taux horaire de l'employé-e pour les cinq (5) premières heures; tout temps supplémentaire à ces cinq (5) heures est rémunéré à raison de deux fois le taux horaire de l'employé-e.

Pour l'employé-e à temps partiel, le temps supplémentaire dans une même semaine est rémunéré à raison d'une fois et demie le taux horaire à partir de trente (30) heures par semaine. Le temps supplémentaire cumulé au delà de quarante (40) heures par semaine est rémunéré à raison de deux fois le taux horaire de l'employé-e. De vingt (20) heures à trente (30) heures exclusivement, le tarif horaire régulier s'applique. Les heures supplémentaire calculées au taux horaire régulier peuvent être transférées en jours de congé correspondant au nombre d'heures travaillées. Les heures supplémentaires calculées au taux horaire régulier et demi peuvent être transférées en jour de congé correspondant au nombre d'heures travaillées majorées de cinquante pour-cent (50%).

CHAPITRE 5 - BÉNÉFICES MARGINAUX ET AVANTAGES SOCIAUX

5.1 DROITS ET PRIVILÈGES

Durant tous les congés dans la présente convention, sauf dispositions contraires explicites, l'employé-e continue d'accumuler les avantages, droits et privilèges qui lui sont reconnus par la présente convention comme si elle avait effectivement été au travail.

5.2 CONGÉS ANNUELS

Les congés payés de l'employé-e se calculent comme suit: deux (2) semaines (correspondant à l'horaire normal de travail) payées en hiver et (deux) 2 semaines (correspondant à l'horaire normal de travail) payées durant l'été. L'employé-e devra prendre au moins une de ces semaines de congés durant la période des fêtes. Le choix des dates fera l'objet d'une entente entre l'employé-e et l'employeur. Ces congés n'incluent pas d'autres congés auxquels l'employé-e a droit selon la présente convention. De même, des congés sans solde à l'extérieur des sessions d'étude peuvent être instaurés avant et/ou après les congés annuels payés et ce, s'il y a accord entre l'employeur et l'employé-e.

5.3 JOURS FÉRIÉS

La liste des jours fériés et chômés se trouve en Annexe I.

5.4 JOURNÉE DE MALADIE

Pour l'employé-e à temps plein, les journées de maladie payées s'accumulent au rythme deux (2) par trois (3) mois. Elles sont aussi cumulatives sur une base annuelle.

Pour l'employé-e dit à temps partiel, les journées de maladie payées s'accumulent au rythme d'une (1) par cent-soixante (160) heures. Elles sont aussi cumulatives sur une base annuelle.

CUMUL DE JOURNÉES DE MALADIE

Si l'employé-e ne se prévaut pas du total de ces jours de maladie, l'employeur les remet sous forme de vacances, ou de paiement, dans un délai de deux (2) ans.

AVIS

L'employé-e doit avertir l'employeur le jour de son absence, avant dix (10) heures du matin. Cet avis se fait oralement au supérieur immédiat ou à la supérieure immédiate, à un représentant ou une représentante de l'employeur ou à un ou une autre employé-e de l'ASSÉ sur place. Le non-respect de cette clause sera considéré comme une absence non-justifiée.

SURPLUS DES JOURNÉES DE MALADIE

Si l'employé-e prend plus de congés de maladie que le nombre prescrit, ces jours ne seront pas obligatoirement payés à l'employé-e par l'employeur.

ABUS

Si l'employé-e prend plus de dix (10) jours non-consécutifs et non-inclus dans le calcul des jours de maladie et non-justifiés, cette absence sera considérée comme une raison suffisante de renvoi. L'employeur a la responsabilité de signifier à l'employé-e le nombre de jours de maladie qu'il a pris.

5.5 CONGÉS SOCIAUX

a) L'employé-e bénéficie des congés sociaux avec et sans solde suivants :

	Jours payés	Jours non-payés
Décès du conjoint ou de la conjointe, enfant, père, mère, sœur, frère	3	4
Décès de la belle-mère, beau-père, belle-sœur, beau-frère	1	4
Décès de la grand-mère, du grand-père	1	2
Adoption d'un enfant ou naissance d'un enfant	3	3
Mariage de l'employé-e	1	5
Divorce de l'employé-e	1	4
Mariage de la sœur, frère, mère, père	1	1
Déménagement	1	3
Maladie grave du conjoint, de la conjointe ou de la famille immédiate	1	5
Changement de sexe	1	3
Avortement	2	3

Dans le cas de maladie grave du conjoint, de la conjointe ou de la famille immédiate, un assouplissement de l'horaire de travail est possible, suite à une entente entre l'employé-e et l'employeur.

DISTANCE

b) Si l'un des événements ci-haut mentionnés se produit à une distance supérieure à quatre-cent (400) kilomètres, l'employé-e bénéficie d'une journée supplémentaire sans solde.

AVIS

c) Dans tous les cas, l'employé-e avise l'employeur le plus tôt possible, au plus tard le jour ouvrable suivant un décès; au plus tard, trois (3) semaines à l'avance dans les cas de mariage, divorce, adoption, changement de sexe; au plus tard, deux (2) jours ouvrables à l'avance dans le cas d'un déménagement.

DROITS ET PRIVILÈGES

e) Durant tous les congés dans la présente convention, sauf dispositions contraires explicites, l'employé-e continue d'accumuler les avantages sociaux et les bénéfices marginaux, droits et privilèges qui lui sont reconnus par la présente convention comme si elle avait été effectivement au travail.

5.6 CONGÉ POUR LA NAISSANCE D'UN ENFANT

a) Dans le cas où l'employé-e prévoit la naissance d'un enfant. (parce qu'elle est enceinte ou que sa conjointe est enceinte), elle a droit à un congé sans solde d'un an dont elle peut jouir dans les six (6) mois qui précèdent l'accouchement ou dans les deux (2) ans qui suivent l'accouchement à partir du moment où il ou elle le juge opportun et après un avis d'un mois à l'employeur. L'employé-e pourra reprendre son travail trois (3) semaines après qu'elle en ait avisé l'employeur. Elle peut demander par la suite à travailler deux ans à temps partiel. S'il s'agit d'une famille monoparentale, elle peut demander trois(3) ans.

b) L'employé-e a annuellement droit à cinq (5) jours de congé pour responsabilités familiales. Ces congés ne sont ni cumulatifs ni monnayables.

5.7 CONGÉ POUR L'ADOPTION D'UN ENFANT

a) Dans le cas où l'employé-e prévoit l'adoption d'un enfant, il ou elle a droit à un congé sans solde d'un an dont elle peut jouir dans les six (6) mois qui précèdent l'adoption ou dans les deux (2) ans qui suivent l'adoption à partir du moment où elle le juge opportun et après un avis d'un mois à l'employeur. L'employé-e pourra reprendre son travail trois (3) semaines après qu'elle en ait avisé l'employeur. Il ou elle peut demander par la suite à travailler deux ans à temps partiel. S'il s'agit d'une famille monoparentale, elle peut demander trois(3) ans.

b) L'employé-e a annuellement droit à cinq (5) jours de congé pour responsabilités familiales. Ces congés ne sont ni cumulatifs ni monnayables.

5.8 PAIEMENTS

En cas de départ volontaire, de congédiement ou de décès de l'employé-e, tous les crédits de bénéfices marginaux sont payés en entier, à lui ou à sa succession selon le cas, ce dans un délai de trente (30) jours.

5.9 ANCIENNETÉ

Une semaine d'ancienneté couvre une semaine de travail de calendrier et comporte au minimum trente-cinq (35) heures de travail pour l'employé-e à temps plein et au minimum quinze (15) heures de travail pour l'employé-e à temps partiel. Aux fins du calcul de l'ancienneté, les jours de travail où normalement l'employé-e aurait dû travailler mais pour

des raisons prévues à la présente convention ou acceptées par l'employeur, ne s'est pas présenté au travail, font partie des heures travaillées par l'employé-e.

5.10 MISE À PIED

Les mises à pied autre que disciplinaires, budgétaires ou professionnelles se feront toujours inversement à l'ancienneté accumulée.

INDEMNISATION

L'employé-e mis à pied pour des raisons autres que disciplinaires, budgétaires ou professionnelles aura droit à l'indemnité monétaire suivante: l'équivalent d'une heure de travail par semaine accumulée. Ce montant forfaitaire ne pourra excéder 1000\$.

5.11 PRÉAVIS

Pour toute mise à pied visée à l'article 5.10, l'employé-e a droit à trois (3) semaines payées de préavis. Cependant, nonobstant les articles 5.1, 5.2, 5.3, 5.4 et 5.5, les journées non-travaillées au cours de ces trois (3) semaines ne seront pas payées.

L'employé-e peut quitter son emploi dès que l'employeur lui signifie son préavis.

5.12 ACCUMULATION DE L'ANCIENNETÉ

L'ancienneté continue de s'accumuler pendant les absences suivantes :

- a) les vacances annuelles
- b) les congés sociaux et parentaux
- c) les congés fériés
- d) les absences pour cause de maladie ou d'accident
- e) les congés sans solde
- f) les activités syndicales

5.13 PERTE DU DROIT À L'ANCIENNETÉ

L'ancienneté se perd de la façon suivante :

- a) par le départ volontaire de l'employé-e
- b) par le licenciement définitif de l'employé-e
- c) par le renvoi de l'employé-e pour motif professionnel ou disciplinaire.

5.14 PERTE DE DROIT

En aucune façon l'employé-e ne doit perdre de droits, privilèges et conditions de travail acquis en raison de la formation, l'embauche ou la promotion d'un ou d'une autre salarié-e ou d'un ou une surnuméraire.

5.16 ABSENCE

Toute absence excédant le congé alloué à l'article 5.6 et 5.7 sera considéré comme une absence non-justifiée, à moins d'entente avec l'employeur.

5.17 PROTECTION DES DROITS

Tous les droits et privilèges et avantages sociaux reconnus à l'employé-e qui jouit des congés liés à la naissance ou à l'adoption d'un enfant sont conservés comme s'il était au travail.

5.19 ACCIDENT DE TRAVAIL

Outre les articles 3.8 et 3.10 de la présente convention et les dispositions déjà prévues par les différentes législations en vigueur concernant la santé et la sécurité au travail, l'employé-e possède le droit individuel et collectif d'arrêter de travailler lorsqu'elle juge qu'elle est en situation ou dans des conditions dangereuses; le droit d'enquêter ou de faire enquêter en tout temps sur les lieux de travail, sur les questions de santé-sécurité et ce, indépendamment de l'employeur; le droit à la pleine compensation salariale en cas d'accident ou de maladie de travail; le droit au médecin de son choix. L'employeur ne peut exercer aucune représailles (mesure disciplinaire, coupure de salaire, etc.) lorsque l'employé-e exerce ses droits sur les questions de santé et de sécurité au travail.

L'employeur met à la disposition de l'employé-e une trousse de premiers soins conforme aux normes de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) et permettant de traiter les blessures mineures pouvant se produire au travail. Dans les cas d'urgence, l'employeur assure les premiers soins durant les heures de travail et, si nécessaire, fait transporter à ses frais l'employé-e à l'hôpital, accompagnée d'une autre personne si la situation l'exige, et ce, sans perte de salaire.

CHAPITRE 6 - RELATION D'AUTORITÉ ET MESURES DISCIPLINAIRES

6.1 EMBAUCHE

L'embauche de l'employé-e se fait par les instances désignées par l'employeur.

6.2 AUTORITÉ

L'employé-e n'est pas tenue d'exécuter des tâches qui ne lui sont pas demandées par un ou une membre du Conseil exécutif de l'ASSÉ ou un de ses représentants ou une de ses représentantes, sous réserve des dispositions prévues dans la présente convention.

6.3 MESURES DISCIPLINAIRES

Peuvent faire l'objet de mesures disciplinaires :

a) RETARDS

Les retards d'une durée de plus de quinze (15) minutes jusqu'à deux (2) heures lui sont soustraits de sur son salaire. Si l'accumulation des retards de moins de quinze (15) minutes atteint trente (30) minutes au cours d'une même semaine, l'employé-e est pénalisé-e de l'équivalent du salaire d'une heure de travail.

b) ABSENCES

Les absences non-justifiées par l'application d'un droit de l'employé-e prévu à un ou des articles de la présente convention ou tout retard de plus de deux (2) heures.

c) PRIORITÉS DE TRAVAIL

Le non-respect, sans motif valable, des priorités de travail fixées par l'employeur en conformité avec l'article 3.1.

d) TACHES

Le refus d'effectuer, sans motif valable, une tâche prévue dans la définition de tâche à l'article 3.1

e) VOL, FRAUDE, COMPLICITÉ

Vol, fraude ou autre geste similaire commis envers l'employeur, ainsi que la complicité à un tel geste. Le fardeau de la preuve incombe à l'employeur.

f) DOMMAGE MATÉRIEL

Le dommage matériel intentionnel commis envers l'employeur et les articles de bureau mis à la disposition de l'employé-e.

g) INCOMPÉTENCE

L'incapacité flagrante et prolongée, volontaire ou non, d'accomplir les tâches pour lesquelles l'employé-e a été engagé-e.

6.4 PROCÉDURES DES MESURES DISCIPLINAIRES

Chaque mesure disciplinaire entreprise en vertu de l'article 6.3 doit être consignée par écrit en trois (3) exemplaires; un étant remis à l'employé-e en présence d'un ou d'une témoin, un étant remis au dossier du Comité de grief et un autre demeurant dans les archives de l'employeur.

6.5 PROCESSUS D'APPLICATION DES SANCTIONS

L'application de l'article 6.3 se fait comme suit :

Pour les deux premières pénalités de retard, l'employeur avertit oralement l'employé-e.

À la troisième pénalité de retard et subséquentes, ou lors d'une absence non-justifiée par l'application d'un droit de l'employé-e prévu à un ou des articles de la présente convention, du non-respect, sans motif valable, des priorités de travail ou du refus d'effectuer une tâche prévue à l'article 3.1 et en conformité avec l'article 3.2 ou suite à la constatation par l'employeur d'une incompétence flagrante et prolongée, l'employeur remet une note avec témoin à l'effet de l'enregistrement du non-respect de la convention pour les causes sous-mentionnées.

a) DROIT EN APPEL

L'employé-e peut contester auprès du Comité de grief la véracité des faits allégués dans la dite note.

b) ENREGISTREMENT

Advenant la non-contestation, par l'employé-e, de la dite note ou la confirmation des faits par le Comité de grief, le dit retard, absence, non-respect des priorités de travail ou refus d'effectuer une tâche prévue à la convention sans motif valable, est enregistrée aux fins de l'application de l'article 6.6.

6.6 SANCTIONS

Nonobstant l'article 6.4;

a) RETARDS

Trois (3) pénalités pour infractions à l'article 6.3 a) reconnues par l'employeur ou l'employé-e sont causes suffisantes de suspension sans solde ne pouvant excéder cinq (5) jours ouvrables.

b) ABSENCES

Trois (3) infractions à l'article 6.3 b), reconnues par le Comité de grief ou l'employé-e, sont causes suffisantes d'une suspension sans solde ne pouvant excéder cinq (5) jours ouvrables.

c) CUMUL

Le cumul de trois (3) suspensions telles que définies aux articles 6.3 a) et b) entraîne la possibilité d'un congédiement définitif, au bon vouloir de l'employeur.

d) PRIORITÉS DE TRAVAIL

Trois (3) infractions ou plus à l'article 6.3 c), entraînent la possibilité d'un congédiement définitif, au bon vouloir de l'employeur.

e) TÂCHES

Deux (2) infractions ou plus à l'article 6.3 d) entraînent la possibilité d'un congédiement définitif, au bon vouloir de l'employeur.

f) VOL, FRAUDE, DOMMAGE MATÉRIEL

Une infraction à l'article 6.3 e) ou f) entraînent le congédiement immédiat.

g) INCOMPÉTENCE

Une infraction à l'article 6.3 g) entraîne le congédiement définitif.

6.7 DÉLAIS

Dans l'hypothèse d'une sanction disciplinaire imposée par l'employeur, si l'employé-e a présenté un grief auprès du Comité de grief, il continue d'occuper ses fonctions et d'accumuler ses privilèges jusqu'à ce que l'instance concernée rende sa décision par écrit.

CHAPITRE 7 - PROCÉDURES DE GRIEF

7.1 COMITÉ DE GRIEF

a) COMPOSITION DU COMITÉ

Le Comité de grief est composé de trois (3) personnes élues conjointement par l'employé-e et l'employeur à raison d'un droit de vote pour chacune des parties.

b) POUVOIR DU COMITÉ

Le Comité de grief est le seul à pouvoir trancher les litiges survenant dans l'application des articles 5.8, 6.5, 6.6, 5.11 c), et l'ensemble du chapitre sept (7).

c) DROIT DE RECOURS

L'employé-e et l'employeur ont le droit de porter un litige au jugement du Comité de grief.

d) STATUT DES DÉCISIONS

Les décisions relevant du Comité de grief sont sans appel.

7.2 MEMBRE DU COMITÉ DE GRIEF

a) MISE EN CANDIDATURE

L'employé-e et l'employeur peuvent soumettre le nom de toute personne à titre de candidat ou de candidate à un des trois postes du Comité de grief.

b) ÉLIGIBILITÉ

Les listes doivent être remises au plus tard trente (30) jours après la date de l'entrée en vigueur de la présente convention. Pour être valide, les listes doivent être dès lors, affichées

dans le secrétariat de l'employeur. Seules les personnes figurant sur cette liste sont éligibles, sauf entente entre les deux parties.

c) ÉLECTION-NOMINATION

Au plus tard le vendredi suivant la date limite des dépôts de listes, les deux parties ou leurs représentants respectifs et représentantes respectives devront avoir signé une entente écrite sur le choix des trois (3) élu-e-s. La dite liste sera annexée à la présente convention.

d) ÉLIGIBILITÉ

En cas de non-entente sur la composition du Comité de grief à la date fixée à l'alinéa c) de l'article 7.2 les deux parties procéderont chacune à l'élection d'une ou un membre du comité de grief et les deux (2) personnes ainsi nommées procéderont elles-mêmes à l'élection de la troisième personne formant le dit Comité.

e) DURÉE DE FONCTION

La durée de fonction des membres du Comité de grief s'étend entre le moment de leur nomination et la date de fin de la présente convention et/ou jusqu'au règlement de tous les griefs accumulés durant la présente convention.

f) VACANCES

Toutes vacances sont assujetties aux mêmes règlements d'élection-nomination sauf en ce que les listes devront être parvenues au secrétariat et être affichées au plus tard trente (30) jours après la date de l'entrée en vigueur de la démission.

7.3 PROCÉDURES

a) PROCÉDURE DE GRIEF

Tout grief d'une ou d'un employé-e ou de l'employeur relatif à la présente convention, sera présenté à l'autre partie et au Comité de grief par écrit. La partie visée par le grief rendra par écrit sa décision à la partie requérante et au Comité de grief, et ce, dans un délai d'une semaine suivant la réception du grief.

b) DEMANDE DE RECOURS

Si aucune entente n'intervient, la partie requérante peut remettre le différend au Comité de grief.

7.4 DÉLAIS

Le Comité doit se réunir dans les dix (10) jours ouvrables suivant la réception de la demande de recours. Les deux tiers (2/3) des membres en fonction siégeant formant quorum.

7.5 AUDIENCE

Une ou un des membres du Comité doit faire parvenir par écrit et oralement une convocation à l'employé-e et à l'employeur. Advenant l'impossibilité pour une des parties d'être présente à l'heure, au lieu et à la date de convocation, le Comité de grief est tenu de rendre sa décision lors de la deuxième convocation si l'une ou les deux (2) parties n'ont pu être présentes lors de la première réunion.

7.6 DÉCISION

Les décisions du Comité de grief sont rendues au plus tard cinq jours ouvrables après la tenue d'une des convocations visées à l'article 6.7. Cette décision est envoyée par écrit à l'employé-e et à l'employeur.

CHAPITRE 8 - CLAUSES FINALES

8.1 ENTRÉE EN VIGUEUR

Sous réserves des dispositions contraires contenues dans la présente convention et dans la clause 8.2, la dite convention entre en vigueur le 23 avril 2011.

8.2 ÉCHÉANCE

La convention collective prend fin le 4 avril 2015.

8.3 MODIFICATION À LA CONVENTION COLLECTIVE

Toute modification à la convention collective doit être adoptée par le Congrès. Seule le Congrès peut permettre une réouverture de la convention collective, suite à une demande formulée par l'employé-e et l'employeur.

8.2 PROBATION

L'employeur se réserve le droit discrétionnaire de mettre fin à la convention collective sans préavis et sans dédommagement pour toute raison qu'il jugera valable. Par contre, seule une résolution adoptée par le 2/3 du Conseil exécutif et par la suite, adopté par le 2/3 du Conseil de Coordination peut mettre fin à cette convention collective. Le Conseil exécutif aura alors l'obligation de se justifier devant l'ensemble du Congrès. De plus, une évaluation du travail effectué par l'employé-e devra être effectuée dans un délai d'un maximum de deux (2) mois après la date d'embauche. L'employé-e aura alors une période de un (1) mois pour apporter une amélioration dans l'exécution de ses tâches.

Cette clause vient à échéance après la période de probation de l'employé-e, soit trois (3) mois après son embauche.

8.3 EFFET RÉTROACTIF

Suivant les dispositions de la présente convention, les dispositions contenues sur les salaires et l'ancienneté auront un effet rétroactif et rétroagiront sur une base annuelle à la date de l'embauche d'une nouvelle personne employé-e.

8.4 ANNEXES

Les annexes jointes à la présente convention en font partie intégrante.

8.5 LITIGES

Tout objet de litige non prévu par la présente convention devra faire l'objet d'une entente entre l'employeur et l'employé-e, les chartes fédérales et provinciales, des droits de la personne et normes minimales du travail fixées par le gouvernement du Québec faisant office de minima. En cas de mésentente, les parties peuvent s'en remettre au Comité de grief à titre consultatif ou décisionnel.

8.6 COPIES

La présente convention est faite en deux copies, seules ces deux copies sont réputées être officielles.

En foi de quoi, ont signé le _____ jour du mois d'avril de l'an 2011

Marianita Hamel : _____
Employée

Marieve Ruel: _____
Employée

Philippe Ethier : _____
Trésorier
ASSÉ- EMPLOYEUR

Élise Carier-Martin : _____
Présidente
ASSE- EMPLOYEUR

Comité de grief : _____

ANNEXE 1 - CONGÉS FÉRIÉS

a) L'employeur convient de reconnaître et d'observer comme journées chômées et payées les jours décrétés «fête civile» par les gouvernements.

b) Au cours de l'année de référence, les quinze (15) journées suivantes sont reconnues comme journées chômées et payées à l'employé-e à temps plein.

1. Jour de l'An
2. Lendemain du jour de l'An
3. Journée Internationale des Femmes (8 mars)
4. Vendredi Saint
5. Lundi de Pâques
6. Journée des travailleuses et des travailleurs (1er mai)
7. Fête des Patriotes
8. Saint-Jean Baptiste
9. Confédération
10. Fête du travail
11. Action de grâce
12. Veille de Noël
13. Noël (25 décembre)
14. Lendemain de Noël
15. Veille du jour de l'An
16. Journée internationale opposée à la brutalité policière (15 mars)

c) L'indemnité que l'employeur doit verser à l'employé-e pour un jour férié et chômé est égale à une journée de travail de 8 heures.

d) Toute employé-e à temps partiel bénéficie de dix (10) journées chômées et payées (parmi la liste au point B), sujettes à une entente entre l'employeur et l'employé-e. L'indemnité que l'employeur doit verser à une employé-e pour un jour férié et chômé est égale à une journée de travail de 8 heures.

e) Si l'une des journées mentionnées à l'annexe 1b) coïncide avec un samedi ou dimanche, cette journée est alors remise la journée précédente ou suivante.

ANNEXE II - CONFIDENTIALITÉ DES DOCUMENTS

1. L'employé-e reconnaît que durant son emploi et par sa participation aux projets entrepris par et/ou au nom de l'employeur, l'employé-e acquerra de l'information concernant certaines matières et sujets qui sont confidentiels pour l'employeur, laquelle information est la propriété exclusive de l'employeur incluant, sans restreindre la généralité de ce qui précède : toute information non-rendu publique par l'employeur.
2. L'employé-e traitera confidentiellement toute information et s'engage à ne pas utiliser cette information pour son propre intérêt. L'employé-e s'engage à ne pas révéler cette information à toute tierce partie non-autorisée durant et/ou après la fin de son engagement, ni en aucune manière, directement ou indirectement, aider ou être partie liée à des actes qui auraient pour effet de détourner, diminuer ou nuire à la réputation, à l'achalandage ou à l'intégrité de l'employeur.

3. L'employé-e convient que tous les équipements, enregistrements, dossiers, documents (incluant les copies de ceux-ci) de quelque nature et genre que ce soit, incluant, sans limiter la généralité de ce qui précède : les listes d'adresses, les dates de parution, les tirages, les procès-verbaux, etc., possédés ou sous le contrôle de l'employé-e durant son engagement, seront et resteront la propriété unique et exclusive de l'employeur.
4. Sans vouloir restreindre les recours disponibles à l'employeur, l'employé-e reconnaît, par les présentes que l'employeur subira un préjudice irréparable advenant que l'employé-e contrevienne à l'un ou à l'autre des termes et conditions de cette entente et, en conséquence, l'employé-e reconnaît par les présentes que l'employeur pourra demander et obtenir une injonction interlocutoire, dans n'importe quelle disposition des clauses 2 ou 3 suite à une contravention ou à une menace de manquement aux dites dispositions, ou autrement pour spécifiquement faire respecter n'importe quelle des dites dispositions.

ANNEXE III - DESCRIPTIONS DE TACHES

La description des tâches du permanent ou de la permanente syndicale est la suivante:

- Assurer la permanence du siège social de l'ASSÉ;
- Assurer la réception, la rédaction ou la transcription, l'impression des documents, les envois postaux (et réponses) et le classement du courrier et des courriels;
- Participer à la rédaction, la mise en page, la correction, la révision et l'envoi des publications de l'association;
- Faire l'entretien général des archives et de la documentation, assurer une revue de presse quotidienne, faire des dossiers de presse sur demande et commander des documents pertinents;
- Assurer un soutien logistique à la réalisation des activités de l'association, soit les instances et les actions;
- Assurer le secrétariat et le soutien logistique au Congrès et participer aux réunions du Conseil exécutif;
- Informer le public quant à la nature de l'organisation, ses revendications et ses activités;
- Faire la mise à jour des sites Internet de l'association et secondairement veiller au bon fonctionnement du réseau informatique;
- Préparer et assurer la transition avec la ou les futures personnes employées;
- Faire du soutien à la recherche;
- Assurer la gestion comptable de l'employeur;
- Assurer l'entretien ménager de base des bureaux en collaboration avec le Conseil exécutif.
- Effectuer un rapport quotidien qu'elle diffuse à l'attention du Comité employeur.

Les présentes descriptions de tâches peuvent être modifiées suite à une entente entre l'employée concernée et l'employeur. Une ou des modifications à la description de tâches ne rend pas caduque la présente convention mais seulement la ou les parties concernées de l'article 3.1.

Annexe I : Contrat de travail (pour Marianita Hamel et Marieve Ruel) *

CHAPITRE 1 : CLAUSES PRÉLIMINAIRES

1.1 DÉFINITIONS

1.1.1 L'EMPLOYÉ-E

Dans le présent contrat, l'employé-e désigne la personne employée.

1.1.2 L'EMPLOYEUR

Dans le présent contrat,
L'employeur désigne l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ), une association sans but lucratif ayant pour objet de défendre et de promouvoir les droits de ses membres.

CHAPITRE 2 : HEURE DE TRAVAIL

La semaine normale de travail est de 20 heures par semaine.

CHAPITRE 3 : DURÉE DU CONTRAT

3.1 ENTRÉE EN VIGUEUR ET FIN

Ledit contrat entre en vigueur le 25 avril 2011 et prend fin le 30 juin 2012.

3.2 RENOUVELLEMENT

Ce contrat est renouvelé automatiquement à tous les 30 juin. L'employeur devra formuler un avis de non-renouvellement un minimum de deux mois avant le renouvellement.

CHAPITRE 4: CONVENTION COLLECTIVE

Toutes modalités n'étant pas prévues dans le présent contrat de travail sont régies par la convention collective. L'employé-e et l'employeur se doivent de respecter toutes les clauses de la convention collective.

CHAPITRE 5: COPIES

Le présent contrat est fait en deux copies. Seules ces deux copies sont réputées être officielles.

En foi de quoi, ont signé le _____e jour de _____2011 :

L'employée _____(Lettres moulées)
_____(Signature)

L'employeur _____(Lettres moulées)
_____(Signature)

_____(Lettres moulées)
_____(Signature)

Comité de griefs _____(Lettres moulées)
_____(Signature)

_____(Lettres moulées)
_____(Signature)

_____(Lettres moulées)
_____(Signature)